Mare Nostrum
Société Anonyme au capital de 757 496,80 euros
Siège social : 9 avenue de Constantine - 38100 GRENOBLE
479 802 365 RCS GRENOBLE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024

Certifié conforme par le
Président Directeur Général
M. Nicolas CUYNAT

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025 4

INFORMATIONS ECONOMIQUES 4

Principaux évènements de l'exercice 4

Situation et évolution de l'activité de la société MARE NOSTRUM au cours de l'exercice 5

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice 6

Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée 6

Evolution prévisible et perspectives d'avenir 8

Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires au regard du volume et de la complexité des affaires 9

INFORMATIONS FINANCIERES 9

Analyse des comptes consolidés établis en normes françaises 9

Activité des sociétés du groupe 10

Financement de la société 10

Résultats – affectation 10

Filiales et participations 13

INFORMATIONS JURIDIQUES 13

Informations relatives aux titres de la Société - Autocontrôle 13

Répartition du capital et des droits de vote 14

Participation des salariés au capital social 15

Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions 15

Aliénation d'actions (participations réciproques) 15

Informations relatives aux dirigeants 15

CONVENTIONS REGLEMENTEES 16

Annexe - Tableau des résultats des cinq derniers exercices 16

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 17

Principes de Gouvernance 17

Composition du Conseil d'Administration et de la Direction Générale 19

Conventions conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif avec une autre société dont notre Société possède plus de la moitié du capital social 27

Délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital et utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice 27

Description des principales caractéristiques des procédures de contrôle interne et de gestion des risques 29

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 30

COMPTES CONSOLIDES ETABLIS EN NORMES FRANÇAISES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024 31

COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE MARE NOSTRUM SA POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024 32

VERIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIERES 33

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2024 33

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024 40

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES 47

DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Grenoble, le 9 mai 2025

Nicolas CUYNAT
Président Directeur Général

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.

INFORMATIONS ECONOMIQUES

Principaux évènements de l'exercice

Le groupe MARE NOSTRUM a engagé dès 2023 une importante réorganisation et un plan d'économies de coûts (« Horizon 2025 »).
Parmi les actions de réorganisation prévues dans le plan « Horizon 2025 » déjà initiées figuraient :

- Une réduction de la masse salariale notamment concernant le personnel permanent
- Une baisse de l'ensemble des frais de structure (fermeture d'agences, réorganisation interne, baisse des coûts informatiques...)
- L'arrêt de certaines activités déficitaires le recentrage sur son cœur de métier, à savoir le Travail Temporaire, le Recrutement et la Formation. En parallèle, et toujours dans l'objectif de renforcer ses fonds propres, le Groupe étudie également la cession de certaines filiales du groupe.

Dans le cadre de sa restructuration et face aux incertitudes du marché, la société a souhaité protéger sa trésorerie et a demandé l'ouverture de procédures collectives auprès du Tribunal de Commerce de Grenoble en janvier 2024 : 35 sociétés ont été liquidées en 2024 ; à la date d'arrêté des comptes, 33 sociétés bénéficiaient d'une procédure de redressement judiciaire. Ces procédures ont notamment pour objectif de protéger les intérêts de l'entreprise, de ses employés et de ses partenaires commerciaux.

L'activité Travail Temporaire, totalise un chiffre d'affaires annuel de 94,7 M€ en 2024 contre 144,0 M€ en 2023. Sur l'exercice, l'activité phare du Groupe a réussi à consolider ses positions en pleine réorganisation avec un repli de son activité limité à - 7% à périmètre comparable (c'est à dire chiffre d'affaires 2023 retraité des sociétés liquidées et agences fermées en 2024, - 34% à périmètre constant) dans un marché du Travail Temporaire au niveau national qui a vu le nombre d'intérimaires baisser en moyenne de – 8,6% sur l'année 2024.

La division Formation, qui a conservé le même périmètre et n'est pas concernée par les procédures en cours, voit ses revenus annuels progresser de 5%, portés par le lancement des nouvelles formations (PASI, etc.). Ainsi, le chiffre d'affaires de la division s'élève à 11 M€ en 2024 contre 10,4 M€ l'an passé.

L'activité Portage, également préservée par les procédures, s'améliore pour augmenter de 8,8 M€ en 2023 à 9,3 M€ en 2024.

La division Recrutement réalise, quant à elle sur le nouveau périmètre, 0,8 M€ de chiffre d'affaires en 2024 consécutivement à la réorganisation des cabinets de recrutement, soit un recul de 1,0 M€.

Concernant la division Prestations RH & autres, le chiffre d'affaires s'établit à 4,7 M€ sur 2024 contre 4,6 M€ en 2023. Cette division, bénéficie de l'accélération des revenus de l'Agence Unique (+ 59% de chiffre d'affaires).

Prise de participations

Aucune prise de participation n'a eu lieu au cours de l'exercice 2024.

Augmentations de capital

Il n'est intervenu aucune augmentation de capital en 2024.

Situation et évolution de l'activité de la société MARE NOSTRUM au cours de l'exercice

Analyse de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

Mare Nostrum clôture avec un chiffre d'affaires en hausse à 8 987 k€ contre 10 678 k€ pour l'exercice précédent (exercice au 31 décembre 2023).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la société constaté une perte d'exploitation de -834 k€ contre une perte d'exploitation de -155 k€ pour l'exercice précédent, soit une dégradation de -678 K€. Cette variation s'explique notamment par une augmentation des charges de personnel (+206 K€), des dépréciations d'actifs circulants (88 K€) et par l'absence de refacturation de coûts (immobilier, frais de structures...) aux filiales liquidées en 2024.

Les difficultés constatées par le groupe Mare Nostrum impactent le résultat financier et le résultat exceptionnel de l'exercice 2024 de la société.

Le résultat financier constaté au 31 décembre 2024 s'établit à -8 223 K€, soit une amélioration de 426 K€ par rapport au résultat financier de l'exercice précédent qui s'établissait à -9 397 K€. Ce résultat est comme il l'a été en 2023 fortement impacté par les dotations financières comptabilisées pour dépréciation des titres de filiales en liquidation et autres actifs financiers (8 694 K€ en 2024 contre 8 143 K€ en 2023 soit +551 K€).

Le résultat exceptionnel s'établit à – 1 221 K€ en 2024, soit une hausse de 4 923 K€ par rapport à 2023, qui présentait un résultat exceptionnel de – 6 144 K€. Cette variation provient notamment des moindres dotations aux provisions exceptionnelles comptabilisées pour déprécier les créances vis-à-vis de sociétés en liquidation (5 720 K€ en 2023 contre 1 403 K€ en 2024).

Dans ces conditions, la société constate en 2024 un résultat net déficitaire de – 10 286 K€ contre une perte de – 15 665 k€ au cours de l'exercice précédent.

Activités en matière de recherche et de développement
Afin de préserver ses ressources financières, la société a maintenu le gel de ses activités de recherche et développement en 2024.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Au 1er semestre 2025, le groupe MARE NOSTRUM concentre ses efforts pour finaliser des travaux engagés depuis l'ouverture des procédures collectives, afin de proposer au tribunal de commerce les plans de redressement.

Le groupe continue son plan "Horizon 2025 », dont les effets sont d'ores et déjà mesurables :

- Une réduction de la masse salariale notamment concernant le personnel permanent (-90 salariés ETP en moyenne à fin février 2025 comparé à fin février 2024)
- Une baisse de l'ensemble des frais de structure (fermeture d'agences, réorganisation interne, baisse des coûts informatiques...), avec notamment la réduction de 36% du parc immobilier.
- L'arrêt de certaines activités déficitaires. En 2025, deux sociétés ont été liquidées et une société est entrée en redressement judiciaire.

Enfin, les discussions exclusives entamées en novembre dernier avec le Groupe Domino RH, acteur majeur dans la gestion des ressources humaines, sont poursuivies en vue d'un rapprochement capitalistique.

Par conséquent, sous réserve de la réussite du processus de redressement, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 dans une perspective de continuité d'exploitation.

Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

La Société exerce ses activités dans un environnement exigeant, particulièrement réglementé et en constante évolution. Ceci lui impose de veiller constamment à recenser et maîtriser les risques dont la survenance serait susceptible d'avoir un effet défavorable pour la Société, ses activités, sa situation financière, ses résultats ou le cours de son titre. Cette section présente les principaux risques auxquels la Société estime être exposée.

La Société a procédé à une revue des risques pouvant avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs que ceux présentés ci-après. D'autres risques dont la Société n'a pas actuellement connaissance ou qu'elle ne considère pas comme significatifs à la date du présent rapport pourraient avoir un effet négatif.

Les risques les plus significatifs sont présentés par degré décroissant de criticité nette (soit après prise en compte des mesures mises en oeuvre par la société afin de gérer ces risques), reposant sur l'analyse conjointe de : (i) la probabilité d'occurrence et (ii) l'ampleur estimée de l'impact négatif :

Nature du risque	**Degré de criticité du risque net**
Conjoncture économique	Elevé
Environnement concurrentiel	Elevé
Maîtrise du BFR	Elevé
Gestion de la croissance interne	Faible

Conjoncture économique

D'après les analyses Prism'Emploi (organisation professionnelle des entreprises de travail temporaire et de recrutement) de novembre 2024, certains secteurs connaissent une baisse du recours à l'intérim en raison de contraintes économiques, de réformes ou d'une baisse d'activité.

- **Bâtiment et travaux publics :** Le BTP, autrefois gros consommateur d'intérim, voit sa demande chuter en raison de la diminution des investissements publics et privés, ainsi que de nouvelles réglementations sur le travail temporaire dans le bâtiment.
- **Industrie manufacturière :** Les difficultés du secteur automobile impactent directement l'emploi intérimaire. En 2024, l'intérim industriel a reculé de 6,5 %, et cette tendance pourrait se poursuivre.
- **Commerce :** Avec un recul de 5,7 % des missions en 2024, le commerce peine à retrouver son dynamisme. La baisse du pouvoir d'achat des ménages ralentit les embauches, notamment dans la grande distribution et le prêt-à-porter.

Instabilité politique

Le marché du travail temporaire, auquel les entreprises ont recours pour absorber les pics d'activité, est sensible aux évolutions économiques. L'instabilité politique résultant des élections nationales et du contexte international avec les guerres en Ukraine et en Palestine sont de nature à peser sur la croissance économique nationale et donc le marché de l'intérim.

Environnement concurrentiel

En France, le marché du travail temporaire est fortement concentré et dominé par des majors : Le top 4 des Groupes d'intérim en Europe en 2023 comprend The Adecco Group (13%), Manpower (9%), Randstad (15%) et Groupe CRIT (5%) lesquels couvraient presque 50% de l'activité travail temporaire en Europe en 2023. Randstad et Adecco dominent souvent les parts de marché dans les secteurs à forte demande en personnel temporaire, comme l'industrie, la logistique, et les services financiers.
Le marché est aussi partagé avec les nouveaux entrants numériques : HelloWork, Workoo, et autres plateformes numériques connaissent une croissance rapide dans certains pays comme la France et l'Allemagne, bien qu'ils n'aient pas encore des parts de marché importantes par rapport aux grands noms.

Cet environnement concurrentiel a pour conséquence une tension sur les prix pratiqués, d'autant que les majors servent l'ensemble des secteurs clients, sont implantés dans les principales agglomérations, et s'appuient sur un réseau et une visibilité nationaux voire internationaux.

L'intensité et la fréquence des contacts entre acteurs du Travail Temporaire, aussi bien que les annonces régulières concernant des évolutions (rapprochements, essor de nouveaux acteurs totalement digitalisés, changements de gouvernance, ...) témoignent d'une phase de concentration et de reconfiguration du secteur.

Dans ce contexte, le groupe Mare Nostrum est un acteur impliqué de façon régulière dans des discussions avec d'autres acteurs du Travail Temporaire, mettant en valeur des atouts différenciants, axés sur la proximité et la qualité, à savoir :

- Une stratégie d'implantations dans des zones géographiques et des bassins d'emploi délaissés par les *majors*
- Un accent mis sur la réactivité, l'expertise et la qualité des prestations proposées afin de préserver ses marges, notamment grâce à son savoir-faire reconnu en matière de mobilité intra-communautaire

- Un effort continu de formation et de qualification des intérimaires afin de les fidéliser en accroissant leur employabilité, et de garantir une qualité élevée de prestations
- Une clientèle majoritairement composée de PME/ETI et comptant peu de clients grands comptes hormis sur des marchés lui permettant de valoriser ses savoir-faire
- Une stratégie multimarques permettant différents niveaux de positionnement.

Maîtrise du BFR

L'activité travail temporaire est prédominante dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe (79% en 2024 contre 85% en 2023). Or, cette activité est matérialisée par un poste Clients significatif et est structurellement consommatrice de besoin en fonds de roulement (BFR) : les intérimaires sont salariés et payés par l'entreprise de travail temporaire dont les factures clients sont émises en fin de mois pour être payées à 30-45 jours.

Le règlement des salaires mais également celui de l'Urssaf et des cotisations sociales nécessitent donc de mobiliser de la trésorerie. La saisonnalité de l'activité vient également impacter le BFR.

Toute croissance de l'activité du Groupe et de l'activité d'intérim a pour conséquence, à délais de règlement constants, un accroissement du poste client.

Le Groupe a mis en place un certain nombre de mesures et d'outils de gestion du BFR tel que l'affacturage, des facturations bimensuelles, la gestion interne des recouvrements clients.

Gestion de la croissance interne

Mare Nostrum entend stabiliser son activité autour des activités rentables et finaliser le déploiement de sa restructuration. Le Groupe envisage aussi de céder des activités ou des périmètres non stratégiques afin de réduire son endettement.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le société MARE NOSTRUM, société de consolidation des activités du groupe MARE NOSTRUM, constate dans ses comptes des provisions et dépréciations importantes liées aux situations de ses filiales qui se sont placées sous la protection du tribunal de commerce en sollicitant des procédures de redressement judiciaire.

La société Mare Nostrum bénéficie elle-même d'une procédure de redressement judiciaire.

Le groupe Mare Nostrum concentre ses réorganisations et ses développements sur les activités rentables afin de constituer un socle solide pour envisager son redéploiement.

Le Tribunal de commerce de Grenoble a renouvelé la période d'observation pour une nouvelle période de six mois qui se terminera au plus tard le 22 juillet 2025. La consultation des classes de parties affectées (MARE NOSTRUM) et consultations individuelles de créanciers (Filiales) interviendront au 2ème trimestre 2025. Les projets de plans de redressements seront soumis au tribunal de commerce pour homologation avant la fin de période d'observation en juillet 2025.

Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires au regard du volume et de la complexité des affaires

En 2024, le marché de l'intérim en France a connu une contraction notable, marquée par une baisse généralisée de l'emploi intérimaire dans la plupart des secteurs, reflétant un ralentissement économique et des changements structurels dans les modes de recrutement.

Selon la DARES, l'emploi intérimaire a reculé de 6,0 % sur l'ensemble de l'année 2024, avec des baisses plus marquées dans certains secteurs :

- Tertiaire : -7,9 %
- Industrie : -6,7 %
- Construction : -4,8 %

Cette tendance s'est accentuée au quatrième trimestre 2024, avec une diminution de 2,3 % par rapport au trimestre précédent .

Plusieurs facteurs ont contribué à cette baisse de l'emploi intérimaire :

- Préférence pour des contrats plus stables : Les entreprises ont privilégié les embauches en CDI ou CDD, réduisant le recours à l'intérim, perçu comme plus coûteux et moins stable .
- Évolutions structurelles : La montée en puissance de l'apprentissage, des contrats d'alternance et du travail indépendant a également diminué la demande d'intérimaires .

En dépit de l'environnement conjoncturel peu favorable de sa principale division (travail temporaire) et de sa restructuration en cours, le groupe MARE NOSTRUM a maintenu un volume d'affaires conséquent (cf informations financières, analyse de la variation du chiffre d'affaires à périmètre comparable).

INFORMATIONS FINANCIERES

Analyse des comptes consolidés établis en normes françaises

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit en 2024 à 120,5 M€ et affiche une diminution de 49 M€ par rapport à 2023 (-29%). Cette baisse est consécutive à la restructuration du groupe opérée puisque 35 sociétés qui étaient consolidées au 31/12/2023 ont été liquidées en 2024 . A périmètre comparable (c'est-à-dire après retraitement du chiffre d'affaires 2023 des sociétés liquidées et agences fermées en 2024), la variation du chiffre d'affaires entre 2023 et 2024 s'élève à -4,9 M€.

Le Travail Temporaire représente 78,6% du chiffre d'affaires, la Formation 9,1%, le portage salarial 7,7%, les plateformes RH & Autres 3,9% et le Recrutement 0,6%.

L'Excédent Brut d'Exploitation[1] s'élève à -2,9 M€ soit -2,4% du chiffre d'affaires (-7,1 M€ en 2023). L'amélioration de cet indicateur (+4,2 M€) s'explique par la restructuration opérée depuis fin 2023 (Plan « HORIZON 2025 ») et notamment par les économies réalisées sur les dépenses de communication (-541 K€), les autres achats et charges externes (-622 K€) et les loyers (-4,2 M€). Les charges de personnel ont diminué de 30%, soit une baisse plus importante que la variation du chiffre d'affaires (-28,91%).

Le Résultat d'Exploitation s'élève à -4,4 M€ contre -9,2 M€ en 2023. Cette amélioration du résultat d'exploitation (+4,8 M€) provient d'une part de l'amélioration de l'excédent brut d'exploitation détaillée ci-dessus, (+4,2 M€) et d'autre part des moindres amortissements des écarts d'acquisition (0,8 M€ en

[1] Excédent Brut d'Exploitation : Résultat d'Exploitation retraité des Autres produits & charges courants, des subventions d'exploitation, et des dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises

2024 contre 3,2 M€ en 2023), ce malgré l'importante diminution des autres produits d'exploitation (-2,9 M€), directement liée à la baisse des recettes de mobilité des intérimaires.

Le Résultat Financier s'élève à -2,7 M€ (vs -0,6 M€ en 2023), principalement composé par les dépréciations des titres de sociétés déconsolidées et autres actifs financiers (2,2 M€) et intérêts des emprunts et de financement DAILLY (548 K€).

Le Résultat Exceptionnel s'élève à -3,0 M€ (vs -1,3 M€ en 2023). Il a été impacté significativement en 2024 par les ajustements de passifs et honoraires liés aux procédures collectives ouvertes en janvier 2024.

En conséquence, le Résultat Net s'établit à -10,5 M€ (vs -12 M€ en 2023, la Part du Groupe s'élevant à -9,9 M€ (vs -11,7 M€ en 2023).

Activité des sociétés du groupe

Cf. Tableau en annexe.

Financement de la société

Les capitaux propres et l'endettement net de la société MARE NOSTRUM ont évolué comme suit :

(K€)	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres	-12 224	-1 938
Endettement financier brut	19 970	19 393
Trésorerie	1 481	2 081
Endettement financier net	18 489	17 312
Gearing	N/A	N/A

Résultats – affectation

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 8 987 156 euros contre 10 677 511 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des charges de personnel s'élève à 1 153 663 euros en 2024 contre 947 487 euros en 2023.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -833 623 euros contre -155 183 euros pour l'exercice précédent. Cette dégradation s'explique notamment par une la hausse des charges de personnel précitée (+206 176 euros) une dégradation des autres produits (-161 164 euros) et transferts de charges d'exploitation (-155 929 euros).

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -8 222 549 euros (-9 396 780 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à -9 056 172 euros contre -9 551 962 euros en 2023.

Le résultat exceptionnel de -1 221 098 € contre -6 144 265 € en 2023, conduit à un déficit de -10 286 394 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, contre une perte de 15 664 462 €pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -10 286 393,70 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter la perte comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à -10 286 393,70 euros en totalité sur le compte « Primes d'émission » qui s'élèverait après cette affectation à 2 018 211,35 euros.

Nous vous proposons, en outre, d'apurer le compte « Report à nouveau » débiteur à hauteur de 2 018 211,35 euros par prélèvement à due concurrence sur le compte « Prime d'émission » lequel serait ramené à 0. En conséquence, le compte « Report à nouveau » serait ramené à la somme de -13 100 528,17 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous demandons de bien vouloir approuver les dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal, qui se sont élevées à 1 545 euros et qui ont donné lieu à une imposition théorique à due concurrence au taux de droit commun.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux dispositions du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2024 et la ventilation de ce montant par tranche de retard :

FRNS **CLIENTS**

	Article D. 441-6 : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D. 441-6 : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement										
Nombre de factures concernées					1292					6009
Montant total des factures concernées HT	227 262	206 841	198 288	1 819 716	2 452 107	369 685	412 425	392 334	5 366 311	6 540 755
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	2,7%	2,5%	2,4%	21,8%	29,4%					
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice						3,6%	4,0%	3,8%	51,7%	63,1%
Nombre des factures exclues	Aucune					Aucune				
Montant total des factures exclues	0					0				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce										
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Fournisseurs France : délais légaux, compris entre 30 j et 60 j date de facture en fonction de la nature de l'achat (30 j date de facture s'il s'agit de prestation de service). Fournisseurs étrangers : délai contractuel, n'excédant pas 60 j date de facture.					Délai légal : 30 jours date de facture.				

Filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

La Société détenait, au 31 décembre 2024, 68 filiales et sous-filiales.

Information sur le montant des prêts consentis par la Société

Conformément aux dispositions de l'article L.511-6 3 bis du Code monétaire et financier, il est précisé que notre Société n'a consenti, à titre accessoire à son activité principale aucun prêt à moins de deux ans au profit de microentreprises, PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

INFORMATIONS JURIDIQUES

Informations relatives aux titres de la Société - Autocontrôle

Au 31 décembre 2024, la Société détenait 347 458 de ses propres actions dont 17 078 actions au titre du contrat de liquidité.

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2023 conformément aux dispositions de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce et du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, selon les modalités suivantes :

Titres concernés : actions ordinaires.

Code Mnémonique / Code ISIN : ALMAR / FR0013400835.

Autorisation de l'opération : Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2023.

Part maximale du capital dont l'achat a été autorisé par l'Assemblée Générale : dix pour cent (10,00%) des actions composant le capital social.

Prix maximum d'achat : dix euros (10,00€) par action, hors frais et commissions.

Objectifs par ordre de priorité :

- Favoriser la liquidité et animer le cours des titres de la société par l'intermédiaire d'un Prestataire de Services d'Investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- Attribuer des actions aux salariés ou mandataires sociaux de la société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés dans les conditions légales et réglementaires, notamment, dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par voie d'attribution gratuite d'actions ou dans toute autre condition permise par la réglementation,
- Annuler les titres ainsi rachetés par voie de réduction de capital, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale des actionnaires, statuant en matière extraordinaire, d'une résolution spécifique portant sur cette réduction de capital,

- Attribuer les actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toutes autres manières, à des actions existantes de la société,
- Remettre, dans la limite de cinq pour cent (5,00%) du capital social, les actions en paiement ou en échange, notamment, dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Modalité de rachat : Les achats, cessions ou transferts peuvent être effectués par tous moyens, en une ou plusieurs fois, sur le marché ou hors marché, y compris par des transactions de blocs de titres (la part maximale du programme de rachat pouvant être effectué par voie d'acquisition ou de cession de bloc de titres pouvant atteindre la totalité du programme autorisé.

Durée du programme : 18 mois

Répartition du capital et des droits de vote

Actionnaires	Actions	%	Voix	%
AEQUOR	3 542 541	46,77%	7 085 082	52,25%
Financière Saint Vial	1 301 756	17,18%	2 603 512	19,20%
Nicolas CUYNAT	5 726	0,08%	11 452	0,08%
Didier CUYNAT	5 726	0,08%	11 452	0,08%
AL ET CO DEVELOPPEMENT	217 609	2,87%	435 218	3,21%
AZUR 4.0	273 000	3,60%	546 000	4,03%
VIGNEMONT TOUS TRAVAUX	467 452	6,17%	934 904	6,89%
THIERRY DE VIGNEMONT	5 725	0,08%	11 450	0,08%
Associés Fondateurs	**5 819 535**	**76,83%**	**11 639 070**	**85,83%**
Auto-détention	330 380	4,36%	-	0,00%
Flottant	1 425 053	18,81%	1 920 810	14,17%
Total	**7 574 968**	**100,00%**	**13 559 880**	**100,00%**

Il est précisé que, conformément aux statuts de la Société, les actionnaires justifiant d'une détention nominative des titres MARE NOSTRUM depuis deux (2) ans bénéficient de droits de vote double.

Participation des salariés au capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons que la proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2024, et selon la définition de l'article L. 225-102 (titres qui sont l'objet d'une gestion collective (PEE ou FCPE) ou sont frappés d'une incessibilité), est nulle.

Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions

Le tableau ci-après, établi conformément à l'article L. 225-211 du Code de commerce, récapitule les opérations effectuées dans le cadre de ces autorisations au cours de l'exercice 2024 :

OPÉRATIONS EFFECTUÉES PAR MARE NOSTRUM SUR SES PROPRES TITRES AU COURS DE L'EXERCICE 2024	
Nombre d'actions détenues par la société au 31 décembre 2024	354 611
Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice 2024	107 018
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice 2024	0
Nombre d'actions en dation au cours de l'exercice 2024	0
Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice 2024	114 171
Nombre d'actions détenues par la société au 31 décembre 2024	347 458
Valeur (évaluée au cours d'achat) des actions détenues par la société au 31 décembre 2024	1 080 123
DÉTAIL DES OPÉRATIONS EN FONCTION DE LEURS FINALITÉS	
Annulation d'actions	
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice 2024	0
Réallocations éventuelles à d'autres objectifs	0
Nombre d'actions détenues par la société au 31 décembre 2024 en dehors du contrat de liquidité	330 380
Contrat de liquidité	
Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice 2024	107 018
Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice 2024	114 171
Réallocations éventuelles à d'autres objectifs	0
Nombre d'actions détenues par la société au 31 décembre 2024 dans le cadre du contrat de liquidité	17 078

Allénation d'actions (participations réciproques)
Sans objet.

Informations relatives aux dirigeants

Opérations sur titres réalisées par les dirigeants et les personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code Monétaire et Financier

Conformément aux dispositions de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier et de l'article 223-26 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous rappelons que les actionnaires doivent être informés des opérations visées à l'article L. 621-18-2 qui ont été réalisées au cours de l'exercice écoulé, par les personnes visées audit article.

Au cours de l'exercice écoulé, aucune opération n'a été réalisée à la connaissance de la Société.

Informations relatives aux attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions et aux attributions d'actions gratuites

Sans objet.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons de prendre acte qu'une nouvelle convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce a été conclue au cours de l'exercice écoulé, et que les conventions conclues et autorisées antérieurement se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

Pour mémoire, votre Conseil a décidé le déclassement de l'ensemble des conventions de prestations de services conclues à l'intérieur du groupe et conclues à des conditions normales au cours de l'exercice ou poursuivies ou cours dudit exercice, à l'exception des contrats de baux.

Annexe - Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

NATURE DES INDICATIONS	31.12.24	31.12.23	31.12.22	31.12.21	31.12.20
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a) capital social	757 497	757 497	757 497	757 497	757 497
b) nombre des actions ordinaires existantes	7 574 968	7 574 968	7 574 968	7 574 968	7 574 968
c) nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
d) nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
a) chiffre d'affaires hors taxes	8 987 156	10 677 511	10 454 945	8 732 838	6 329 725
b) résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.	257 514	-818 121	909 376	-302 279	-805 031
c) impôts sur les bénéfices	9 124	-31 585	13 126	-9 359	-6 000
d) participation des salariés dus au titre de l'exercice					
e) résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.	-10 286 394	-15 664 642	253 928	-765 901	-1 155 844
f) résultat distribué (proposition)					
RESULTATS PAR ACTION					
a) résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions.	0,03	-0,11	0,12	-0,04	-0,11
b) résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.	-1,36	-2,07	0,03	-0,10	-0,15
c) Dividende attribué à chaque action (proposition)					
PERSONNEL					
a) effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	23	19	21	23	22
b) montant de la masse salariale de l'exercice	868 106	697 332	703 479	751 267	664 521
c) montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	285 556	250 155	245 863	252 489	220 180

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous présentons dans la présente section, notre rapport sur le gouvernement d'entreprise ;

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous présentons dans la présente section, notre rapport sur le gouvernement d'entreprise ;

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Principes de Gouvernance

La société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise Middlenext tel que révisé en septembre 2021. Ce code est disponible sur le site de Middlenext (www.middlenext.com).

La société applique les recommandations qu'il contient de la façon suivante :

Recommandations du Code MiddleNext (version révisée de septembre 2021)	**Adoptée**	**En cours de réflexion**	**Ne sera pas adoptée**
R1 : Déontologie des membres du Conseil	X		
R2 : Conflits d'intérêts	X		
R3 : Composition du Conseil : présence de membres indépendants	X		
R4 : Information des membres du Conseil	X		
R5 : Formation des membres du Conseil	X		
R6 : Organisation des réunions du Conseil et des comités	X		
R7 : Mise en place des Comités			X [1]
R8 : Mise en place d'un comité spécialisé sur la Responsabilité sociale/sociétale et environnementale des Entreprises (RSE)	X		
R9 : Mise en place d'un règlement intérieur du Conseil	X		
R10 : Choix de chaque « membre du Conseil »	X		
R11 : Durée des mandats des membres du Conseil	X		
R12 : Rémunération de « membre du Conseil » au titre de son mandat	X		
R13 : Mise en place d'une évaluation des travaux du Conseil	X		
R14 : Relation avec les « actionnaires »	X		
R15 : Politique de diversité et d'équité au sein de l'entreprise	X		
R16 : Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux	X		
R17 : Préparation de la succession des « dirigeants »			X [2]
R18 : Cumul contrat de travail et mandat social	X		
R19 : Indemnités de départ	X		
R20 : Régimes de retraite supplémentaires	X		
R 21 : Stock-options et attribution gratuites d'actions	X		
R 22 Revue des points de vigilance	X		

(1) Compte tenu de sa taille, la Société n'a pas mis en place de comités spécialisés (audit, rémunérations, nominations, stratégiques, etc.), à l'exception du comité RSE, et n'envisage pas d'en créer à court terme. Les modalités de mise en place du comité RSE restent à fixer mais la Société s'engage d'ores et déjà dans le processus de mise en place dudit comité.
(2) La Société ne souhaite pas suivre la Recommandation R17 dans la mesure où elle estime que, compte tenu du mode d'exercice de la direction et de l'âge de ses dirigeants actuels, le sujet de leur succession n'est pas d'actualité.

Composition du Conseil d'Administration et de la Direction Générale

Le Conseil d'Administration de la société est composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, sauf dérogation prévue par la loi. Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration.

La durée des mandats d'administrateur a été fixée à trois (3) ans, renouvelable.

Cette durée est adaptée aux spécificités de l'entreprise, en conformité avec les recommandations du code Middlenext.

Conformément à l'article 13 des statuts de la Société, nul ne peut être nommé administrateur s'il est âgé de plus de soixante-dix-huit (78) ans. D'autre part, si un administrateur en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine réunion du Conseil d'Administration.

A la date des présentes, le Conseil compte cinq (5) membres dont deux (2) indépendants.

La Direction Générale est assurée par Monsieur Nicolas CUYNAT.

Nom, prénom, date de naissance / raison sociale	Durée et échéance du mandat	Fonctions
Monsieur Nicolas CUYNAT	Durée : 3 années Mandat renouvelé par l'Assemblée Générale du 15 juin 2022 soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.	Président du Conseil d'Administration et Directeur Général
Monsieur Thierry DE VIGNEMONT	Durée : 3 années Mandat renouvelé par l'Assemblée Générale du 20 juin 2023 soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.	Administrateur Directeur général Délégué

Nom, prénom, date de naissance / raison sociale	Durée et échéance du mandat	Fonctions
Monsieur Didier CUYNAT	Durée : 3 années Mandat renouvelé par l'Assemblée Générale du 15 juin 2022 soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Le mandat sera soumis au renouvellement de l'Assemblée Générale du 30 juin 2025.	Administrateur
Madame Virginie BOISSIMON-SMOLDERS	Durée : 3 années La nomination de Madame Virginie BOISSIMON-SMOLDERS a été votée au cours de l'Assemblée Générale du 25 novembre 2021. Ce mandat a été renouvelé à l'Assemblée Générale du 18 septembre 2024. Il prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.	Administratrice indépendante
La société ONDINE (dont la représentante permanente est Madame Valérie LORENTZ-POINSOT)	Durée : 3 années Cooptation de la société ONDINE en remplacement de Madame Valérie LORENTZ-POINSOT, démissionnaire, par décision du Conseil d'administration du 18 novembre 2022. Ce mandat a été renouvelé à l'Assemblée Générale du 18 septembre 2024. Il prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.	Administratrice indépendante

Indépendance des administrateurs

La recommandation R3 du code Middlenext prévoit de tester cinq critères qui permettent de justifier de l'indépendance des membres du Conseil, caractérisée par l'absence de relation financière, contractuelle ou familiale susceptible d'altérer l'indépendance de jugement. En application de ces critères, le Conseil d'Administration compte, au moment de l'établissement du présent rapport, trois membres indépendants.

Liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux à la date d'émission du présent rapport.

Monsieur Nicolas CUYNAT

AEQUOR	Président Directeur Général
FINANCIERE SAIN VIAL	Président
MARE NOSTRUM	Président du Conseil d'Administration / Directeur Général
SCI GDS 212	Gérant
SCI TER1	Gérant
EXPERTS SDC	Co-Gérant
2i010	Gérant
2i020	Gérant
AC 020	Gérant
AC 030	Gérant
E-INTERIM SOLUTIONS	Gérant
TRIDENTT SECOND ŒUVRE	Gérant
T100	Gérant
AZUR 4.0	Directeur général délégué
SCI LES MERIDIENS	Gérant
T170	Gérant

Monsieur Thierry DE VIGNEMONT

VIGNEMONT TOUS TRAVAUX	Président
AZUR 4.0	Président
NRH010 (anciennement T130)	Gérant

Monsieur Didier CUYNAT

Néant

Madame Virginie BOISSIMON-SMOLDERS

IPM FRANCE	Présidente

Madame Valérie LORENTZ-POINSOT

Université Jean Moulin Lyon 3	Administratrice
ONDINE	Présidente
AMOEBA	Administratrice
Groupe DELPHARM	Administratrice

[7] Société dissoute en attente de liquidation.

Organisation et fonctionnement des organes d'administration et de direction

Organisation et fonctionnement du Conseil d'Administration (article 14 et suivants des statuts)

La société est administrée par un Conseil d'Administration dont le Président, Monsieur Nicolas CUYNAT, est également Directeur Général. La réunion des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général a en effet été considérée par le Conseil d'Administration du 18 janvier 2019 comme étant la plus adaptée au mode d'organisation de l'entreprise.

En sa qualité de Président, Monsieur Nicolas CUYNAT organise et dirige les travaux du Conseil d'Administration dont il rend compte à l'Assemblée Générale des actionnaires. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure que les Administrateurs sont en mesure de d'exercer leur mandat.

Missions et pouvoirs du Conseil d'Administration (article 16 de statuts et 1 du Règlement intérieur)

Conformément à son règlement intérieur adopté le 18 janvier 2019, le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Le Conseil d'Administration reçoit une information périodique, soit directement, soit par l'intermédiaire de ses comités si de tels comités étaient mis en place, sur tout évènement significatif pour la conduite des affaires de la société.

Le Conseil d'Administration se réunit au moins quatre (4) fois par an sur convocation de son Président ou du tiers au moins de ses membres, huit (8) jours ouvrables avant la séance, sauf cas d'urgence, par tous moyens ou verbalement. Tous les documents nécessaires pour informer les administrateurs sur les points à l'ordre du jour sont joints à la convocation ou remis dans un délai raisonnable, préalablement à la réunion.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été adopté le 18 janvier 2019, en conformité avec la recommandation R7 du code Middlenext : il précise le rôle du Conseil, sa composition et les critères permettant d'apprécier l'indépendance de ses membres, les règles de son fonctionnement, ainsi que les conditions de préparation de ses réunions.

Le règlement intérieur rappelle en outre les droits et devoirs des administrateurs dans l'exercice de leur mandat. En conformité avec la recommandation R1 du code Middlenext (déontologie des membres du Conseil), le règlement intérieur reprend dans son article 4 les devoirs et obligations des membres du Conseil d'Administration : connaissance et respect des textes règlementaires, respect de l'intérêt social, efficacité du Conseil d'Administration, liberté de jugement, obligation de diligence, obligation de confidentialité. Le même article précise également, en conformité avec la recommandation R2 du code Middlenext que tout administrateur ou tout candidat à la nomination à un poste de membre du Conseil d'Administration doit informer complètement et immédiatement le Conseil d'Administration de tout conflit d'intérêts réel ou potentiel qu'il pourrait avoir dans le cadre de ses fonctions d'administrateur, afin notamment de déterminer s'il doit s'abstenir des débats et/ou de voter les délibérations concernées.

Il sera proposé à un prochain Conseil d'administration, à tenir après l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2025, de statuer sur la refonte du règlement intérieur afin de le mettre en conformité avec les évolutions législatives issues de la loi dite « Attractivité ».

Limitations apportées aux pouvoirs du Président-Directeur Général par le Conseil d'Administration.

Dans les limites de l'objet social et des limitations prévues par la loi, le Président Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus, sans limitation.

Rémunération des membres du Conseil d'Administration et dirigeants

Tableau 1 : Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	Exercice 2024	**Exercice 2023**
Nicolas Cuynat, Président Directeur Général [3]		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au Tableau 2)	36 000 € [4]	36 000 € [5]
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions attribuées gratuitement	Néant	Néant
TOTAL	**36 000 €**	**36 000 €**
Thierry de Vignemont, Directeur Général Délégué [6]		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au Tableau 2)	36 000 € [7]	36 000 € [8]
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions attribuées gratuitement	Néant	Néant
TOTAL	**36 000 €**	**36 000 €**

[3] Président de la société Financière Saint-Vial

[4] Au titre de l'exercice 2024, M. Nicolas Cuynat a reçu de la Société une rémunération fixe annuelle au titre de son mandat de Président d'un montant de 36 000 €. Il n'a perçu aucune rémunération variable. Par ailleurs, la convention réglementée conclue avec la société Financière Saint-Vial, dont M. Nicolas Cuynat est associé majoritaire, a donné lieu à une facturation d'un montant de 180 000 €HT.

[5] Au titre de l'exercice 2023, M. Nicolas Cuynat a reçu de la Société une rémunération fixe annuelle au titre de son mandat de Président d'un montant de 36 000 €. Il n'a perçu aucune rémunération variable. Par ailleurs, la convention réglementée conclue avec la société Financière Saint-Vial, dont M. Nicolas Cuynat est associé majoritaire, a donné lieu à une facturation d'un montant de 180 000 €HT.

[6] Président de la société Vignemont Tous Travaux

[7] Au titre de l'exercice 2024, M. Thierry de Vignemont a reçu de la Société une rémunération fixe annuelle au titre de son mandat de Directeur Général Délégué d'un montant de 26 382 € sur les 36 000 € autorisés par le Conseil d'Administration du 20 février 2020, ainsi qu'un avantage en nature de 5 279 € concernant un véhicule. Il n'a perçu aucune rémunération variable. Par ailleurs, la convention réglementée conclue avec la société Vignemont Tous Travaux, dont M. Thierry de Vignemont est associé unique, a donné lieu à une facturation d'un montant de 90 000 €HT

[8] Au titre de l'exercice 2023, M. Thierry de Vignemont a reçu de la Société une rémunération fixe annuelle au titre de son mandat de Directeur Général Délégué d'un montant de 36 000 €, ainsi qu'un avantage en nature de 2 483 € concernant un véhicule. Il n'a perçu aucune rémunération variable. Par ailleurs, la convention réglementée conclue avec la société Vignemont Tous Travaux, dont M. Thierry de Vignemont est associé unique, a donné lieu à une facturation d'un montant de 180 000 €HT

Le 20 février 2020, le Conseil d'Administration de Mare Nostrum a fixé comme suit les rémunérations de ses dirigeants mandataires sociaux nommés par l'Assemblée Générale tenue le 18 janvier 2019 :

- Monsieur Nicolas Cuynat : 36 000 € annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général
- Monsieur Thierry de Vignemont : 36 000 € annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général Délégué

auxquelles peut s'ajouter pour chacun un avantage en nature dans la limite de 1 000 € par mois.

Les sociétés Financière Saint Vial et Vignemont Tous Travaux ont par ailleurs respectivement été nommées Président Directeur Général, Directeur Général Délégué et Directeur Général Délégué de la Société 2iD, filiale à 95% de Mare Nostrum, et sont rémunérées au titre de ces mandats sociaux. A ainsi été mise en place par une Assemblée Générale du 27 décembre 2018, une rémunération fixe de 180 000 € annuels pour chacune de ces personnes morales mandataires sociaux. L'assemblée générale du 27 décembre 2024 a décidé de ramener la rémunération de la société Vignemont Tous Travaux à 90 000 € annuels pour l'exercice 2024.

Est par ailleurs envisagée mais non encore appliquée, une rémunération variable qui serait fonction d'atteinte d'objectifs qualitatifs et quantitatifs basés notamment sur les performances du Groupe, étant entendu que cette partie variable serait plafonnée à 50% de la partie fixe.

Les tableaux suivants présentent les rémunérations dues aux dirigeants mandataires sociaux au titre des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2024 et les rémunérations perçues par ces mêmes personnes au cours de ces mêmes exercices :

Tableau 2 : Récapitulatif des rémunérations de Nicolas Cuynat, Président Directeur Général.[9]				
	2024		**2023**	
	Montants bruts dus	**Montants bruts dus**	**Montants bruts versés**	**Montants bruts versés**
Rémunération fixe	36 000 €	36 000 €	36 000 €	36 000 €
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	**36 000 €**	**36 000 €**	**36 000 €**	**36 000 €**

Tableau 2 : Récapitulatif des rémunérations de Thierry de Vignemont, Directeur Général Délégué [10]				
	2024		**2023**	
	Montants bruts dus	**Montants bruts versés**	**Montants bruts dus**	**Montants bruts versés**
Rémunération fixe	36 000 €	26 382 €	36 000 €	36 000 €
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	5 279 €	5 279 €	2 483 €	2 483 €
Total	**41 279 €**	**31 661 €**	**38 483 €**	**38 483 €**

[9] Voir notes 1, 2 et 3
[10] Voir notes 4, 5 et 6

Cf. *supra* s'agissant des rémunérations fixes mises en place au niveau de MARE NOSTRUM par le Conseil d'Administration du 20 février 2020.

Tableau 3 : Rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants au titre du mandat de « membre du Conseil »				
Nom du mandataire social non dirigeant	**Montants attribués au cours de l'exercice 2024**	**Montants versés au cours de l'exercice 2024**	**Montants attribués au cours de l'exercice 2023**	**Montants versés au cours de l'exercice 2023**
Virginie Boissimon - Smolders	17 143	17 143	12 000	0
ONDINE	6 000	6 000	6 000	0
Total	**23 143**	**23 143**	**18 000**	**0**

Les Tableaux suivants sont Non Applicables :

- **Tableau 4** : *Stock-options* attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par MARE NOSTRUM et par toute société du Groupe
- **Tableau 5** : *Stock-options* levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social
- **Tableau 6** : Actions attribuées gratuitement à chaque mandataire par MARE NOSTRUM et par toute société du Groupe
- **Tableau 7** : Actions attribuées gratuitement devenues disponibles pour chaque mandataire social
- **Tableau 8** : Historique des attributions de *Stock-options* attribuées aux mandataires sociaux durant les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2023
- **Tableau 9** : *Stock-options* consenties aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers au cours du dernier exercice
- **Tableau 10** : Historique des attributions gratuites d'actions.

Tableau 11 : Précisions quant aux conditions de rémunération et autres avantages consentis aux dirigeants mandataires sociaux								
Dirigeants mandataires sociaux	**Contrat de travail**		**Régime de retraite supplémentaire**		**Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions**		**Indemnités relatives à une clause de non concurrence**	
	Oui	**Non**	**Oui**	**Non**	**Oui**	**Non**	**Oui**	**Non**
Nicolas Cuynat Président Directeur Général Date de début de mandat : 18 janvier 2019 Date de fin de mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024		X		X		X		X
Thierry de Vignemont Directeur Général Délégué Date de début de mandat : 18 janvier 2019 Date de fin de mandat (suite renouvellement) : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025		X		X		X		X

Aucun contrat de travail n'a été signé entre MARE NOSTRUM et l'un de ses Administrateurs.

Des informations relatives à la continuation des conventions évoquées sous le tableau n°1 sont fournies dans la section « Conventions Réglementées ».

Rémunération des membres du Conseil d'Administration : Une enveloppe de rémunération de cinquante mille euros (50.000€) allouée aux membres du Conseil a été décidée par l'Assemblée Générale Mixte du 18 septembre 2024. Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale du 30 juin 2025 d'allouer une enveloppe de cinquante-mille euros (50 000 €) pour 2025.

Modalités d'exercice de la Direction Générale

La Direction Générale de la Société est assurée par Nicolas Cuynat, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, et par Thierry De Vignemont en sa qualité de Directeur Général Délégué.

Messieurs Cuynat et De Vignemont ont été nommés, respectivement Président Directeur Général et Directeur Général Délégué, par le Conseil d'administration du 18 janvier 2019.

Conventions conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif avec une autre société dont notre Société possède plus de la moitié du capital social

Durant l'exercice écoulé, à l'exception des conventions présentées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes, aucune convention nouvelle n'a été conclue, directement ou par personne interposée entre d'une part, le Directeur Général, les Directeurs Généraux Délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre société dont MARE NOSTRUM possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital social.

Etant précisé que l'ensemble des conventions de prestation de service conclues au sein du groupe MARE NOSTRUM ont été déclassées s'agissant de conditions courantes conclues à des conditions normales.

Délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital et utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice

Date AG	n° résolution	Contenu de la délégation	Durée	Plafond/Limite	Utilisation	Expiration
18/09/2024	9	Mise en place d'un programme de rachat par la société de ses propres actions	18 mois	10% du nombre total des actions composant le capital social tel qu'il serait ajusté en fonction d'opérations pouvant l'affecter postérieurement à la présente décision. 5% de ce même nombre total des actions composant le capital social, s'il s'agit d'actions acquises par la société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport. Prix unitaire de rachat : 10 euros	Au 31 décembre 2024, 17 078 titres sont affectés au contrat de liquidité	18/03/2026
18/09/2024	10	Annulations des actions auto-détenues en suite de la mise en œuvre du programme de rachat par la société de ses propres actions	24 mois	dans la limite de 10% du capital social	Néant	18/09/2026
18/09/2024	11	Augmentation de capital par voie d'offre au public	26 mois	Montant nominal maximum des augmentations de capital ne pourra excéder 400.000 euros dans la limite de la fraction non utilisée du plafond nominal global de 400.000 euros prévu à la 15ème résolution. Montant nominal global des VMDAC ne pourra excéder 20.000.000 euros dans la limite de la fraction non utilisée du plafond nominal global de 20.000.000 euros prévu à la 15ème résolution. Décote maximale de 25% par rapport aux 5 derniers cours.	Néant	18/11/2026
18/09/2024	12	Augmentation de capital par voie de placement privé	26 mois	Limite de 20% du capital social par an. Montant nominal maximum des augmentations de capital ne pourra excéder 400.000 euros dans la limite de la fraction non utilisée du plafond nominal global de 400.000 euros prévu à la 15ème résolution. Montant nominal global des VMDAC ne pourra excéder 20.000.000 euros dans la limite de la fraction non utilisée du plafond nominal global de 20.000.000 euros prévu à la 15ème résolution.	Néant	18/11/2026
18/09/2024	13	Augmentation de capital à catégorie de personnes (« small cap »)	18 mois	Montant nominal maximum des augmentations de capital ne pourra excéder 400.000 euros dans la limite de la fraction non utilisée du plafond nominal global de 400.000 euros prévu à la 15ème résolution. Montant nominal global des VMDAC ne pourra excéder 20.000.000 euros dans la limite de la fraction non utilisée du plafond nominal global de 20.000.000 euros prévu à la 15ème résolution.	Néant	18/03/2026
18/09/2024	14	Augmentation de capital avec maintien du DPS	26 mois	Montant nominal maximum des augmentations de capital ne pourra excéder 400.000 euros dans la limite de la fraction non utilisée du plafond nominal global de 400.000 euros prévu à la 15ème résolution. Montant nominal global des VMDAC ne pourra excéder 20.000.000 euros dans la limite de la fraction non utilisée du plafond nominal global de 20.000.000 euros prévu à la 15ème résolution.	Néant	18/11/2026
18/09/2024	15	Fixation du plafond global	26 mois	Plafond nominal global des augmentations de capital : 400.000€ Plafond nominal global des émissions de valeurs mobilières donnant accès au capital : 20.000.000€	Néant	18/11/2026
18/09/2024	16	Augmentation de capitalen cas de demande excédentaires	26 mois	dans la limite de 15% de l'émission initiale,	Néant	18/11/2026
18/09/2024	17	Attribution gratuite d'actions	38 mois	dans la limite de 15% du capital social	Néant	18/11/2027
18/09/2024	18	Stock-options	38 mois	dans la limite de 5% du capital social	Néant	18/11/2027
18/09/2024	19	Augmentation de capital réservée aux salariés (PEE)	26 mois	Dans la limite de 3% du capital social	Néant	18/11/2026

Description des principales caractéristiques des procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Procédures d'élaboration des comptes consolidés du groupe

Chaque société applique les procédures des référentiels comptables en vigueur et contrôle notamment la traduction comptable des opérations liées à son activité et à son patrimoine, relatives :

- A la gestion des encaissements clients, du recours à l'affacturage et à la gestion de la trésorerie
- A l'évaluation des provisions pour risques et charges et des passifs sociaux
- Au suivi des engagements hors bilan.

L'organisation des travaux et des structures comptables s'appuie sur le principe de séparation des fonctions et des tâches.

Selon un planning de clôture prédéfini, les équipes comptables de la Direction Financière établissent les liasses de chaque filiale traitée, objet d'un contrôle une à deux fois par an par des auditeurs externes en fonction de leur matérialité.

Les travaux de consolidation sont externalisés auprès d'un Expert-Comptable qui prépare pour chaque consolidation un dossier incluant :

- Les liasses de consolidation auditées
- Les supports des retraitements et des éliminations effectuées
- Les tableaux de variations des capitaux propres consolidés
- Les tableaux de preuve d'impôt.

Un suivi d'évaluation des actifs incorporels et les tests de pertes de valeur éventuelles sont effectués par la Direction Financière.

Les annexes sont préparées conjointement par la Direction Financière et l'Expert-Comptable assurant la consolidation. Les comptes consolidés sont revus et contrôlés par la Direction Générale et font l'objet, de la part du collège des Commissaires aux Comptes, des diligences prévues par la loi.

Principales caractéristiques des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques pour l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation

Chaque Métier et chaque Direction support présente, selon un planning annuel, ses indicateurs de performances et l'avancement des projets en cours au cours de Revues de performance thématiques.

Le Groupe a d'ores et déjà mis et/ou a prévu de mettre en place des règles et procédures internes visant notamment à assurer au sein du groupe MARE NOSTRUM :

- Le respect des lois et de la règlementation applicable à la Société et aux filiales du Groupe
- L'application effective des directives, politiques, procédures internes et bonnes pratiques fixées par la Direction Générale
- La sauvegarde des actifs et du personnel du Groupe
- La fiabilité et la sincérité de l'information financière et des comptes communiqués aux organes sociaux et publiés
- La prévention et la maîtrise des risques identifiés résultant de l'activité du Groupe
- L'optimisation de l'activité opérationnelle et la sécurisation des opérations du Groupe en conformité avec les lois et réglementations applicables.

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etat des mandats des Administrateurs et des Commissaires aux Comptes

Mandats des administrateurs

Le mandat de Madame Virginie BOISSIMON-SMOLDERS a été renouvelé à l'Assemblée Générale du 18 septembre 2024. Il prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Le mandat de la société ONDINE (894 296 144 RCS LYON) dont la représentante permanente est Madame Valérie LORENTZ-POINSOT a été renouvelé à l'Assemblée Générale du 18 septembre 2024. Il prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Mandats des Commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale du 18 septembre 2024 a décidé de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société GRANT THORNTON domiciliée 29 rue du Pont 92200 Neuilly-sur-Seine, pour une nouvelle période de six (6) exercices, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

L'Assemblée Générale du 20 juin 2023 a décidé de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société YOUXTA AUDIT domiciliée 5 avenue de Poumeyrol, 69300 Caluire-et Cuire, pour une nouvelle période de six (6) exercices, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à vous prononcer sur les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

COMPTES CONSOLIDES ETABLIS EN NORMES FRANÇAISES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Sommaire

ETATS DE SYNTHESE 4

COMPTE DE RESULTAT 4

BILAN ACTIF 5

BILAN PASSIF 6

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 7

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE 8

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES 9

PARTIE 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES 9

1.1. Faits marquants 9
1.2. Présentation des comptes en normes françaises 10
1.3. Application des méthodes de référence 10
1.4. Estimations et jugements comptables déterminants 10
1.5. Méthodes de consolidation 10
1.6. Principes comptables et méthodes d'évaluation 11

PARTIE 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION 19

PARTIE 3 - NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT 23

Note 1 - Chiffre d'affaires 23
Note 2 - Autres produits d'exploitation 24
Note 3 - Autres charges et charges externes 25
Note 4 - Charges de personnel 25
Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions 26
Note 6 - Résultat financier 26
Note 7 - Résultat exceptionnel 27
Note 8 - Impôts 28
Note 9 – Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence 28
Note 10 – Résultat par action et résultat dilué par action 29

PARTIE 4 - NOTES SUR LES POSTES DU BILAN 30

Note 11 - Immobilisations incorporelles 30
Note 12 - Immobilisations corporelles 32
Note 13 - Immobilisations financières 33
Note 14 – Titres mis en équivalence 36
Note 15 - Clients et comptes rattachés 36
Note 16 - Autres créances et comptes de régularisation 37
Note 17 - Provisions pour risques et charges 39
Note 18 - Emprunts et dettes financières 40
Note 19 – Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation 42

PARTIE 5 - NOTES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE 43

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 20 – Variation du besoin en fonds de roulement 43

PARTIE 6 – AUTRES INFORMATIONS 43

Société consolidante 44
Parties liées 44
Rémunération des dirigeants 46
Engagements hors bilan 46
Evènements postérieurs à la clôture 46

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

ETATS DE SYNTHESE

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)		31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	*Note 1*	120 522	169 534
Autres produits d'exploitation	*Note 2*	2 575	5 510
Achats consommés		-5 599	-6 590
Autres charges externes	*Note 3*	-26 727	-39 192
Impôts et taxes		-1 996	-3 358
Charges de personnel	*Note 4*	-89 133	-127 503
Dotation aux amortissements et provisions	*Note 5*	-2 343	-2 600
Autres charges		-881	-1 701
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**-3 583**	**-5 900**
Dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	*Note 11*	-787	-3 289
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**-4 370**	**-9 189**
Résultat sur opérations en commun		0	0
Charges et produits financiers	*Note 6*	-2 684	-660
Charges et produits exceptionnels	*Note 7*	-2 967	-1 304
Impôt sur les résultats	*Note 8*	-465	-896
Résultat Net des entreprises intégrées		**-10 486**	**-12 049**
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	*Note 9*	1	10
Résultat Net de l'ensemble consolidé		**-10 485**	**-12 040**
Intérêts minoritaires		-536	-315
RESULTAT NET (part du Groupe)		**-9 949**	**-11 725**
Résultat par action (en euros)	*Note 10*	<1,31>	<1,55>
Résultat dilué par action (en euros)	*Note 10*	<1,31>	<1,55>

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)		31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations Incorporelles	*Note 11*	12 126	15 676
Dont écarts d'acquisition	*Note 11*	*10 328*	*12 574*
Immobilisations corporelles	*Note 12*	1 047	1 469
Immobilisations financières	*Note 13*	9 057	4 161
Titres mis en Equivalence	*Note 14*	40	39
Actif immobilisé		**22 270**	**21 345**
Stocks et en-cours		37	23
Clients et comptes rattachés	*Note 15*	20 754	24 903
Autres créances et régularisation	*Note 16*	13 207	21 331
Valeurs Mobilières de Placement	*Note 18*	2 632	2 521
Disponibilités	*Note 18*	5 366	4 771
Actif circulant		**41 996**	**53 549**
TOTAL ACTIF		**64 267**	**74 894**

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres			
Capital		757	757
Primes		12 305	12 305
Réserves et résultat consolidés		-26 314	-16 372
Autres		-152	-168
Capitaux propres groupe		-13 405	-3 478
Intérêts minoritaires		602	1 036
Capitaux propres		-12 803	-2 442
Provisions pour risques et charges	*Note 17*	505	747
Emprunts obligataires	*Note 18*	1 000	1 000
Emprunts et dettes financières	*Note 18*	20 514	20 050
Fournisseurs	*Note 19*	11 304	9 978
Autres dettes et comptes de régularisation	*Note 19*	43 747	45 560
Dettes		76 565	76 588
TOTAL PASSIF		64 267	74 894

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat Groupe	CAPITAUX GROUPE	CAPITAUX MINO-RITAIRES
Capitaux propres 31/12/2022	**757**	**12 305**	**-2 746**	**-92**	**-2 120**	**8 104**	**1 723**
Affectation du résultat au 31/12/2022			-2 120		2 120	0	-293
Variation de capital						0	7
Ecart de change				-76		-76	-8
Autres variations			219			219	-78
Résultat au 31/12/2023					-11 725	-11 725	-315
Capitaux 31/12/2023	757	12 305	-4 647	-168	-11 725	-3 478	1 036

(en milliers d'euros)	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat Groupe	CAPITAUX GROUPE	CAPITAUX MINO-RITAIRES
Capitaux propres 31/12/2023	**757**	**12 305**	**-4 647**	**-168**	**-11 725**	**-3 478**	**1 036**
Affectation du résultat au 31/12/2023			-11 725		11 725	0	-102
Variation de capital						0	0
Ecart de change				16		16	2
Autres variations			5			5	202
Résultat au 31/12/2024					-9 949	-9 949	-536
Capitaux 31/12/2024	757	12 305	-16 366	-152	-9 949	-13 405	602

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale (en €)
Actions composant le capital social au début de l'exercice	7 574 968	0,1
Actions composant le capital en fin d'exercice	7 574 968	0,1

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)		31/12/2024	31/12/2023
Résultat net		-10 485	-12 040
Résultat des sociétés mises en équivalence		-1	-10
Dotations et reprises		9 768	2 326
Amortissement des écarts d'acquisition		787	3 289
Variation impôts différés		112	188
Plus ou moins-values de cession		30	-281
QP de subvention virée en Résultat		0	0
Autres éléments	*Note 21*	-1 611	0
Capacité d'autofinancement		**1 400**	**-6 528**
Variation du besoin en fonds de roulement	*Note 20*	7 924	12 412
Flux de trésorerie liés à l'activité		**6 524**	**5 884**
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-170	-841
Variation d'immobilisations financières	*Note 22*	-5 952	-1 037
Cessions d'immobilisations incorporelles & corporelles		28	112
Cessions de titres sociétés consolidées		0	0
Incidence des variations de périmètre		-426	-32
Variation des dettes sur immobilisations		0	-178
Flux liés aux investissements		**-6 519**	**-1 975**
Augmentation de capital		0	0
Augmentation de capital minoritaires		0	7
Dividendes versés aux actionnaires		0	0
Dividendes versés aux minoritaires		-102	-293
Augmentation des dettes financières	*Note 18*	70	21
Remboursement des dettes financières		-123	-1 484
Variation des intérêts courus		245	37
Variation des comptes courants		332	613
Flux liés aux opérations de financement		**422**	**-1 097**
Incidence des variations de devises		-1	1
Variation de la trésorerie		**426**	**2 812**
Trésorerie à l'ouverture	*Note 18*	4 590	1 778
Trésorerie à la clôture	*Note 18*	5 016	4 590
Variation de la trésorerie		**426**	**2 812**

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Partie 1 - Principes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés établis en normes françaises de MARE NOSTRUM, à la clôture, sont constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie, du tableau de variation des capitaux propres et de la présente annexe.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon permanente aux clôtures de l'exercice actuel et du précédent et reposent sur le principe de continuité d'exploitation. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1. Faits marquants

Continuité d'exploitation

Depuis 2023, les conséquences de la crise sanitaire et la conjoncture économique ont durablement impacté les comptes et la trésorerie du groupe Mare Nostrum. Ce dernier a été confronté à des pressions financières accrues en raison d'un ralentissement de ses activités ayant entrainé la mise en place du plan « Horizon 2025 », du remboursement de ses échéances (notamment du PGE) et d'une baisse de l'activité en travail temporaire plus importante que prévu sur le deuxième semestre 2023. Dans ce contexte et face aux incertitudes du marché, la société a souhaité protéger sa trésorerie et a demandé l'ouverture d'une procédure collective auprès du Tribunal de Commerce de Grenoble en date du 22 janvier 2024 avec pour objectifs de protéger les intérêts de l'entreprise, de ses employés et de ses partenaires commerciaux, d'accélérer et de renforcer les actions de réorganisation prévues dans le plan « Horizon 2025 » et d'étudier différentes sources de financement complémentaires pour surmonter les défis financiers auxquels elle est confrontée.

Dans le cadre de cette restructuration, 35 sociétés ont été liquidées en 2024. Au 31/12/2024, 33 sociétés bénéficiaient d'une procédure de redressement judiciaire. La consultation des classes de parties affectées (MARE NOSTRUM) et consultations individuelles de créanciers (Filiales) interviendront au 2ème trimestre 2025. Les projets de plans de redressements seront soumis au tribunal de commerce pour homologation avant la fin de période d'observation en juillet 2025.

En parallèle, et toujours dans l'objectif de renforcer ses fonds propres, le Groupe étudie également la cession de certaines filiales du groupe et un rapprochement capitalistique (Cf Partie 6 – Evènements post clôture).

Par conséquent, sous réserve de la finalisation des plans s'inscrivant dans une solution de continuation, le conseil d'administration a arrêté les comptes au 31 décembre 2024 dans une perspective de continuité d'exploitation.

Déconsolidations

Le groupe n'exercice plus de contrôle sur trente-cinq sociétés qui sont entrées en procédures de liquidations judiciaires en 2024 : 2I 070, 2I 080, 2I 090, 2IP, AC 050, AC 080, AC 110, AC 120, AC 140, AC 150, AC 160, AC 170, AC 180, AC 190, AC 220, AC 230, ALTITUDE FACILITIES EVENT, C 020, C 030, EI 020, MAG 020, MN DEVELOPPEMENT, NRH 030, NRH 31, NRH 69, NRH 75, TERRA NOSTRA

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

DEVELOPPEMENT, TRIDENTT 080, TRIDENTT 180, TRIDENTT 190, TRIDENTT 200, TRIDENTT 220, TRIDENTT 250, TRIDENTT 260 et TRIDENTT 270.

Provisions pour dépréciations

Des évaluations intervenues sur 2024 font ressortir des valorisations des quotes-parts de Mare Nostrum dans les sociétés LINKEYS et LINKEYS FRANCE à 200 k€. Cela entraine une dépréciation de l'écart d'acquisition de LINKEYS de 390 k€, des immobilisations de LINKEYS de 359 k€ et des immobilisations de LINKEYS FRANCE de 354 k€.

1.2. Présentation des comptes en normes françaises

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes comptables françaises édictées par le règlement ANC n° 2020-01 du 9 octobre 2020.

Les comptes consolidés sont réalisés à partir des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2024.

1.3. Application des méthodes de référence

La société a utilisé l'ensemble des méthodes de référence prévues par le règlement ANC n° 2020-01 pour l'établissement des comptes consolidés dès lors qu'elles étaient applicables ou significatives.

Les contrats de location financement du Groupe concernent quasi exclusivement des véhicules. La valeur de ces derniers a été jugée non significative. Ainsi, lesdits contrats n'ont pas été retraités.

Ont également été jugés non significatifs les frais de constitution, de transformation ou de premiers établissements.

1.4. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conformément au règlement ANC n°2020-01 nécessite de retenir certaines estimations et hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et charges, ainsi que des informations données dans l'annexe.

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'évènements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances et de la situation économique actuelle.
En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont :

- Le suivi des écarts d'acquisition.
- L'estimation des provisions pour risques et charges.
- La reconnaissance des actifs d'impôts différés.
- L'estimation des produits à recevoir liés aux dépenses de formation engagées.

1.5. Méthodes de consolidation

Les états financiers regroupent, par la méthode de l'intégration globale, les comptes de toutes les sociétés dans lesquelles MARE NOSTRUM exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires.

Les sociétés dans lesquelles MARE NOSTRUM exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque l'entreprise consolidante dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

1.6. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.6.1. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. De même, les résultats internes au Groupe (résultats de cession et dividendes internes, provisions sur filiales, marges incluses dans les stocks) sont éliminés du résultat.

L'élimination des profits et des pertes entre deux sociétés en intégration globale est pratiquée en totalité, puis répartie entre les intérêts du groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. Les opérations entre une entreprise en intégration globale et une entreprise en intégration proportionnelle sont éliminées au pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement.

Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise.

1.6.2. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs identifiables, des passifs identifiables et des passifs éventuels pris en charge lors d'un regroupement d'entreprises à leur juste valeur à la date d'acquisition.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai d'un an suivant l'exercice d'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables acquis.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

L'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Ils sont considérés comme ayant une durée non limitée et font l'objet d'un test de valeur par unité génératrice de trésorerie chaque année et plus s'il existe des indices de perte de valeur. Les unités génératrices de trésorerie correspondent aux activités exercées par le Groupe : Intérim, Recrutement, Formation et Portage.

La valeur d'utilité estimée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés est déterminée selon les principes suivants :

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

- Les flux de trésorerie (avant impôt) sont issus de projections à moyen terme (5 ans) élaborés par le Groupe
- Le taux d'actualisation est déterminé en incluant des hypothèses de taux d'intérêt et de risque répondant à la définition du coût moyen pondéré du capital ; ce taux est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts (11,2% au 31/12/2024)
- La valeur terminale est calculée par actualisation à l'infini du flux de trésorerie normatif, déterminé sur la base d'un taux de croissance perpétuelle (1,5% au 31/12/2024)
- La progression du chiffre d'affaires retenue est en accord avec l'organisation et les investissements actuels. Elle ne tient donc compte que des restructurations qui seraient déjà engagées à la date des tests et se base sur les investissements de renouvellement et non sur ceux de croissance.

Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à sa valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les écarts d'acquisition négatifs correspondent généralement soit à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Ils sont comptabilisés en provisions pour risques et charges.

1.6.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles sont de différentes natures :

- des logiciels, sites internet, créations d'extranets...
- des frais de constitution amortis sur une durée de 5 ans selon le mode linéaire,
- des marques achetées (non amorties) : la société est titulaire d'un droit légal (droit de propriété industrielle). L'acquisition de ce droit constitue en principe une présomption de contrôle suffisante dans la mesure où il est opposable aux tiers et peut ainsi leur restreindre l'accès aux avantages générés par l'élément. Les marques acquises sont ainsi comptabilisées en immobilisations pour leur coût d'acquisition. Ces marques ne sont pas amortissables, la durée de consommation des avantages économiques n'étant pas limitée à l'acquisition. Les marques sont valorisées au coût d'achat et font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur,
- des frais de recherche et développement. Les frais de développement peuvent être comptabilisés à l'actif s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale - ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels associatifs. Ceci implique de respecter l'ensemble des critères suivants :
 - la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
 - l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
 - la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
 - la capacité de l'immobilisation incorporelle à générer des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
 - la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les méthodes et durées d'amortissements utilisées pour les immobilisations incorporelles sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Mode	Durée
Frais de constitution	Linéaire	5 ans
Frais de recherche et développement	Linéaire	3 à 5 ans
Concessions et droits similaires	Linéaire	3 ans
Marques	Non amortissables	
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	3 à 4 ans

1.6.4. Immobilisations corporelles

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilisation différentes, ils sont enregistrés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes. Les amortissements sont comptabilisés en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée pour chaque composant.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.
Les immobilisations corporelles sont de différentes natures :

- installations techniques
- installations générales et agencements : notamment liés à l'aménagement des agences.
- matériels de transport
- matériels informatiques : essentiellement des ordinateurs, imprimantes.
- mobilier : notamment du mobilier de bureau nécessaire à l'aménagement des agences.

Les méthodes et durées d'amortissements utilisées pour les immobilisations corporelles sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	3 à 8 ans
Installations et agencements divers	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

MEUNIER
expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

1.6.5. Immobilisations financières

Les actifs financiers figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations financières sont constituées de :

- prêts au personnel,
- l'effort construction pour certaines sociétés ayant opté pour l'activation,
- dépôts et cautionnements,
- fonds de garantie (liés à l'organisme d'affacturage et aux sociétés de cautions financières),
- titres des sociétés non consolidées (ces titres sont détaillés dans la **Note 13**).

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation non consolidés s'avère inférieure à la valeur brute comptable, il est constitué, à concurrence de la différence relevée, une provision pour dépréciation. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour la Société ; elle est déterminée par rapport à sa quote-part dans les capitaux propres des entreprises concernées, éventuellement corrigée pour tenir compte des perspectives de développement et de résultat.
Les titres mis en équivalence sont décrits dans la **Note 14**.

1.6.6. Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Les taux de dépréciation appliqués sont :

- 100 % en cas de Liquidation Judiciaire
- 80 % en cas de Redressement Judiciaire
- 50 % en cas de Procédure de Sauvegarde ou Litige avéré

L'application de ces règles est complétée par une revue au cas par cas, pouvant donner lieu à des dépréciations complémentaires, des créances des clients n'étant pas dans l'une des catégories ci-dessus énoncées.

Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

MARE NOSTRUM a par ailleurs souscrit une assurance-crédit qui couvre une partie des risques d'impayés et peut permettre au Groupe d'être indemnisé en cas de non-paiement de ses créances commerciales issues de son activité travail temporaire. Lorsqu'une nouvelle créance douteuse est transférée à l'assurance-crédit, elle est enregistrée en perte irrécouvrable dès lors que l'assurance

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

indemnise la société. Tant que l'assurance n'a pas confirmé sa prise en charge, une provision pour dépréciation est constatée.

Pour certains clients, le Groupe a recours à l'affacturage. Le montant des créances cédées à l'organisme vient en diminution de l'actif.

Le coût du recours aux organismes d'affacturage présente deux volets :

- Une commission est versée à l'organisme d'affacturage. Cette commission a pour assiette les montants décaissés sur les lignes mises à disposition par l'organisme d'affacturage. Le montant de cette commission est de 982 k€ au 31 décembre 2024 (comptabilisée en charges externes d'exploitation) ;
- Des intérêts sont également payés à l'organisme d'affacturage et sont fonction du délai de paiement des factures (comptabilisés en charges financières).

Par ailleurs, le factor constitue un fonds de garantie comptabilisé en immobilisations financières à l'actif de la société.

1.6.7. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif du bilan, dans les « emprunts et dettes financières ».

Les « valeurs mobilières de placement » sont évaluées à leur coût historique.

1.6.8. Emprunts

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêts.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission d'un passif sont étalés linéairement sur la durée du passif concerné.

Obligations convertibles émises le 11 juin 2019 au bénéfice du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes.

En date du 7 juin 2019, le Conseil d'Administration de la Société agissant dans le cadre de la délégation de compétence accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 janvier 2019, a décidé l'émission de 1.000.000 obligations convertibles en actions (les « OCA ») au profit d'un établissement bancaire.
Le 11 juin 2019, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes a souscrit un emprunt obligataire convertible de 1M€ pour une durée de 7 années et à un taux d'intérêt annuel de 5%.
125.000 OC de 8€ chacune ont alors été émises et sont convertibles à raison d'1 action pour 1 obligation dans les cas suivants :

- demande par l'un des partenaires financiers de Mare Nostrum dans le cadre d'un besoin de renforcement des fonds propres de la société ;
- toute opération juridique portant sur le capital de Mare Nostrum et faisant perdre au concert des associés fondateurs sa qualité d'actionnaire disposant du plus grand nombre d'actions (directe ou indirecte) de Mare Nostrum.

Les OC non converties à leur échéance bénéficieront d'une prime de non-conversion, qui est provisionnée.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Souscription de Prêts Garantis par l'Etat (PGE)

Dans le contexte de crise sanitaire liée à la Covid 19, MARE NOSTRUM a souscrit 13 M€ de PGE sur 2020 en deux tranches (7 M€ au 1er semestre, 6 M€ au second semestre).

Par ailleurs, sa filiale AT Patrimoine a souscrit 1,1 M€ de PGE au 1er semestre 2021.

1.6.9. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée si :

- le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du Groupe,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

1.6.10. Engagements de retraites et assimilés

Les engagements de retraite sont évalués en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Le Groupe est tenu de verser une indemnité lors du départ à la retraite d'un salarié (régime à prestations définies). L'indemnité versée est un multiple du salaire mensuel de fin de carrière. Le nombre de mois dépend de l'ancienneté du salarié dans le Groupe au moment de son départ à la retraite, de la convention collective et du statut du salarié. Les droits ont été calculés sur une base linéaire entre la date à laquelle les services rendus par les membres du personnel ont commencé à générer des droits à prestation en vertu du régime (date d'entrée dans le Groupe) et la date à laquelle les services supplémentaires rendus par les membres du personnel ne généreront pas un montant significatif de droit à prestations supplémentaires en vertu du régime (soit la date de départ en retraite).

L'estimation des engagements prend en compte la probabilité pour un salarié d'être vivant dans l'entreprise à la date de son départ à la retraite. Elle est pondérée par un taux d'actualisation financier qui varie chaque année et qui est publié.

D'autre part, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres aux entités consolidées. Ces paramètres sont les suivants au 31 décembre 2024 :

Taux de progression des salaires =	2%
Age de départ à la retraite =	67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres
Taux de rotation des salariés =	1% pour les cadres et 2% pour les non-cadres
Table de mortalité utilisée =	TV 88/90
Taux d'actualisation financier =	3,38%
Le départ intervient à l'initiative du salarié.	

Ils étaient les suivants au 31 décembre 2023 :

Taux de progression des salaires =	2%
Age de départ à la retraite =	67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres
Taux de rotation des salariés =	1% pour les cadres et 2% pour les non-cadres
Table de mortalité utilisée =	TV 88/90
Taux d'actualisation financier =	3,17%
Le départ intervient à l'initiative du salarié.	

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

1.6.11. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour les différences temporaires existantes entre les bases comptables et les bases fiscales des actifs et des passifs consolidés (à l'exception des écarts d'acquisition et des participations dans les filiales). Ils sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté ou quasiment voté applicable à la période de reversement attendue.

Les effets dus aux changements des taux d'impôt s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils peuvent être imputables sur des différences temporaires taxables ou sur des bénéfices fiscaux futurs. L'imputation sur les bénéfices fiscaux futurs est prise en compte lorsqu'il existe une probabilité suffisante de réalisation ou de recouvrement évaluée à partir d'éléments prévisionnels disponibles validés par la direction du Groupe. En pratique, les prévisions sont retenues, par prudence, sur une durée de quatre ans.

Les impôts différés ont été évalués aux taux d'impôts nationaux dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé. Le taux retenu est de 25%.

1.6.12. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Groupe est spécialisé dans les métiers des ressources humaines, du BTP, de l'industrie, du transport, de la logistique et des services. Ceci s'articule autour de plusieurs activités :

- Une activité de travail temporaire, réunissant 10 marques (AL&CO, Tridentt Travail Temporaire, Illico Intérim, Ceres, E-Interim Solutions, Aer'ness Intérim, Celtic Travail Temporaire, Altitude Facilities, Grands Travaux Facilities, Infinity Interim)
- Une activité de recrutement : Neptune RH (réseau de cabinet de conseil en recrutement présent en France, au Portugal, en Pologne et en Roumanie), et LINKEYS (application de recrutement basé sur la cooptation)
- Une activité de formation articulée autour de plusieurs marques : Platinium CQFT, Contact D Pro, Focs Consult et AT Patrimoine
- Une activité de portage salarial (Altros) et d'accompagnement à la mobilité professionnelle (GO Mobilité)
- Une activité de prestations de services RH incluant une plateforme *back-office* destinée aux ETT des secteurs médical et médico-social (Inalvea Développement, UNI'TT), ainsi qu'un acteur de la prestation de services intervenant notamment dans le domaine de la culture (L'Agence Unique)
- Des activités annexes : activités des sociétés holdings

L'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les prestations de services sont comptabilisées au moment où le service est rendu. Les ventes de produits sont comptabilisées lors de la livraison et du transfert du titre de propriété.

1.6.13. Contrats de location financement

Les contrats de location financement de la société n'ont pas été jugés significatifs et n'ont donc pas été retraités.

1.6.14. Conversion des filiales en devise

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprise

Comme préconisé par le règlement ANC n° 2020-01, les modes de conversion des comptes des filiales étrangères ont été appliqués selon le caractère autonome ou non des filiales concernées :

Selon la méthode du cours historique si l'entreprise est non autonome,
Selon la méthode du cours de clôture si l'entreprise est autonome.

Les filiales concernées sont la société roumaine et ACVILA et la société suisse LINKEYS.

1.6.15. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.
Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.
Si la prise en compte, pour le calcul du résultat par action, des instruments donnant droit au capital de façon différée, génère un effet anti-dilutif, ces instruments ne sont pas pris en compte.

1.6.16. Information sectorielle

Une répartition du chiffre d'affaires par métier est opérée selon les axes suivants :

- Intérim,
- Recrutement,
- Formation,
- Portage & Mobilité,
- Prestations de services RH & Autres

La répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques s'effectue sur la base de la destination du chiffre d'affaires.

1.6.17. Distinction résultat courant / résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments non récurrents des activités ordinaires sont portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises d'amortissements,
- Dotations et reprises de dépréciation des créances.

Les éléments exceptionnels, hors activités ordinaires, constituent le résultat exceptionnel.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Partie 2 - Périmètre de consolidation

A la clôture, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Société	Type	31/12/2024			31/12/2023		
		% Intérêt	% Contrôle	Méthode	% Intérêt	% Contrôle	Méthode
MARE NOSTRUM	Société mère						
2I 010	Société opérationnelle	83,51	88	IG	83,51	88	IG
2I 020	Société opérationnelle	97,84	98,44	IG	97,84	98,44	IG
2I 030	Société opérationnelle	91,95	96,89	IG	91,95	96,89	IG
2I 040	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
2I 050	Société opérationnelle	72,12	76	IG	72,12	76	IG
2I 060	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
2I 070	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
2I 080	Société opérationnelle	Non applicable			72,43	76	IG
2I 090	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
2I 100	Société opérationnelle	83,49	83,49	IG	83,49	83,49	IG
2ID	Société holding	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
2IP	Société opérationnelle	Non applicable			89,2	93,99	IG
AC 020	Société opérationnelle	80	80	IG	80	80	IG
AC 030	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 050	Société opérationnelle	Non applicable			98,22	98,22	IG
AC 060	Société opérationnelle	80	80	IG	80	80	IG
AC 070	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 080	Société opérationnelle	Non applicable			100	100	IG
AC 090	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
AC 100	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
AC 110	Société opérationnelle	Non applicable			94,9	94,9	IG
AC 120	Société opérationnelle	Non applicable			94,9	94,9	IG
AC 130	Société opérationnelle	75,84	75,84	IG	75,84	75,84	IG
AC 140	Société opérationnelle	Non applicable			98,95	98,95	IG
AC 150	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
AC 160	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
AC 170	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
AC 180	Société opérationnelle	Non applicable			76	76	IG
AC 190	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
AC 200	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 210	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 220	Société opérationnelle	Non applicable			76	76	IG
AC 230	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
ACVILA	Société opérationnelle	51	51	IG	51	51	IG
ALTITUDE FACILITIES EVENT	Société opérationnelle	Non applicable			99,87	99,87	IG
ALTROS INGENIERIE	Société opérationnelle	70	100	IG	70	100	IG
ALTROS IT	Société opérationnelle	65,8	94	IG	65,8	94	IG

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

ALTROS MANAGEMENT	Société opérationnelle	65,8	94	IG	65,8	94	IG
ALTROS	Société opérationnelle	70	100	IG	70	100	IG
ALTROS SERVICES	Société opérationnelle	70	70	IG	70	70	IG
ALTROS TALENTS	Société opérationnelle	65,8	94	IG	65,8	94	IG
ARCADIA AURA	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
ARCADIA BFC	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AT PATRIMOINE	Société opérationnelle	89,99	89,99	IG	89,99	89,99	IG
C010	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
C020	Société opérationnelle	Non applicable			76	76	IG
C030	Société opérationnelle	Non applicable			76	76	IG
C040	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
CELTIC INTERIM	Société opérationnelle	83,7	99,89	IG	83,7	99,89	IG
CONTACT D PRO	Société opérationnelle	40	40	MEE	40	40	MEE
EI 020	Société opérationnelle	Non applicable			88,8	88,8	IG
E-INTERIM SOLUTIONS	Société opérationnelle	97,86	97,86	IG	97,86	97,86	IG
ELP01	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
ELP02	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
ELP06	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
FOCS CONSULT	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
GO MOBILITE	Société opérationnelle	70	70	IG	70	70	IG
IMNFA	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
INALVEA DEVELOPPEMENT	Société opérationnelle	80	80	IG	80	80	IG
L'AGENCE UNIQUE	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
LINKEYS	Société opérationnelle	90,84	89,86	IG	90,84	89,86	IG
LINKEYS FRANCE	Société opérationnelle	90,84	100	IG	90,84	100	IG
M010	Société opérationnelle	83,79	83,79	IG	83,79	83,79	IG
MAG 020	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
MN DEVELOPPEMENT	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
NEPTUNE RH	Société opérationnelle	89,99	89,99	IG	89,99	89,99	IG
NEW GEST	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
NRH 010	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
NRH 020	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
NRH 030	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
NRH 31	Société opérationnelle	Non applicable			100	100	IG
NRH 69	Société opérationnelle	Non applicable			100	100	IG
NRH 75	Société opérationnelle	Non applicable			100	100	IG
NRH APT	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
PLATINIUM	Société opérationnelle	99,61	99,61	IG	99,61	99,61	IG
SILLAGE	Société opérationnelle	70	100	IG	70	100	IG
TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
TRIDENTT 050	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 070	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 080	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
TRIDENTT 090	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
TRIDENTT 100	Société opérationnelle	97,69	97,69	IG	97,69	97,69	IG

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

TRIDENTT 110	Société opérationnelle	99,78	99,78	IG	99,78	99,78	IG
TRIDENTT 120	Société opérationnelle	77,08	77,08	IG	77,08	77,08	IG
TRIDENTT 140	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 150	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 160	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 170	Société opérationnelle	84	84	IG	84	84	IG
TRIDENTT 180	Société opérationnelle	Non applicable			94,9	94,9	IG
TRIDENTT 190	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
TRIDENTT 200	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
TRIDENTT 220	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
TRIDENTT 230	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 240	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 250	Société opérationnelle	Non applicable			76	76	IG
TRIDENTT 260	Société opérationnelle	Non applicable			76	76	IG
TRIDENTT 270	Société opérationnelle	Non applicable			76	76	IG
TRIDENTT SAVOIE INTERIM	Société opérationnelle	93,41	93,41	IG	93,41	93,41	IG
TRIDENTT SECOND OEUVRE	Société opérationnelle	83,35	83,35	IG	83,35	83,35	IG
UNITT	Société opérationnelle	50	50	IG	50	50	IG

Nota Bene :

2024 :

- MARE NOSTRUM n'exercice plus le contrôle sur les sociétés en liquidations judiciaires suivantes :
 - 2I 070
 - 2I 080
 - 2I 090
 - 2IP
 - AC 050
 - AC 080
 - AC 110
 - AC 120
 - AC 140
 - AC 150
 - AC 160
 - AC 170
 - AC 180
 - AC 190
 - AC 220
 - AC 230
 - ALTITUDE FACILITIES EVENT
 - C 020
 - C 030
 - EI 020
 - MAG 020
 - MN DEVELOPPEMENT
 - NRH 030
 - NRH 31
 - NRH 69
 - NRH 75
 - TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

- TRIDENTT 080
- TRIDENTT 180
- TRIDENTT 190
- TRIDENTT 200
- TRIDENTT 220
- TRIDENTT 250
- TRIDENTT 260
- TRIDENTT 270

2023 :

- MARE NOSTRUM a :
 - Augmenté sa participation dans :
 - 2I 020, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 97,84%
 - AC 050, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 99,22%
 - AC 140, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 98,95%
 - ALTITUDE FACILITIES EVENT, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 99,87%
 - E-INTERIM SOLUTIONS, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 97,86%
 - ELP 01, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
 - ELP 02, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
 - ELP 06, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
 - INALVEA DEVELOPPEMENT, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 80%
 - NRH 31, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
 - NRH 69, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
 - NRH 75, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
 - TRIDENTT 100, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 97,69%
 - TRIDENTT 110, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 99,78%
 - Diminué sa participation dans :
 - 2I 100, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 83,49%

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Partie 3 - Notes sur les postes du compte de résultat

Note 1 - Chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Vente de marchandises	809	378
Production vendue biens	0	0
Production vendue services	118 548	168 276
Produits des activités annexes	1 165	880
Chiffre d'affaires	**120 522**	**169 534**

La répartition du chiffre d'affaires par métier est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Travail Temporaire	94 717	143 982
Recrutement	754	1 843
Formation	11 006	10 369
Portage & Mobilité	9 308	8 765
Prestations de services RH & Autres	4 736	4 574
Chiffre d'affaires	**120 522**	**169 534**

L'activité Travail Temporaire, totalise un chiffre d'affaires annuel de 94,7 M€ en 2024 contre 144 M€ en 2023. Sur l'exercice, l'activité phare du Groupe a réussi à consolider ses positions en pleine réorganisation avec un repli de son activité limité à - 7% à périmètre comparable (c'est à dire chiffre d'affaires 2023 retraité des sociétés liquidées et agences fermées en 2024, - 34% à périmètre constant) dans un marché du Travail Temporaire au niveau national qui a vu le nombre d'intérimaires baisser en moyenne de – 8,6% sur l'année 2024. La division Formation, qui a conservé le même périmètre et n'est pas concernée par les procédures en cours, voit ses revenus annuels progresser de 5%, portés par le lancement des nouvelles formations (PASI, etc.). Ainsi, le chiffre d'affaires de la division s'élève à 11 M€ en 2024 contre 10,4 M€ l'an passé. L'activité Portage, également préservée par les procédures, s'améliore pour augmenter de 8,7 M€ en 2023 à 9,3 M€ en 2024. La division Recrutement réalise, quant à elle sur le nouveau périmètre, 0,7 M€ de chiffre d'affaires en 2024 consécutivement à la réorganisation des cabinets de recrutement, soit un recul de 1,1 M€. Concernant la division Prestations RH & autres, le chiffre d'affaires s'établit à 4,7 M€ sur 2024 contre 4,5 M€ en 2023. Cette division, bénéficie de l'accélération des revenus de l'Agence Unique (+ 59% de chiffre d'affaires).

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Le chiffre d'affaires par zone géographique se présentait ainsi :

Libellé	31/12/2024	France	Europe (hors France)	Autres
Ventes de marchandises	809	809	0	0
Production vendue Biens	0	0	0	0
Production vendue Services	118 548	116 410	1 237	901
Produits des act. annexes	1 165	1 088	7	69
Chiffre d'affaires	**120 522**	**118 307**	**1 245**	**970**

Libellé	31/12/2023	France	Europe (hors France)	Autres
Ventes de marchandises	378	378	0	0
Production vendue Biens	0	0	0	0
Production vendue Services	168 276	165 948	1 359	969
Produits des act. annexes	880	794	20	66
Chiffre d'affaires	**169 534**	**167 120**	**1 379**	**1 035**

Une partie du chiffre d'affaires de la société ALTROS est générée au Moyen-Orient.

Note 2 - Autres produits d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	48
Subventions d'exploitation	141	375
Reprises amortissements et provisions	327	511
Transferts de charges	1 870	3 745
Autres produits	236	830
Autres produits d'exploitation	2 575	5 510

Les transferts de charges comprennent principalement des coûts d'hébergement et de déplacement des intérimaires.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 3 - Autres charges et charges externes

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Sous-traitance	2 894	2 514
Loyers	6 660	10 931
Assurance	865	932
Honoraires	2 649	3 047
Communication et publicité	392	933
Voyages et déplacements	11 364	17 937
Services bancaires	1 332	1 725
Autres achats et charges externes	571	1 172
Autres charges externes	**26 727**	**39 192**

Les loyers diminuent de 4 271 K€ entre 2023 et 2024, consécutivement à la fermeture de 37 sociétés en 2024.

Le poste « Voyages et déplacements » concerne, pour la majorité du solde, les indemnités de grands déplacements payées aux salariés intérimaires. Cette indemnité concerne les salariés du BTP. C'est une allocation forfaitaire attribuée aux travailleurs lorsque leur lieu de travail est trop éloigné de leur lieu d'habitation. Ce montant figure sur les bulletins de salaires mais il n'est pas soumis à charges sociales.
Ces indemnités s'élèvent à 9 960 k€ au 31/12/2024 contre 15 703 k€ au 31/12/2023.

Note 4 - Charges de personnel

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Salaires et traitements	70 445	101 133
Charges sociales	18 670	26 351
Participation / Intéressement	18	19
Charges de personnel	**89 133**	**127 503**

L'effectif du groupe à la clôture se présente ainsi par catégorie* :

Catégories	31/12/2024	31/12/2023
Permanents	317	448
Intérimaires	1 711	2 545
Effectif	2 027	2 993

* Les effectifs permanents sont mentionnés en « équivalent temps plein ».

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 334	1 644
Dotations aux provisions sur immobilisations	355	584
Dotations aux provisions sur actif circulant	588	336
Dotations aux provisions pour risques et charges	66	35
Dotations aux amortissements et provisions	**2 343**	**2 600**

Les dotations aux provisions sur immobilisations concernent les sociétés LINKEYS et LINKEYS FRANCE dont la valeur des immobilisations est estimée à 200 k€.

Note 6 - Résultat financier

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Produits de participations	3	796
Produits des autres immobilisations financières	-1	1
Différences positives de change	37	203
Produits nets sur cession de VMP	8	13
Autres intérêts et produits assimilés	17	85
Reprises sur provisions et transferts de charges	1	1
Total des produits financiers	**63**	**1 099**
Intérêts et charges assimilées	548	1 522
Différences négatives de change	48	61
Charges nettes sur cession de VMP	0	0
Autres charges financières	0	20
Dotations aux provisions	2 151	157
Total des charges financières	2 747	1 759
Résultat financier	-2 684	-660

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Les différences positives et négatives de change concernent essentiellement LINKEYS.

Le poste « Intérêts et charges assimilées » concerne principalement les intérêts liés au factor et aux emprunts bancaires, les agios bancaires et les intérêts de comptes courant avec des sociétés hors groupe.

Les dotations aux provisions financières concernent principalement des dépréciations de titres de sociétés hors groupe. Ces sociétés hors groupe sont essentiellement des sociétés dont la liquidation judiciaire est intervenue en 2024.

Note 7 - Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	199	28
Produits de cession d'immobilisations	28	463
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	7 106	3
Reprises sur provisions et transferts de charges	197	0
Total des produits exceptionnels	**7 530**	**494**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	776	1 535
VNC des immobilisations cédées	58	182
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 865	2
Dotations exceptionnelles aux provisions	5 798	80
Total des charges exceptionnelles	**10 497**	**1 799**
Résultat exceptionnel	**-2 967**	**-1 304**

Les autres produits exceptionnels sur opérations en capital concernent principalement :

- des ajustements de passifs liés aux procédures collectives pour 5 494 K€, aux motifs :
 - d'absences de déclaration de leurs dettes par les créanciers au mandataires judiciaires ou pour des montants moindres que ceux figurant au passif des débitrices
 - de rejets de créances déclarées par les créanciers et contestées par les débitrices ou mandataires judiciaires devant le juge commissaire
- des résultats de cession consolidés de sociétés déconsolidées pour 1 611 K€.

Les autres charges exceptionnelles sur opérations en capital sont composées :

- Des honoraires exceptionnels liées aux procédures collectives d'un montant de 4 974 K€
- Des ajustements de passifs liés aux procédures collectives pour 539 K€ (dettes contestées par les débitrices mais admises au passif de la procédure par le juge commissaire).

Les dotations exceptionnelles aux provisions concernent principalement des dépréciations de créances envers des sociétés déconsolidées et les dépréciations des titres de sociétés déconsolidées.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 8 - Impôts

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Impôt sur les sociétés	353	708
Impôt différé	112	188
Charge d'impôt	465	896

Le Groupe MARE NOSTRUM n'a pas opté pour le dispositif de l'intégration fiscale.
Le sous-groupe AT PATRIMOINE a, quant à lui, opté pour le dispositif de l'intégration fiscale en 2024.

Déficits reportables :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Déficit reportable initial	44 784	43 437
Déficit reportable consommé	1 881	2 168
Déficit reportable net	42 903	41 269

Preuve d'impôt :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT NET	-10 485	-12 040
Impôt sur les sociétés	353	708
IS Différé	112	188
Sous-Total Impôt	465	896
Résultat avant IS	-10 020	-11 144
Taux IS	25%	25%
IS Théorique	-2 505	-2 786
Ecart IS théorique / IS Réel	2 970	3 682
ECART	0	0
Déficits reportables	2 967	4 843
Autres décalages temporaires	0	-20
Différences permanentes	-96	-907
Différence de taux stés	88	15
Effet de l'imposition à taux réduit	0	-9
Autres différences	11	-241
Impôts expliqués	2 970	3 682

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 9 – Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part présente la variation suivante :

	31/12/2024	31/12/2023
Résultats des sociétés mises en équivalence	1	10

Le résultat des sociétés mises en équivalence est déterminé en appliquant le pourcentage d'intérêts aux résultats des sociétés concernées. Ainsi, les variations constatées sont fonction des résultats.
Une seule société est intégrée selon la méthode de la mise en équivalence : CONTACT D PRO.

Note 10 – Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat net par action est obtenu en ramenant le résultat net au nombre pondéré d'actions en cours de l'exercice (soit 7 574 968 actions).

Le résultat net dilué par action est calculé par rapport au nombre moyen pondéré d'actions en circulation incluant la conversion potentielle de toutes les actions pouvant avoir un effet dilutif. Les bons de souscription d'actions liés aux obligations convertibles représentent des éléments dilutifs. L'emprunt obligataire convertible de 1 M€ figurant au passif au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2024 est susceptible d'aboutir à la conversion de 125 000 obligations en 125 000 actions. Cependant, le résultat net étant négatif, ces éléments ne sont pas considérés comme des instruments dilutifs.

Il se présente de la façon suivante :

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net (part du Groupe) (en milliers d'euros)	-9 949	-11 725
Nombre d'actions	7 574 968	7 574 968
Résultat par action (en euros)	-1,31	-1,55
Nombre d'action comprenant les éléments dilutifs	7 574 968	7 574 968
Résultat dilué par action (en euros)	-1,31	-1,55

MEUNIER
expertise comptable
Audit · Conseil en entreprises

Partie 4 - Notes sur les postes du bilan

Note 11 - Immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition sont inclus dans les immobilisations incorporelles.

(en milliers d'euros)	Brut	Amortissements	Net
Valeur au 31/12/2023	15 900	-3 326	12 574
Ecart d'acquisition constaté au cours de l'exercice	0	0	0
Sortie	-1 458	0	-1 458
Autres variations	0	0	0
Dotation de l'exercice	0	-787	-787
Ecarts d'acquisition	**14 442**	**-4 114**	**10 328**

Les sorties d'écarts d'acquisition de 1 458 k€ concernent les sociétés en liquidations judiciaires.

La dotation de 787 k€ concerne :

- pour 390 k€ l'écart d'acquisition de LINKEYS,
- pour 397 k€ l'écart d'acquisition de TRIDENTT 090.

Les immobilisations incorporelles se présentent ainsi :

(en milliers d'euros)	Brut	Amortissements	Net	31/12/2023
Ecarts d'acquisition	14 442	4 114	10 328	12 574
Frais d'établissement	25	23	2	2
Frais de recherche et développement	2 278	2 089	189	520
Concessions, Brevets, Droits similaires	3 091	1 530	1 561	2 130
Fonds de commerce	2	0	2	2
Autres immobilisations incorporelles	1 624	1 581	43	448
Avances & acomptes /immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	**21 463**	**9 337**	**12 126**	**15 676**

Le poste « Concession, Brevets, Droits similaires » est composé principalement de la marque AL&CO acquise par MARE NOSTRUM auprès de la société AL&CO DEVELOPPEMENT pour 1,2 M€ sur la base d'une valeur estimée à dire d'expert indépendant.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

La variation des immobilisations incorporelles se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclasse-ments	Autres variations	31/12/2024
Ecarts d'acquisition	15 900	0	0	0	-1 458	14 442
Amortissements des écarts d'acquisition	-3 326	-787	0	0	0	-4 114
Frais d'établissement	28	0	-1	0	-2	25
Amortissements des frais d'établissement	-26	-1	1	0	2	-23
Frais de recherche et de développement	2 278	0	0	0	0	2 278
Amortissements des frais de recherche et de développement	-1 759	-330	0	0	0	-2 089
Concessions, brevets, droits similaires	3 184	64	-25	8	-140	3 091
Amortissements des concessions, brevets, droits similaires	-1 053	-606	25	0	105	-1 530
Fonds de commerce	2	0	0	0	0	2
Amortissements des fonds de commerce	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	2 148	0	-71	0	-452	1 624
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	-1 700	-150	39	0	230	-1 581
Immobilisations incorporelles	**15 676**	**-1 809**	**-32**	**8**	**-1 715**	**12 126**

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 12 - Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Brut	Amortissements	Net	31/12/2023
Terrains	0	0	0	0
Constructions	27	27	0	13
Installations Techniques, Matériel & Outillage	188	113	75	96
Autres immobilisations corporelles	3 972	3 000	972	1 341
Immobilisations en cours	0	0	0	19
Avances & acomptes /Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	**4 188**	**3 141**	**1 047**	**1 469**

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclasse-ments	Autres variations	31/12/2024
Terrains	0	0	0	0	0	0
Dépréciations des terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	75	0	0	0	-47	27
Amortissements des Constructions	-62	0	0	0	35	-27
Installations techniques, matériel et outillage	193	1	0	0	-5	188
Amortissements des installations techniques, matériel et outillage	-96	-21	0	0	4	-113
Autres immobilisations corporelles	4 415	104	-104	8	-451	3 972
Amortissements des autres immobilisations corporelles	-3 074	-355	77	0	351	-3 000
Immobilisations corporelles en cours	19	0	0	-15	-4	0
Dépréciations des immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	**1 469**	**-271**	**-27**	**-7**	**-117**	**1 047**

MEUNIER
Expertise Comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 13 - Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Brut	Dépréciations	Net	31/12/2023
Participations	6 924	6 815	109	204
Créances sur Participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	45	0	45	50
Prêts	760	0	760	788
Autres Immobilisations Financières	8 144	0	8 144	3 119
Immobilisations financières	**15 873**	**6 815**	**9 057**	**4 161**

Le poste « Participations » au 31 décembre 2024 comprend :

- Des titres de la SOCAMETT et SOMUDIMEC pour 83 k€ : la SOCAMETT a pour objet de cautionner les Entreprises de Travail Temporaire (ETT) en matière de salaires versés aux intérimaires, d'indemnités de précarité d'emploi et d'indemnités compensatrices de congés payés, de cotisations obligatoires dues pour les salariés intérimaires. Le montant de la garantie financière est égal à 8% du chiffre d'affaires hors taxe des sociétés. En contrepartie, les sociétés de travail temporaire doivent acquérir des parts sociales de la SOCAMETT
- Des titres des sociétés non consolidées (6 841 k€).

Les titres des sociétés non consolidées sont répartis de la façon suivante :

Titres chez	Titres de	Valeur brute (k€)	Provision (k€)	Titres sociétés déconsolidées Valeur brute (k€)	Titres sociétés déconsolidées Provision (k€)	% de détention	Commentaires
2I 050	INFINITY IMMO	1	0			50,00%	N/S
2ID	2I 080	35	35			69,98%	Liquidation en cours
2ID	2IP	792	792	0	0	89,20%	Liquidation en cours
AC 020	SASP LT 65	5	0			Non connu	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	LUDOVINO	2	0			34,00%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	GDS 21	1	1			33,33%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	ECOSPH'R	17	0			51,00%	Cession en cours
MARE NOSTRUM	ENIGMATIC	60	60			9,87%	Influence négligeable

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

MARE NOSTRUM	AL&CO DEVELOPPEMENT	0	0			13,00%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	SCI AV EUROPE	0	0			33,98%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	COMMUNITY WEB	8	8			85,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	IMFA	10	10			67,00%	Fonds de dotation
MARE NOSTRUM	TIKOPIA	1	0			10,00%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	FCG	96	96			0,40%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	2I 070	34	34	61	61	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	2I 080	3	3	9	9	6,02%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	2I 090	47	47	70	70	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 050	600	600			99,22%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 080	429	429	346	346	100,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 110	288	288			94,90%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 120	47	47			94,90%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 140	282	282			98,95%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 150	47	47			94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 160	47	47	54	54	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 170	47	47	63	63	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 180	23	23	84	84	76,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 190	31	31	38	38	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 220	23	23	87	87	76,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 230	29	29	6	6	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	ALTITUDE FACILITIES EVENT	381	381	168	168	99,87%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	C 020	38	38	248	248	76,00%	Liquidation en cours

MARE NOSTRUM	C 030	38	38	129	129	76,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	EI 020	44	44			88,80%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	MAG 020	6	6			94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	MN DEVELOPPEMENT	5	5			94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	NRH 030	100	100			94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	NRH31	9	9	2	2	100,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	NRH69	10	10			100,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	NRH75	67	67	20	20	100,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 080	70	70	145	145	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 180	287	287			94,90%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 190	47	47	239	239	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 200	55	55	31	31	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 220	61	61	90	90	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 250	23	23	44	44	76,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 260	23	23	11	11	76,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 270	23	23	291	291	76,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT	207	207	106	106	94,00%	Liquidation en cours
Total		**4 500**	**4 474**	**2 341**	**2 341**		

Le poste « Autres immobilisations financières » est principalement composé de :

- Dépôts de garantie
- Fonds de garantie des organismes de caution du travail temporaire, y compris par la banque THEMIS (4 842 k€ pour cette dernière au 31 décembre 2024, nul au 31 décembre 2023). Cette variation fait suite au changement de garant financier au 1er juillet 2024.
- Fonds de garantie des organismes d'affacturage (2 583 k€ au 31 décembre 2024 contre 2 177 k€ au 31 décembre 2023)

MEUNIER
Expertise comptable
Audit Conseil en entreprises

Note 14 – Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence correspondent à la quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés intégrées selon la méthode de la mise en équivalence, à savoir : CONTACT D PRO.

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Dividendes	Résultat	Variation de périmètre	31/12/2024
Titres Mis en équivalence	39	0	1	0	40

Note 15 - Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Valeur brute	26 858	25 605
Provisions	-6 104	-701
Valeur nette	20 754	24 903

Dans le secteur du travail temporaire, les comptes clients font l'objet d'une assurance-crédit.

L'analyse par échéance des créances clients se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Créances clients	26 858	26 858	0	0

Les montants des créances cédées à l'organisme d'affacturage sont mentionnés dans les engagements hors bilan (Partie 6).

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 16 - Autres créances et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	Brut	Provisions	Net	31/12/2023
Impôts différés actifs	518	0	518	603
Avances & Acomptes versés	2 962	134	2 829	2 908
Personnel & Organismes sociaux	561	0	561	1 640
Etat - Taxes et IS	380	0	380	813
Comptes de TVA	3 339	0	3 339	6 864
Comptes courants débiteurs	5 290	3 063	2 228	3 313
Autres Créances	3 607	645	2 962	4 515
Charges constatées d'avance	392	0	392	675
Charges à répartir	0	0	0	0
Primes de Remboursement des Obligations	0	0	0	0
Autres Créances et comptes de régularisation	**17 048**	**-3 841**	**13 207**	**21 331**

Le poste « Avances et acomptes versés » (2 962 k€) comprend les fournisseurs débiteurs et les avoirs à recevoir.

Le poste « Comptes courants débiteurs » est principalement composé pour 5 290 k€ en valeur brute de comptes courants de sociétés liées hors périmètre, dont principalement :

- 919 k€ pour AEQUOR
- 893 k€ pour AZUR 4.0
- 630 k€ pour TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT
- 338 k€ pour NRH 31
- 292 k€ pour AC 170
- 253 k€ pour AV EUROPE
- 248 k€ pour R1 ENERGIE
- 218 k€ pour AC 220
- 205 k€ pour AC 180
- 176 k€ pour NRH 69
- 124 K€ pour AC 230
- 103 k€ pour AC 120
- 97 k€ pour AC 190
- 96 k€ pour SC2A

Certaines de ces créances sont dépréciées à 100% et ne seront pas recouvrées à moins d'un an.

Le poste « Autres créances » (3 607 k€) comprend des produits à recevoir afférents aux remboursements de formations et subventions d'apprentissage et des débiteurs divers dont 1 812 k€ concernant des parties liées (cf. Partie 6 : Autres informations - Parties liées).

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

L'analyse par échéance des autres créances se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Avances et acomptes versés	2 962	2 962	0	0
C/C débiteurs	5 290	5 290	0	0
Personnel	561	561	0	0
Créances fiscales	380	380	0	0
TVA débitrice	3 339	3 339	0	0
Créances sur immobilisations	0	0	0	0
Autres créances	3 607	3 607	0	0
Charges constatées d'avance	392	392	0	0
Charges à répartir	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
Autres Créances et comptes de régularisation	**16 530**	**16 530**	**0**	**0**

Le détail des impôts différés actifs et des impôts différés passifs de présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Acquisitions / Dotations	Cessions / Consommations	Reclassements	Autres variations	31/12/2024
Engagements de retraite	39	0	-13	0	0	26
Activation déficits reportables	542	0	-46	0	-26	470
Décalage temporaire	22	0	0	0	0	22
IMPOTS DIFFERES ACTIF	**603**	**0**	**-59**	**0**	**-26**	**518**
Décalage temporaire	51	0	-51	0	0	0
Provisions intragroupes	3	0	0	0	25	28
IMPOTS DIFFERES PASSIF	**54**	**0**	**-51**	**0**	**25**	**28**

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 17 – Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Provision engagement personnel	105	156
Provisions pour risques	396	541
Provisions pour charges	4	50
Provisions pour risques et charges	**505**	**747**

La variation des provisions se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Dotations	Reprises	Reclasse-ments	Autres variations	31/12/2024
Provision engagement personnel	156	0	-51	0	0	105
Provisions pour risques	541	119	-5	0	-259	396
Provisions pour charges	50	4	-50	0	0	4
Provisions pour risques et charges	**747**	**123**	**-106**	**0**	**-259**	**505**

Les dotations aux provisions pour risques de 119 k€ concernent principalement :

- la provision de la prime de non-conversion liée à l'emprunt obligataire souscrit par la CASRA chez MARE NOSTRUM,
- la provision d'un risque chez 2ID.

Les reprises de provisions (106 k€) concernent notamment les engagements de retraite pour 51 K€. Cette reprise n'a pas été utilisée et est consécutive à la baisse de l'effectif du groupe consolidé.

Les autres variations des provisions pour risques de -259 k€ concernent les sociétés déconsolidées.

MEUNIER
Expertise Comptable
Audit Conseil en entreprises

Note 18 - Emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles	1 000	1 000
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts obligataires	**1 000**	**1 000**
Emprunts long terme	17 118	17 168
Autres emprunts et dettes financières	62	72
Concours bancaires courants	2 982	2 702
Intérêts courus	352	108
Emprunts et dettes financières	**20 514**	**20 050**
Endettement financier	**21 514**	**21 050**

Le détail des dettes par échéance se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	1 000	0	1 000	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts long terme	17 118	240	765	16 113
Autres emprunts et dettes financières	62	62	0	0
Concours bancaires courants créditeurs	2 982	0	2 982	0
Intérêts courus	352	0	352	0
Endettement financier	**21 514**	**302**	**5 099**	**16 113**

Le poste « Emprunts obligataires convertibles » est composé d'un emprunt obligataire convertible en actions assorti de bons de souscription d'actions mis en œuvre par MARE NOSTRUM et souscrit par la société CASRA CAPITAL. 190 839 BSA ont été accordés, portant intérêts au taux annuel de 5%, à échéance au 11 juin 2026.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Le poste « Emprunts long terme » comprend :

Société	Montant à l'origine (en milliers d'euros)	Taux à l'origine	Dernière échéance à l'origine	Solde restant dû (en milliers d'euros)
MARE NOSTRUM	5 000	5,95%	nov.-28	2 857
MARE NOSTRUM	2 400	5,90%	déc.-25	1 200
MARE NOSTRUM	500	3,20%	mai-23	74
MARE NOSTRUM	466	5,00%	avr.-29	279
MARE NOSTRUM	150	5,00%	sept.-27	66
MARE NOSTRUM	200	5,00%	juil.-26	55
MARE NOSTRUM	500	5,00%	juil.-28	249
MARE NOSTRUM	200	5,00%	janv.-27	72
MARE NOSTRUM	1 250	3,54%	juin-28	1 018
MARE NOSTRUM	1 250	4,29%	mai-27	905
MARE NOSTRUM	1 000	0,31%	mai-26	710
MARE NOSTRUM	1 000	5,00%	mai-28	700
MARE NOSTRUM	1 000	0,70%	juin-28	815
MARE NOSTRUM	500	0,80%	mai-26	397
MARE NOSTRUM	1 000	5,00%	mai-28	793
MARE NOSTRUM	1 000	5,00%	oct.-28	881
MARE NOSTRUM	1 000	2,93%	oct.-26	938
MARE NOSTRUM	500	0,80%	nov.-26	459
MARE NOSTRUM	1 000	5,00%	oct.-28	938
MARE NOSTRUM	1 250	4,32%	oct.-28	1 121
MARE NOSTRUM	1 250	3,39%	oct.-28	1 121
MARE NOSTRUM	600	6,27%	mars-30	429
ACVILA	17	N/S	N/S	13
AT PATRIMOINE	450	0,55%	mars-27	376
AT PATRIMOINE	450	0,73%	févr.-27	379
AT PATRIMOINE	125	0,55%	févr.-27	103
AT PATRIMOINE	125	0,73%	févr.-27	105
AT PATRIMOINE	33	0,90%	déc.-26	14
ALTROS SERVICE	82	1,10%	juin-26	28
C 010	71	1,38%	mai-24	12
LINKEYS	22	0,70%	mars-29	11
			Total	17 118

La procédure de redressement judiciaire de la société MARE NOSTRUM a pour effet le gel des dettes bancaires et leur remboursement selon un plan qui sera proposé au tribunal de commerce en 2025.

L'endettement financier net se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 999	7 293
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	-2 982	-2 702
TRESORERIE NETTE	5 017	4 591
Dettes financières	18 532	18 348
ENDETTEMENT BRUT	18 532	18 348
ENDETTEMENT NET	13 515	13 757

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 19 – Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Impôts différés passifs	28	54
Fournisseurs	11 304	9 978
Avances & Acomptes reçus sur commandes	1 429	3 393
Personnel	5 875	7 350
Organismes sociaux	7 009	5 457
Comptes de TVA	20 801	25 812
Etat - taxes et IS	1 247	2 149
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	332	0
Comptes courants créditeurs	4 962	759
Autres dettes	1 957	571
Produits constatés d'avance	107	14
Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	**55 051**	**55 538**

L'augmentation des postes fournisseurs, organismes sociaux et Etat est liée au gel des dettes dans le cadre des procédures collectives. Les dettes de TVA ont quant à elle diminué du fait de l'ajustement des passifs déclarés par les organismes fiscaux. La hausse des comptes courants créditeurs est principalement liée à la déconsolidation des filiales en liquidation judiciaire.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Partie 5 - Notes sur le Tableau de flux de trésorerie

Note 20 – Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement représente la variation des besoins de financements à court terme résultant des décalages de flux de trésorerie. Ces flux de trésorerie sont liés à l'activité opérationnelle du Groupe (décaissements et encaissements).

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Variation des stocks	- 14	33
Variation des clients	- 3 314	- 201
Variation des créances d'exploitation	1 266	881
Variation des fournisseurs	2 954	1 522
Variation des dettes d'exploitation	7 033	10 176
Variation du besoin en fonds de roulement	**7 924**	**12 412**

Note 21 – Autres éléments

La déconsolidation sans cession de sociétés dont la contribution dans les capitaux propres était négative engendre un produit exceptionnel non générateur de trésorerie de **1 611 k€**, retraité de la capacité d'autofinancement dans ce flux.

Note 22 – Variation d'immobilisations financières

La variation d'immobilisations financières, de 5 952 k€, est essentiellement composée de l'augmentation des fonds de garantie des organismes de caution du travail temporaire et des fonds de garantie des organismes d'affacturage, comme évoqué en **note 13**.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Partie 6 – Autres informations

Société consolidante

La société MARE NOSTRUM, société consolidante des présents comptes, est elle-même détenue, à **46,77%**, par la SAS AEQUOR. C'est cette dernière qui est la société mère lors de l'établissement des comptes consolidés établis pour la consolidation légale.

Parties liées

Cette liste est établie pour les transactions :
- qui ne sont pas internes au Groupe consolidé,
- qui présentent une importance significative et n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.

Il peut s'agir de facturations au titre de mandats, de loyers ou de prestations de services.

31/12/2024 :

Société (chez)	Société (avec)	Personne(s) concernée(s)		Montants (milliers euros)	Sens
MARE NOSTRUM	AEQUOR	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT		919	D
MARE NOSTRUM	AZUR 4.0	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT		893	D
			TOTAL	1 812	D

31/12/2023 :

Société (chez)	Société (avec)	Personne(s) concernée(s)		Montants (milliers euros)	Sens
MARE NOSTRUM	AEQUOR	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT		1 204	D
MARE NOSTRUM	AZUR 4.0	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT		923	D
			TOTAL	2 127	D

La société MARE NOSTRUM réalise également des opérations avec des sociétés du périmètre mais qui ne sont pas consolidées. La liste de ces entités est incluse en Note 14 de la présente annexe.

Les principaux impacts sur le compte de résultat consolidé figurent dans le tableau suivant :

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Société prestatrice	Société bénéficiaire	Prestation	Charges (-) ou Produits (+) chez la bénéficiaire (en milliers d'euros)
AGORUM	2I 020	Locations véhicules et achats divers	- 40
AGORUM	2ID	Locations véhicules et achats divers	- 45
AGORUM	AC 210	Locations véhicules et achats divers	- 67
AGORUM	C040	Locations véhicules et achats divers	- 127
AGORUM	M010	Locations véhicules et achats divers	- 49
AGORUM	Divers (N/S individuellement)	Locations véhicules et achats divers	- 411
AZUR 4.0	2I 040	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	2I 100	Mandat Présidence	- 11
AZUR 4.0	AC 070	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	AC 090	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	AC 100	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	AC 130	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	AC 200	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	AC 210	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	TRIDENTT 070	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	TRIDENTT 110	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	TRIDENTT 120	Mandat Présidence	- 11
AZUR 4.0	TRIDENTT 140	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	TRIDENTT 150	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	TRIDENTT 160	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	TRIDENTT 230	Mandat Présidence	- 11
AZUR 4.0	TRIDENTT 240	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	TRIDENTT SAVOIE INTERIM	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	PLATINIUM	Location de locaux	- 10
FINANCIERE SAIN VIAL	Divers (N/S individuellement)	Centrale d'achat	- 2
FINANCIERE SAIN VIAL	2I 030	Mandat DG	- 9
FINANCIERE SAIN VIAL	2I 040	Mandat DG	- 9
FINANCIERE SAIN VIAL	2I 050	Mandat DG	- 20
FINANCIERE SAIN VIAL	2ID	Convention de services	- 193
FINANCIERE SAIN VIAL	AC 070	Mandat DG	- 7
FINANCIERE SAIN VIAL	AC 090	Mandat DG	- 9
FINANCIERE SAIN VIAL	AC 100	Mandat DG	- 9
FINANCIERE SAIN VIAL	AC 200	Mandat DG	- 9
FINANCIERE SAIN VIAL	AC 210	Mandat DG	- 9
FINANCIERE SAIN VIAL	ELP 06	Mandat DG	- 120
FINANCIERE SAIN VIAL	INALVEA DEVELOPPEMENT	Mandat DG	- 60
FINANCIERE SAIN VIAL	MARE NOSTRUM	Convention de services	- 37
R1 ENERGIE	2ID	Refacturations	- 5
R1 ENERGIE	C010	Refacturations	- 4
R1 ENERGIE	Divers (N/S individuellement)	Refacturations	- 46
R1 ENERGIE	INALVEA DEVELOPPEMENT	Refacturations	- 7
R1 ENERGIE	MARE NOSTRUM	Refacturations	- 9
R1 ENERGIE	NEW GEST	Refacturations	- 6
R1 ENERGIE	PLATINIUM	Refacturations	- 5
R1 ENERGIE	Divers (N/S individuellement)	Ventes de marchandises	+ 7
R1 ENERGIE	MARE NOSTRUM	Ventes de marchandises	+ 24
SCI CONSTANTINE	MARE NOSTRUM	Location de locaux	- 761
VIGNEMONT TOUS TRAVAUX	2ID	Mandat DG	- 90
		Total	- 2 409

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil aux entreprises

Rémunération des dirigeants

Le 20 février 2020, le Conseil d'Administration de Mare Nostrum a fixé comme suit les rémunérations de ses dirigeants mandataires sociaux nommés par l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 18 janvier 2019 :

- Nicolas Cuynat :
 - 36 000 € annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général ;
- Thierry de Vignemont :
 - 31 661 € annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général Délégué

Les sociétés Financière Sain Vial et Vignemont Tous Travaux ont par ailleurs respectivement été nommées Président Directeur Général et Directeur Général de la Société 2ID, filiale à 94,90% de Mare Nostrum, et sont rémunérées au titre de ces mandats sociaux. A ainsi été mise en place par une Assemblée Générale du 27 décembre 2024, une rémunération fixe de 180 000 € annuels pour Financière Sain Vial et 90 000 € annuels pour Vignemont Tous Travaux.

Engagements hors bilan

Créances financées par affacturage

Périodes	*Montants financés*
31/12/2024	11 642 k€
31/12/2023	15 792 k€

Evènements postérieurs à la clôture

Au 1er semestre 2025, le groupe concentre ses efforts pour finaliser des travaux engagés depuis l'ouverture des procédures collectives, afin de proposer au tribunal de commerce les plans de redressement.

Le groupe continue son plan "Horizon 2025" qui a pour objectifs :

- Une réduction de la masse salariale notamment concernant le personnel permanent (-90 salariés ETP en moyenne à fin février 2025 comparé à fin février 2024)
- Une baisse de l'ensemble des frais de structure (fermeture d'agences, réorganisation interne, baisse des coûts informatiques...), avec notamment la réduction de 36% du parc immobilier.
- L'arrêt de certaines activités déficitaires. En 2025, deux sociétés ont été liquidées et une société est entrée en redressement judiciaire.

Enfin, les discussions exclusives entamées en novembre dernier avec le Groupe Domino RH, acteur majeur dans la gestion des ressources humaines, sont poursuivies en vue d'un rapprochement capitalistique.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE MARE NOSTRUM SA POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement	2 625	2 625		
	Frais de développement	887 980	887 980		125 056
	Concessions brevets droits similaires	1 289 664	26 664	1 263 000	1 263 000
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	232 763	232 612	151	25 177
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	2 805	2 805		
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	32 874	10 410	22 464	29 038
	Autres immobilisations corporelles	1 597 004	1 076 585	520 419	671 308
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	28 388 892	13 085 862	15 303 030	20 245 632
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 442 805	934 154	508 651	531 531
	TOTAL (II)	**33 877 412**	**16 259 697**	**17 617 715**	**22 890 742**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	242 567		242 567	199 144
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	9 511 911	2 290 629	7 221 282	4 100 772
	Autres créances	17 181 721	8 580 128	8 601 592	9 598 818
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 474 438		1 474 438	1 474 438
	DISPONIBILITES	6 203		6 203	607 335
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	122 896		122 896	213 778
	TOTAL (III)	**28 539 735**	**10 870 757**	**17 668 978**	**16 194 285**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	62 417 147	27 130 455	35 286 693	39 085 027
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			1 187 179	1 134 463
	(3) dont créances à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	757 497	757 497
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	12 304 605	12 304 605
	Ecarts de réévaluation	42 899	42 899
	RESERVES		
	Réserve légale	75 750	75 750
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		545 902
	Report à nouveau	(15 118 740)	
	Résultat de l'exercice	**(10 286 394)**	**(15 664 642)**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**(12 224 383)**	**(1 937 989)**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	**Provisions pour risques**	290 922	238 470
	Provisions pour charges		51 308
	Total des provisions	**290 922**	**289 778**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles	1 000 000	1 000 000
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	18 970 242	18 392 781
	Emprunts et dettes financières divers (3)	16 144 585	12 884 599
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 911 288	3 130 648
	Dettes fiscales et sociales	3 709 195	3 010 598
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	382 800	382 800
	Autres dettes	2 092 548	1 922 813
	Produits constatés d'avance (1)	9 494	9 000
	Total des dettes	**47 220 153**	**40 733 237**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	35 286 693	39 085 027

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(10 286 393,70)	(15 664 641,59)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	30 144 261	33 478 852
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2 894 350	2 389 499
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

		France	Exportation	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	903 524		903 524	596 733
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	8 083 632		8 083 632	10 080 778
	Montant net du chiffre d'affaires	**8 987 156**		**8 987 156**	**10 677 511**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			22 000	10 667
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			25 231	181 160
	Autres produits			36 765	197 929
	Total des produits d'exploitation (1)			**9 071 153**	**11 067 267**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			2 264 045	2 278 619
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			5 636 200	7 224 897
	Impôts, taxes et versements assimilés			23 030	21 417
	Salaires et traitements			868 107	697 332
	Charges sociales du personnel			285 556	250 155
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			317 142	333 136
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			87 826	
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			422 870	416 894
	Total des charges d'exploitation (2)			**9 904 775**	**11 222 450**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(833 623)	(155 183)

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(833 623)**	**(155 183)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	913 500	4 256 262
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	(17 721)	3 214 368
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**895 779**	**7 470 630**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	8 846 998	8 803 101
	Intérêts et charges assimilées (4)	271 329	8 064 308
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**9 118 327**	**16 867 410**
	RESULTAT FINANCIER	**(8 222 549)**	**(9 396 780)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(9 056 172)**	**(9 551 962)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	160 262	4 500
	Sur opérations en capital	2 141 461	73 939
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	142 722	
	Total des produits exceptionnels	**2 444 445**	**78 439**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	225 013	395 343
	Sur opérations en capital	2 038 019	106 909
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 402 511	5 720 452
	Total des charges exceptionnelles	**3 665 543**	**6 222 703**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(1 221 098)**	**(6 144 265)**
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	9 124	(31 585)
	TOTAL DES PRODUITS	**12 411 376**	**18 616 336**
	TOTAL DES CHARGES	**22 697 770**	**34 280 978**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(10 286 394)	(15 664 642)

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		58 405
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		110 189
(3) dont produits concernant les entreprises liées	894 234	7 388 744
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	13 679	7 518 074

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024, sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du Règlement de l'Autorité des Normes Comptable n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Le bilan de l'exercice présente un total de **35 286 693** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **12 411 376** euros et un total **charges** de **22 697 770** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-10 286 394** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.
Ces immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
Des provisions pour dépréciations sont comptabilisées en cas d'indices de perte de valeur.

Les frais de recherche sont amortis selon la méthode linéaire sur 2 à 3 ans. La société est amenée à réaliser des développements logiciels ayant vocation à être commercialisés. Les coûts sont constitués par la masse salariale chargée affectée à ces développements et sont comptabilisés en « Immobilisations en cours » pendant la phase de conception de ces logiciels, puis transférés au poste « Immobilisations incorporelles » dès lors qu'ils sont prêts à être commercialisés.

Règles et Méthodes Comptables

Les frais de recherche peuvent faire l'objet d'une dépréciation exceptionnelle dès lors qu'ils ne répondent plus aux critères d'activation.

Les marques acquises sont comptabilisées en immobilisations incorporelles. La société est titulaire d'un droit légal (droit de propriété industrielle). L'acquisition de ce droit constitue en principe une présomption de contrôle suffisante dans la mesure où il est opposable aux tiers et peut ainsi leur restreindre l'accès aux avantages générés par l'élément. Les marques acquises sont ainsi comptabilisées en immobilisations pour leur coût d'acquisition.

Ces marques ne sont pas amortissables, la durée de consommation des avantages économiques n'étant pas limitée à l'acquisition.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

oFrais d'établissement :	5 ans
oFrais de recherche et développement :	3 à 5 ans
oConcessions, brevets et licences :	3 ans
oAutres immobilisations incorporelles :	3 à 4 ans
oLogiciels :	3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de la durée de vie économique prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

oOuvrages d'infrastructures :	3 à 10 ans
oInstallations et agencements divers :	3 à 10 ans
oŒuvres d'art :	Non amortissables
oMatériel de transport :	3 à 5 ans
oMatériel de bureau et informatique :	3 à 10 ans
oMobilier :	3 à 10 ans
oImmobilisations corporelles en cours :	Non amortissables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et Méthodes Comptables

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Cash-pooling

La société est la société centralisatrice au titre de la convention de cash-pooling du groupe. Les disponibilités ou concours bancaires courants qui participent à cette centralisation de trésorerie sont isolés au bilan, par convention comptable, dans des comptes courants appropriés.

Participations et créances rattachées

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'utilité. Cette valeur d'utilité est appréciée par référence à des méthodes multicritères intégrant notamment les flux futurs actualisés, les multiples de chiffre d'affaires, les perspectives d'avenir et la quote-part de situation nette. Lorsque la valeur d'inventaire s'avère inférieure au coût d'acquisition des titres de participation, une provision pour dépréciation des titres de participation est constituée pour le montant de la différence.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont enregistrées lorsque la Société estime qu'à la date d'arrêté des comptes, une obligation légale ou de fait à l'égard d'un tiers provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et qu'une estimation fiable peut être calculée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Quand la société estime que les risques liés à un contrôle fiscal sont probables, une provision est constatée. Hormis la provision comptabilisée concernant un contrôle fiscal portant sur les exercices antérieurs, la société conteste intégralement les contrôles fiscaux et ne les provisionne donc pas.

Règles et Méthodes Comptables

Emprunts et dettes

En date du 7 juin 2019, le Conseil d'Administration de la Société agissant dans le cadre de la délégation de compétence accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 janvier 2019, a décidé l'émission de 1.000.000 obligations convertibles en actions (les « OCA ») au profit d'un établissement bancaire.

Le 11 juin 2019, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes a souscrit un emprunt obligataire convertible de 1M€ pour une durée de 7 années et à un taux d'intérêt annuel de 5%.

125.000 OC de 8€ chacune ont alors été émises et sont convertibles à raison d'1 action pour 1 obligation dans les cas suivants :

- demande par l'un des partenaires financiers de Mare Nostrum dans le cadre d'un besoin de renforcement des fonds propres de la société ;
- toute opération juridique portant sur le capital de Mare Nostrum et faisant perdre au concert des associés fondateurs sa qualité d'actionnaire disposant du plus grand nombre d'actions (directe ou indirecte) de Mare Nostrum.

Les OC non converties à leur échéance bénéficieront d'une prime de non-conversion, qui est provisionnée.

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêt.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission d'un passif sont étalés linéairement sur la durée du passif concerné.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires issu des activités de Mare Nostrum est reconnu et présenté de la manière suivante :

- Ventes de marchandises et refacturations : il s'agit de l'activité centrale d'achat de Mare Nostrum envers le sociétés du Groupe Mare Nostrum
- Prestations de service : il s'agit des prestations entrant dans le champ des conventions intra-groupe et composées essentiellement des redevances de marques ou de licences.

Frais d'augmentation de capital

Conformément à l'article L 232-9 du code de commerce, il a été décidé d'imputer les frais d'augmentation de capital sur le montant des primes d'émission.

Règles et Méthodes Comptables

Distinction résultat courant / résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments non récurrents des activités ordinaires sont portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises d'amortissements,
- Dotations et reprises de dépréciation des créances.

Les éléments exceptionnels, hors activités ordinaires, constituent le résultat exceptionnel.

Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité de la société à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Les taux de dépréciation appliqués sont :

- 100 % en cas de Liquidation Judiciaire
- 80 % en cas de Redressement Judiciaire
- 50 % en cas de Procédure de Sauvegarde ou Litige avéré

Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

Ces règles ne s'appliquent pas pour les sociétés du groupe en redressement judiciaire ou en procédure de sauvegarde.

MARE NOSTRUM a par ailleurs souscrit une assurance-crédit qui couvre une partie des risques d'impayés et peut permettre au Groupe d'être indemnisé en cas de non-paiement de ses créances commerciales issues de son activité travail temporaire. Lorsqu'une nouvelle créance douteuse est transférée à l'assurance-crédit, elle est enregistrée en perte irrécouvrable dès lors que l'assurance indemnise la société. Tant que l'assurance n'a pas confirmé sa prise en charge, une provision pour dépréciation est constatée.

Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI)

Annexe libre 2

Faits marquants de l'exercice

Continuité d'exploitation

Depuis 2023, les conséquences de la crise sanitaire et la conjoncture économique ont durablement impacté les comptes et la trésorerie du groupe Mare Nostrum. Ce dernier a été confronté à des pressions financières accrues en raison d'un ralentissement de ses activités ayant entrainé la mise en place du plan « Horizon 2025 », du remboursement de ses échéances (notamment du PGE) et d'une baisse de l'activité en travail temporaire plus importante que prévu sur le deuxième semestre 2023. Dans ce contexte et face aux incertitudes du marché, la société a souhaité protéger sa trésorerie et a demandé l'ouverture d'une procédure collective auprès du Tribunal de Commerce de Grenoble en date du 22 janvier 2024 avec pour objectifs de protéger les intérêts de l'entreprise, de ses employés et de ses partenaires commerciaux, d'accélérer et de renforcer les actions de réorganisation prévues dans le plan « Horizon 2025 » et d'étudier différentes sources de financement complémentaires pour surmonter les défis financiers auxquels elle est confrontée.

Dans le cadre de cette restructuration, 35 sociétés ont été liquidées en 2024. Au 31/12/2024, 33 sociétés bénéficialent d'une procédure de redressement judiciaire. La consultation des classes de parties affectées (MARE NOSTRUM) et consultations individuelles de créanciers (Filiales) interviendront au 2ème trimestre 2025. Les projets de plans de redressements seront soumis au tribunal de commerce pour homologation avant la fin de période d'observation en juillet 2025.

En parallèle, et toujours dans l'objectif de renforcer ses fonds propres, le Groupe étudie également la cession de certaines filiales du groupe et un rapprochement capitalistique (Cf Partie 6 – Evènements post clôture).

Par conséquent, sous réserve de la finalisation des plans s'inscrivant dans une solution de continuation, le conseil d'administration a arrêté les comptes au 31 décembre 2024 dans une perspective de continuité d'exploitation.

Provisions pour dépréciations

Plusieurs filiales font l'objet d'une ouverture de procédure de liquidation judiciaire en 2024 et sur le début d'année 2025. Les titres et créances détenus par Mare Nostrum sur ces sociétés ont été dépréciés à 100%, respectivement pour 4 269 k€ et 4 950 k€ globalement.

Des prévisions à courts termes ont également entrainé des dépréciations de titres

Annexe libre 2

complémentaires de 5 318 k€.

Des évaluations intervenues sur 2024 font ressortir des valorisations des quotes-parts de Mare Nostrum dans les sociétés ATP et LINKEYS à 4 600 k€ et 200 k€ respectivement. Cela entraine une dépréciation des titres de ATP de 3 500 k€, des titres de LINKEYS de 266 k€, du compte courant de LINKEYS de 2 082 k€ et du compte courant de LINKEYS FRANCE de 1 554 k€.

Les dépréciations de titres de participations sont ainsi portées à 10 063 k€ :

Autres participations	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Filiales et participations (>10%)	28 229 834,03 €	12 926 804,11 €	15 303 029,92 €
Autres filiales (<10%)	159 058,11 €	159 058,11 €	0,00 €
Total	**28 388 892,14 €**	**13 085 862,22 €**	**15 303 029,92 €**

Le détail concernant les dépréciations des filiales et participations (>10%) est disponible dans le tableau des filiales et participations.

Evénements postérieurs à la clôture

Au 1er semestre 2025, le groupe concentre ses efforts pour finaliser des travaux engagés depuis l'ouverture des procédures collectives, afin de proposer au tribunal de commerce les plans de redressement.

Le groupe continue son plan "Horizon 2025" qui a pour objectifs :

- Une réduction de la masse salariale notamment concernant le personnel permanent (-90 salariés ETP en moyenne à fin février 2025 comparé à fin février 2024)
- Une baisse de l'ensemble des frais de structure (fermeture d'agences, réorganisation interne, baisse des coûts informatiques...), avec notamment la réduction de 36% du parc immobilier.
- L'arrêt de certaines activités déficitaires. En 2025, deux sociétés ont été liquidées et une société est entrée en redressement judiciaire.

Enfin, les discussions exclusives entamées en novembre dernier avec le Groupe Domino RH, acteur majeur dans la gestion des ressources humaines, sont poursuivies en vue d'un rapprochement capitalistique.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	890 605					890 605
	Autres	1 522 427					1 522 427
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 413 032					2 413 032
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	2 805					2 805
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	32 874					32 874
	Instal., agencement, aménagement divers	1 068 986					1 068 986
	Matériel de transport	34 570		2 806			37 376
	Matériel de bureau, mobilier	483 852		6 790			490 642
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 623 087		9 596			1 632 683
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	28 388 892					28 388 892
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 365 122		88 722		11 040	1 442 805
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	29 754 014		88 722		11 040	29 831 697
	TOTAL	33 790 134		98 318		11 040	33 877 412

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	765 550	125 056		890 605
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	234 250	25 026		259 276
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**999 800**	**150 081**		**1 149 881**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	2 805			2 805
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 835	6 575		10 410
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	516 751	123 885		640 636
	Matériel de transport	34 570	39		34 609
	Matériel de bureau, mobilier	364 779	36 561		401 340
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**922 740**	**167 060**		**1 089 800**
	TOTAL	**1 922 540**	**317 142**		**2 239 681**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisitions de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts	51 308		51 308	
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	238 470	52 452		290 922
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**289 778**	**52 452**	**51 308**	**290 922**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation	8 143 261	4 942 602		13 085 862
	Sur immobilisations : autres immo. financières	833 592	100 562		934 154
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	1 452 718	846 688	8 777	2 290 629
	Autres	4 267 734	4 395 032	82 637	8 580 128
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**14 697 304**	**10 284 883**	**91 414**	**24 890 773**
	TOTAL GENERAL	**14 987 082**	**10 337 335**	**142 722**	**25 181 695**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	87 826	
	- financières	8 846 998	
	- exceptionnelles	1 402 511	142 722

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 442 805	1 187 179	255 625
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	9 511 911	9 511 911	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	6 200	6 200	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	58 566	58 566	
	Taxes sur la valeur ajoutée	759 281	759 281	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 197	1 197	
	Groupe et associés (2)	14 420 797	14 420 797	
	Débiteurs divers	1 935 680	1 935 680	
	Charges constatées d'avances	122 896	122 896	
	TOTAL DES CREANCES	28 259 333	28 083 707	255 625
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)	1 000 000		1 000 000	
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	2 894 350	2 894 350		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	16 075 892			16 075 892
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	392 158	392 158		
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 911 288	4 911 288		
	Personnel et comptes rattachés	115 339	115 339		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	109 904	109 904		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 472 645	3 472 645		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	11 308	11 308		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	382 800	382 800		
	Groupe et associés (2)	15 752 427	15 752 427		
	Autres dettes	2 092 548	2 092 548		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	9 494	9 494		
	TOTAL DES DETTES	47 220 153	30 144 261	1 000 000	16 075 892
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	6 892			

Cet état ne tient pas compte des échéances d'étalement qui seront proposées au tribunal de commerce, dans le cadre de l'éventuel plan de continuation, à la fin de la période d'observation en 2025.

Précisions sur les dettes financières

Le contrat de prêt senior signé le 29 novembre 2019 avec un pool bancaire afin de financer la prise de participation majoritaire dans le groupe AT Patrimoine incluait le respect au 31 décembre 2024 de deux ratios financiers :

- Ratio 1 : Dettes Financières Nettes Consolidées / EBITDA Consolidé <= 2,25
- Ratio 2 : *Free Cash-Flow to the Firm* / Service de la Dette >= 1.

Le contrat de prêt prévoit que le non-respect de ces deux ratios, sauf accord des banques prêteuses, entraîne une exigibilité anticipée.

Au 31 décembre 2024, ces deux ratios ne sont pas respectés, ce qui ne peut avoir pour conséquence l'exigibilité anticipée prévue au contrat de prêt du fait du gel des dettes dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire de MARE NOSTRUM.

Le tableau détaillé des dettes ne tient pas compte des échéances d'étalement qui seront proposées dans le cadre de la mise en place de l'éventuel plan de continuation en 2025. Au 31 décembre 2024, l'échéance des emprunts a donc été considérée comme à plus de 5 ans.

Frais d'établissement

	31/12/2024	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution			
Frais de premier établissement			
Frais d'augmentation de capital			
TOTAL			

Frais de recherche

31/12/2024	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique				
- N'entrant pas dans le cadre commande client	125 056			125 056
- En fonction de clients potentiels				
Dép. R & D avec contrepartie spécifique				
- Clients français Etat collectivités publiques				
- Autres clients				
- Clients étrangers				
TOTAL	125 056			125 056
Autres dépenses de R & D				
- Cotisations parafiscales				
- Subventions versées				
- Acquisition résultats recherche				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	125 056			125 056
Dont inscrit au compte 203 du bilan				

Fonds Commercial

	31/12/2024	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

Produits à recevoir

		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		710 077
Autres créances clients		250 365
FAE INTRAGROUPE	250 365	
Autres créances		459 712
FOURN RRR A OBTENIR	393 127	
AAR INTRAGROUPE	49 355	
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	1 197	
PRODUITS A RECEVOIR	16 033	

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	250 365	224 361	26 004	11,59
Autres créances	459 712	701 437	(241 725)	-34,46
TOTAL	710 077	925 798	(215 721)	-23,30

Charges à payer

		31/12/2024
Total des Charges à payer		**1 532 893**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**201 746**
INTERETS COURUS A PAYER	201 746	
Emprunts et dettes financières divers		**350 401**
INT COURUS/AUTRES EMPRUNTS ET DETTES	350 401	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**873 456**
FNP INTRAGROUPE	87 243	
FOURN FACTURES NON PARVENUES	761 896	
FOURN - FNP DEBITEURS HORS AN	24 317	
Dettes fiscales et sociales		**106 491**
PPJ - DETTES PROV. CONGES PAYE	51 591	
PERS AUTRES CHARGES A PAYER	17 000	
ORG SOC CHARGES A PAYER PRODTS A RECEVOI	37	
PPJ - URSSAF TAXE APP LIBERATO	677	
PPJ - CHARGES SUR CONGES A PAY	17 765	
ORG SOC. AUTRES CHARGES A PAYER	10 229	
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	1 197	
PPJ - ETAT - AUTRES CHARGES A	7 626	
TA + FP	21	
PPJ - TA + FP	348	

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	201 746	33 437	168 309	503,3
Emprunts et dettes financières divers	350 401	126 880	223 521	176,1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	873 456	589 634	283 822	48,14
Dettes fiscales et sociales	106 491	92 349	14 142	15,31
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes		42 318	(42 318)	100,0
TOTAL	1 532 093	884 619	647 475	73,19

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		122 896	122 896
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			122 896

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	122 896	213 778	(90 882) -42,51
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	122 896	213 778	(90 882) -42,51

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		9 494	9 494
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			9 494

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	9 494	9 000	494	5,49
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	9 494	9 000	494	5,49

Mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Annexe libre

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN ACTIF :

Créances concernant les entreprises liées :

Créances clients :	8 732 593 €
Fournisseurs débiteurs :	202 834 €
Comptes courants :	13 426 054 €
Autres débiteurs divers :	1 123 393 €

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN PASSIF :

Dettes concernant les entreprises liées :

Dettes fournisseurs :	1 730 100 €
Clients créditeurs :	1 287 €
Comptes courants :	14 845 535 €
Autres créditeurs divers :	1 921 768 €

COMPTES COURANTS :

Deux contrats de cash-pooling ont pris fin en janvier 2024. Ceci a eu pour conséquence le transfert aux différents comptes courants des soldes dus par la centralisatrice MARE NOSTRUM ou par les filiales :
- BANQUE POPULAIRE : montant net créditeur (dette) chez MARE NOSTRUM de 1 917 340 €
- CREDIT AGRICOLE : montant net débiteur (créance) chez MARE NOSTRUM de 1 130 697 €

Au 30 juin 2024, dans le cadre du renouvellement des garanties financières nécessaires à l'activité du travail temporaire, 23 filiales de MARE NOSTRUM ont procédé à des dépôts de garantie auprès de la banque THEMIS. Pour permettre ces dépôts, MARE NOSTRUM a apporté de la trésorerie à certaines filiales, pour un montant global de 980 000 €, comptabilisé en compte courant.

Immos	Valeurs brutes				Dépréciations				VNC
	A nouveau	+	-	Fin période	A nouveau	+	-	Fin période	
2H020	637 719 €			637 719 €	- €			- €	637 719 €
2H040	389 563 €			389 563 €	- €			- €	389 563 €
2H050	38 000 €			38 000 €	- €			- €	38 000 €
2H070	34 310 €			34 310 €	34 310 €			34 310 €	- €
2H080	3 010 €			3 010 €	3 010 €			3 010 €	- €
2H090	47 000 €			47 000 €	47 000 €			47 000 €	- €
2H100	290 180 €			290 180 €	- €			- €	290 180 €
2ID	2 791 406 €			2 791 406 €	- €	1 600 000 €		1 600 000 €	1 191 406 €
AC DEV	125 €			125 €	- €			- €	125 €
AC020	204 998 €			204 998 €	- €			- €	204 998 €
AC030	386 959 €			386 959 €	- €			- €	386 959 €
AC050	800 251 €			800 251 €	- €	800 251 €		800 251 €	- €
AC060	232 281 €			232 281 €	- €			- €	232 281 €
AC070	838 589 €			838 589 €	- €	206 000 €		206 000 €	632 589 €
AC080	429 025 €			429 025 €	328 164 €	402 861 €		428 025 €	- €
AC090	848 878 €			848 878 €	- €			- €	848 878 €
AC100	435 456 €			435 456 €	- €			- €	435 456 €
AC110	287 798 €			287 798 €	- €	287 798 €		287 798 €	- €
AC120	47 450 €			47 450 €	47 450 €			47 450 €	- €
AC130	76 020 €			76 020 €	- €			- €	76 020 €
AC140	282 308 €			282 308 €	282 308 €			282 308 €	- €
AC150	47 000 €			47 000 €	47 000 €			47 000 €	- €
AC160	47 000 €			47 000 €	47 000 €			47 000 €	- €
AC170	47 000 €			47 000 €	47 000 €			47 000 €	- €
AC180	22 800 €			22 800 €	22 800 €			22 800 €	- €
AC190	31 459 €			31 459 €	31 459 €			31 459 €	- €
AC200	48 787 €			48 787 €	- €			- €	48 787 €
AC210	84 393 €			84 393 €	- €	84 393 €		84 393 €	- €
AC220	22 800 €			22 800 €	22 800 €			22 800 €	- €
AC230	29 186 €			29 186 €	29 186 €			29 186 €	- €
ACVILA	5 100 €			5 100 €	- €			- €	5 100 €
AGENCE UNIQUE	426 841 €			426 841 €	- €			- €	426 841 €
ALTITUDE FACILITIES EVENT	380 901 €			380 901 €	380 901 €			380 901 €	- €
ALTIROS SERVICES	647 500 €			647 500 €	- €			- €	647 500 €
ARCADIA AURA	940 €			940 €	- €			- €	940 €
ARCADIA BFC	940 €			940 €	- €			- €	940 €
AT PATRIMOINE	8 100 000 €			8 100 000 €	3 500 000 €			3 500 000 €	4 600 000 €
AV EUROPE	300 €			300 €	- €			- €	300 €
C040	38 000 €			38 000 €	- €	38 000 €		38 000 €	- €
C020	38 000 €			38 000 €	- €	38 000 €		38 000 €	- €
C030	38 000 €			38 000 €	- €	38 000 €		38 000 €	- €
C040	22 800 €			22 800 €	- €	22 800 €		22 800 €	- €
COMMUNITY WEB	7 570 €			7 570 €	7 570 €			7 570 €	- €
CONTACT ID PRO	4 000 €			4 000 €	- €			- €	4 000 €
E INTERIM	457 297 €			457 297 €	- €	182 981 €		182 981 €	274 316 €
ÉCOSPHR	17 035 €			17 035 €	- €			- €	17 035 €
EI020	44 400 €			44 400 €	44 400 €			44 400 €	- €
ELP01	49 001 €			49 001 €	- €			- €	49 001 €
ELP02	97 000 €			97 000 €	97 000 €			97 000 €	- €
ELP06	9 400 €			9 400 €	- €			- €	9 400 €
ENIGMATIC	80 000 €			80 000 €	- €	80 000 €		80 000 €	- €
FCG	98 048 €			98 048 €	98 048 €			98 048 €	- €
FOCS CONSULT	3 800 €			3 800 €	- €			- €	3 800 €
GDS 21	1 000 €			1 000 €	1 000 €			1 000 €	- €
GO MOBILITE	2 800 €			2 800 €	- €			- €	2 800 €
IMFA	10 000 €			10 000 €	- €	10 000 €		10 000 €	- €
IMNFA	940 €			940 €	- €			- €	940 €
INALVEA	1 695 700 €			1 695 700 €	- €			- €	1 695 700 €
LINKEYS SUISSE	488 462 €			488 462 €	- €	268 462 €		268 462 €	220 000 €
LUDOVANO	1 700 €			1 700 €	- €			- €	1 700 €
M010	418 854 €			418 854 €	- €			- €	418 854 €
MAG020	6 063 €			6 063 €	- €	6 063 €		6 063 €	- €
MN DEVELOPPEMENT	4 700 €			4 700 €	4 700 €			4 700 €	- €
NEPTUNE RH	78 239 €			78 239 €	- €	64 935 €		64 935 €	11 304 €
NEW GEST	48 577 €			48 577 €	- €	48 577 €		48 577 €	- €
NRH APT	6 080 €			6 080 €	6 080 €			6 080 €	- €
NRH010	94 000 €			94 000 €	94 000 €			94 000 €	- €
NRH020	74 021 €			74 021 €	- €			- €	74 021 €
NRH030	100 110 €			100 110 €	100 110 €			100 110 €	- €
NRH31	8 333 €			8 333 €	8 333 €			8 333 €	- €
NRH58	10 000 €			10 000 €	- €	10 000 €		10 000 €	- €
NRH75	88 804 €			88 804 €	88 804 €			88 804 €	- €
PLATINIUM	2 645 401 €			2 845 401 €	2 000 237 €	617 738 €		2 617 976 €	127 425 €
T050	78 000 €			78 000 €	- €			- €	78 000 €
T070	45 234 €			45 234 €	- €			- €	45 234 €
T080	70 406 €			70 406 €	70 406 €			70 406 €	- €
T090	731 000 €			731 000 €	- €	731 000 €		731 000 €	- €
T100	489 055 €			489 055 €	- €			- €	489 055 €
T110	184 408 €			184 408 €	- €			- €	184 408 €
T120	17 202 €			17 202 €	- €			- €	17 202 €
T140	20 915 €			20 915 €	- €			- €	20 915 €
T150	8 069 €			8 069 €	- €			- €	8 069 €
T160	15 887 €			15 887 €	- €			- €	15 887 €
T170	58 000 €			58 000 €	- €			- €	58 000 €
T180	287 486 €			287 486 €	287 486 €			287 486 €	- €
T190	47 000 €			47 000 €	47 000 €			47 000 €	- €
T200	55 021 €			55 021 €	12 186 €	42 835 €		55 021 €	- €
T220	61 489 €			61 489 €	61 489 €			61 489 €	- €
T230	22 800 €			22 800 €	- €			- €	22 800 €
T240	28 200 €			28 200 €	- €			- €	28 200 €
T250	22 800 €			22 800 €	22 800 €			22 800 €	- €
T260	22 800 €			22 800 €	16 913 €	5 887 €		22 800 €	- €
T270	22 800 €			22 800 €	22 800 €			22 800 €	- €
TER 1	5 000 €			5 000 €	- €			- €	5 000 €
TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT	206 520 €			206 520 €	206 520 €			206 520 €	- €
TIKOPIA	1 000 €			1 000 €	- €			- €	1 000 €
TSI	103 777 €			103 777 €	- €			- €	103 777 €
TSO	97 363 €			97 363 €	- €			- €	97 363 €
UNIFFT	169 500 €			169 500 €	- €			- €	169 500 €
Total	28 388 892 €	- €	- €	28 388 892 €	8 143 261 €	4 542 592 €	- €	13 085 882 €	15 303 030 €

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	757 497				757 497
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	12 304 605				12 304 605
Ecarts de réévaluation	42 899				42 899
Réserve légale	75 750				75 750
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	545 902	(545 902)			
Report à nouveau		(15 118 740)			(15 118 740)
Résultat de l'exercice	(15 664 642)	15 664 642		(10 286 394)	(10 286 394)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	(1 937 989)			(10 286 394)	(12 224 383)

Date de l'assemblée générale 18/09/2024
Dividendes attribués
[1] dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 (1 937 989)
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif (1 937 989)
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (10 286 394)

Capital social

	31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	7 574 968,00	0,1000	757 496,80
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	7 574 968,00	0,1000	757 496,80

Engagements financiers

	31/12/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties		5 473 060	394 256
		5 473 060	**394 256**
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**5 473 060**	**394 256**
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Mare Nostrum a par ailleurs souscrit une assurance-crédit qui couvre une partie des risques d'impayés et peut permettre au groupe d'être indemnisé en cas de non-paiement de ses créances commerciales issues de son activité travail temporaire. Lorsqu'une nouvelle créance douteuse est transférée à l'assurance-crédit, elle est enregistrée en perte irrécouvrable dès lors que l'assurance indemnise la société. Tant que l'assurance n'a pas confirmée sa prise en charge, une provision pour dépréciation est constatée.

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2024
EMPRUNT	NATISSEMENT PARTS SOCIALES	BPA	500 000	248 509
EMPRUNT	NANTISSEMENT ACTIONS ET CESSION DE C	CA	150 000	65 567
EMPRUNT	CAUTION SOLIDAIRE RECUE DE ABQUOR	BPA	500 000	73 631
EMPRUNT	CAUTION SOLIDAIRE RECUE DE ABQUOR	CA	500 000	248 509
EMPRUNT	CAUTION SOLIDAIRE RECUE DE FSV	CA	200 000	72 116
EMPRUNT	NANTISSEMENT TITRES AT PATRIMOINE	CA	8 000 000	4 485 714
EMPRUNT	NANTISSEMENT TITRES DE LA SOCIETE	CA	465 500	279 014
		TOTAL	10 315 500	5 473 060

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2024

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
AEQUOR 9 AVENUE DE CONSTANTINE 38100 GRENOBLE	SAS	3 189 298	46,77

Suite à l'introduction en bourse de MARE NOSTRUM, la société a désormais l'obligation d'établir des comptes consolidés dont elle est l'entreprise consolidante selon le règlement ANC 2020-01.

Annexe libre

Rémunération des dirigeants :
Le 20 février 2020, le Conseil d'Administration de Mare Nostrum a fixé comme suit les rémunérations de ses dirigeants mandataires sociaux nommés par l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 18 janvier 2019 :

- Nicolas Cuynat :
 - 36.000€ annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général ;
- Thierry de Vignemont :
 - 31.661€ annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général Délégué

Les sociétés Financière Sain Vial et Vignemont Tous Travaux ont par ailleurs respectivement été nommées Président Directeur Général et Directeur Général de la Société 2ID, filiale à 94,90% de Mare Nostrum, et sont rémunérées au titre de ces mandats sociaux. A ainsi été mise en place par une Assemblée Générale du 27 décembre 2024, une rémunération fixe de 180 000 € annuels pour Financière Sain Vial et 90 000 € annuels pour Vignemont Tous Travaux.

Effectif
L'effectif de la société s'élève à 23 salariés.

Engagement en matière de pension et de retraite
Pour les indemnités de fin de carrière, la méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective.

L'engagement correspondant aux services antérieurs, c'est-à-dire selon l'ancienneté du salarié acquise à la date d'évaluation.

L'engagement correspondant aux services futurs, c'est-à-dire aux droits susceptibles d'être acquis par le salarié entre la date d'évaluation et la date probable de départ en retraite.

L'estimation des engagements prend en compte la probabilité pour un salarié d'être vivant dans l'entreprise à la date de son départ à la retraite. Elle est pondérée par un taux d'actualisation financier qui varie chaque année et qui est publié.
D'autre part, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres aux entités consolidées. Ces paramètres sont les suivants au 31 décembre 2024 :

Taux de progression des salaires =	2%
Age de départ à la retraite =	67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres
Taux de rotation des salariés =	1% pour les cadres et 2% pour les non-cadres
Table de mortalité utilisée =	TV 88/90
Taux d'actualisation financier =	3,38 %

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Annexe libre

Ils étaient les suivants au 31 décembre 2023 :

Taux de progression des salaires =	2%
Age de départ à la retraite =	67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres
Taux de rotation des salariés =	1% pour les cadres et 2% pour les non-cadres
Table de mortalité utilisée =	TV 88/90
Taux d'actualisation financier =	3,17%

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Le montant de la dette actuarielle au 31/12/2024 s'élève à 10 397 euros.

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	31/12/2024		31/12/2023	
	Montant HT	Taux	Montant HT	Taux
Ventes de marchandes	903 524	10,05 %	596 733	5,59 %
Prestations de services	6 330 630	70,44 %	7 876 111	73,76 %
Produits des activités annexes	1 753 003	19,51 %	2 204 667	20,65 %
Rabais, remises et ristournes accordées	0	0,00 %	0	0,00 %
TOTAL	**8 987 156**	**100,00%**	**10 677 511**	**100,00%**

Résultat financier

	31/12/2024	31/12/2023
Autres produits financiers de participations	913 500	4 256 262
Revenus des VMP	1 716	0
Autres intérêts et produits assimilés	-19 438	3 214 368
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits financiers	**895 779**	**7 470 630**
Dotations financières aux amortissements et provisions	8 846 998	8 803 101
Pertes de change	0	0
Autres charges financières	0	19 635
Intérêts et charges assimilées	271 329	8 044 674
Total des charges financières	9 118 327	16 867 410
RESULTAT FINANCIER	-8 222 549	-9 396 780

Annexe libre

Les produits financiers de l'exercice 2024 sont principalement composés de :
- 914 k€ de dividendes.

Les charges financières de l'exercice 2024 sont principalement composées de :
- 4 943 k€ de dotations pour dépréciations des titres de participation,
- 3 751 k€ de dotations pour dépréciations de comptes courants et autres débiteurs divers,
- 101 k€ de dotations pour dépréciations des actions propres.
- Le solde correspond quasi intégralement aux intérêts d'emprunts.

Les produits financiers de l'exercice 2023 sont principalement composés de :
- 3 648 k€ d'intérêts de cash-pooling,
- 3 132 k€ d'intérêts de comptes courants,
- 608 k€ de dividendes.

Les charges financières de l'exercice 2023 sont principalement composées de :
- 5 441 k€ d'intérêts de cash pooling,
- 5 093 k€ de dotations pour dépréciations des titres de participation,
- 1 995 k€ d'intérêts de comptes courants,
- 607 k€ de dotations pour dépréciations des actions propres.
- Le solde correspond quasi intégralement aux intérêts d'emprunts.

Résultat exceptionnel

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	160 262	4 500
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 141 461	73 939
Reprises de provisions pour risques et charges excep.	142 722	0
Total des produits exceptionnels	**2 444 445**	**78 439**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	225 013	395 343
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 038 019	106 909
Dotations pour amortissements exceptionnels	0	0
Dotations pour risques et charges exceptionnelles	1 402 511	5 459 185
Total des charges exceptionnelles	**3 665 543**	**5 961 437**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-1 221 098**	**-5 882 998**

Le résultat exceptionnel de 2024 est principalement composé d'ajustements de passifs et de dotations pour dépréciations des créances.

Le résultat exceptionnel de 2023 était principalement composé de dotations pour dépréciations des créances.

Annexe libre

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Autres informations

Au 31 décembre 2024, la société présente un déficit reportable de 21 665 544 €.

Filiales et participations

31/12/2024	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS AC080	50 000		100,00	429 025	
SARL T090	100 000	66 284	100,00	731 000	
SARL NRH75	6 716		100,00	66 804	
SAS NRH 69	10 000		100,00	10 000	
SAS 2 1 040	21 976	(89 895)	100,00	389 563	389 563
SASU AC 090	50 000	371 707	100,00	848 878	848 878
SAS AC100	50 000	(16 425)	100,00	435 456	435 456
2. Participations (10 à 50 %)					
SAS UNIT T	15 000		50,00	169 500	169 500
SARL Contact D Pro	10 000	99 811	40,00	4 000	4 000
SARL LUDOVINO			34,00	1 700	1 700
SCV AV EUROPE			33,98	300	300
SC GDS 21			33,33	1 000	
SAS AL ET CO DEVELOPPEMENT	15 000		12,50	125	125
SAS TIKOPIA	10 000		10,00	1 000	1 000

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS AC080					
SARL T090			1 264 859	(249 071)	
SARL NRH75					
SAS NRH 69					
SAS 2 1 040			411 237	(77 641)	
SASU AC 090			981 144	(140 580)	
SAS AC100			2 064 717	(75 786)	
2. Participations (10 à 50 %)					
SAS UNIT T					
SARL Contact D Pro			203 868	2 843	
SARL LUDOVINO					
SCV AV EUROPE					
SC GDS 21					
SAS AL ET CO DEVELOPPEMENT					
SAS TIKOPIA					

B. Renseignements globaux	**Filiales non reprises en A**		**Participations non reprises en A**	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

Filiales et participations

31/12/2024	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenu (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS ELP02	100 000		100,00	97 000	
SAS ELP01	186 000		100,00	49 001	49 001
SARL NRH 31	6 578		100,00	9 333	
SAS ALTITUDE FACILITIES EVENT	158 200		99,87	380 901	
SAS T 110	46 082	(323 052)	99,78	184 408	184 408
SAS PLATINIUM C Q F T	2 562 733	126 077	99,61	2 645 401	127 426
SARL AC050	53 982		99,22	600 251	
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI TER 1	50 000		10,00	5 000	5 000
SARL ENIGMATIC	11 400		9,87	60 000	

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS ELP02					
SAS ELP01					
SARL NRH 31					
SAS ALTITUDE FACILITIES EVENT					
SAS T 110			1 010 943	(177 398)	
SAS PLATINIUM C Q F T			1 758 753	(521 613)	
SARL AC050					
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI TER 1					
SARL ENIGMATIC					

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

Filiales et participations

31/12/2024	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL AC140	58 223		98,95	282 308	
SARL E-INTERIM SOLUTIONS	67 788	(184 693)	97,86	457 297	274 316
SARL T100	148 499	103 699	97,69	469 055	469 055
SAS AC110	50 000		94,90	287 798	
SAS AC120	50 000		94,90	47 450	
SAS 2ID	718 200	223 144	94,90	2 791 406	1 191 406
SARL AC 030	100 000	(417 799)	94,90	386 959	386 959
2. Participations (10 à 50 %)					

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL AC140					
SARL E-INTERIM SOLUTIONS			1 123 962	(105 241)	
SARL T100			2 552 772	10 225	
SAS AC110					
SAS AC120					
SAS 2ID			2 256 159	(148 703)	
SARL AC 030			958 037	(271 181)	
2. Participations (10 à 50 %)					

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

Filiales et participations

31/12/2024	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS AC070	50 000	(321 951)	94,90	838 589	632 589
SAS T180	50 000		94,90	287 486	
SARL AC160	50 000		94,00	47 000	
SARL TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT	220 000		94,00	206 520	
SAS TRIDENTT 070	26 734	593 582	94,00	45 234	45 234
SAS IMNFA	1 000	(12 064)	94,00	940	940
SAS ARCADIA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	1 000		94,00	940	940
2. Participations (10 à 50 %)					

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS AC070			580 360	(213 323)	
SAS T180					
SARL AC160					
SARL TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT					
SAS TRIDENTT 070			4 846 089	260 861	
SAS IMNFA				(9 321)	
SAS ARCADIA BOURGOGNE FRANCHE COMTE					
2. Participations (10 à 50 %)					

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

Filiales et participations

31/12/2024	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL NR1010	100 000	(487 868)	94,00	94 000	
SARL T 140	22 250	(190 947)	94,00	20 915	20 915
SARL AC150	50 000		94,00	47 000	
SAS MAG020	6 450		94,00	6 063	
SARL AC170	50 000		94,00	47 000	
SAS AC190	30 000		94,00	31 459	
SAS AC200	30 000	211 706	94,00	46 787	46 787
2. Participations (10 à 50 %)					

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL NR1010			894 392	(50 358)	
SARL T 140			1 084 405	(60 147)	
SARL AC150					
SAS MAG020					
SARL AC170					
SAS AC190					
SAS AC200			6 850 439	159 803	
2. Participations (10 à 50 %)					

B. Renseignements globaux	**Filiales non reprises en A**		**Participations non reprises en A**	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

Filiales et participations

31/12/2024	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS AC210	30 000	(228 092)	94,00	64 393	
SAS AC230	30 000		94,00	29 196	
SAS ELP06	10 000	(772 445)	94,00	9 400	9 400
SAS T220	30 000		94,00	61 469	
SAS T 150	8 584	195 133	94,00	8 069	8 069
SAS T160	16 667	190 369	94,00	15 667	15 667
SARL 2i090	50 000		94,00	47 000	
2. Participations (10 à 50 %)					

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS AC210			1 570 956	(140 821)	
SAS AC230					
SAS ELP06			2 865 985	(535 808)	
SAS T220					
SAS T 150			2 374 033	1 623	
SAS T160			3 511 849	112 005	
SARL 2i090					
2. Participations (10 à 50 %)					

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

Filiales et participations

31/12/2024	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS TRIDENTT 080	74 900		94,00	70 406	
SARL T190	50 000		94,00	47 000	
SAS ARCADIA AURA	1 000	(190 489)	94,00	940	940
SAS T200	30 000		94,00	55 021	
EURL MARE NOSTRUM DEVELOPPEMENT	5 000		94,00	4 700	
SARL U NRH030	110 000		94,00	100 110	
SAS 2 i 070	36 500		94,00	34 310	
2. Participations (10 à 50 %)					

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS TRIDENTT 080					
SARL T190					
SAS ARCADIA AURA			311 954	(125 855)	
SAS T200					
EURL MARE NOSTRUM DEVELOPPEMENT					
SARL U NRH030					
SAS 2 i 070					
2. Participations (10 à 50 %)					

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

Filiales et participations

31/12/2024	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS T240	30 000	245 650	94,00	28 200	28 200
SARL NEW GEST	2 500	(524 853)	94,00	46 577	
SAS TRIDENTT SAVOIE INTERIM - TSI	83 534	6 911	93,41	103 777	103 777
SAS AT PATRIMOINE	184 800		89,99	8 100 000	4 600 000
SARL NEPTUNE RH	76 720	6 890	89,99	76 239	11 304
SACA LINKEYS	483 150		89,86	466 482	200 000
SARL ei020	50 000		88,80	44 400	
2. Participations (10 à 50 %)					

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS T240			4 173 079	120 380	
SARL NEW GEST			444 562	(119 747)	
SAS TRIDENTT SAVOIE INTERIM - TSI			1 432 873	(11 509)	
SAS AT PATRIMOINE					
SARL NEPTUNE RH			308 117	(81 078)	
SACA LINKEYS					
SARL ei020					
2. Participations (10 à 50 %)					

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

Filiales et participations

31/12/2024	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL 2i020	43 319	274 695	86,63	637 719	637 719
SARL COMMUNITY WEB	1 000		85,00	7 570	
SARL T170	50 000	(10 158)	84,00	58 000	58 000
SAS M010	551 776	158 020	83,79	416 854	416 854
SARL 2I100	47 000	8 048	83,49	290 160	290 160
SARL TRIDENTT SECOND OEUVRE - TSO	100 000	160 763	83,35	97 363	97 363
SAS INALVEA DEVELOPPEMENT	5 000		80,00	1 695 700	1 695 700
2. Participations (10 à 50 %)					

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL 2i020			5 410 729	125 541	
SARL COMMUNITY WEB					
SARL T170			2 507 234	(60 515)	
SAS M010			1 860 902	(224 075)	
SARL 2I100			3 938 429	113 463	
SARL TRIDENTT SECOND OEUVRE - TSO			1 958 153	(83 556)	
SAS INALVEA DEVELOPPEMENT					
2. Participations (10 à 50 %)					

B. Renseignements globaux	**Filiales non reprises en A**		**Participations non reprises en A**	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

Filiales et participations

31/12/2024	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL AC 020	100 000	43 090	80,00	204 998	204 998
SARL AC 060	50 000	107 198	80,00	232 261	232 261
SAS T120	22 317	68 957	77,08	17 202	17 202
SAS T260	30 000		76,00	22 800	
SAS T270	30 000		76,00	22 800	
SAS T250	30 000		76,00	22 800	
SARL 2 i 060	100 000	407 444	76,00	38 000	38 000
2. Participations (10 à 50 %)					

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL AC 020			2 634 104	(32 707)	
SARL AC 060			2 937 382	(145 469)	
SAS T120			5 383 220	(139 043)	
SAS T260					
SAS T270					
SAS T250					
SARL 2 i 060			1 636 735	133 274	
2. Participations (10 à 50 %)					

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

Filiales et participations

31/12/2024	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS T230	30 000	(36 462)	76,00	22 800	22 800
SAS NRH020	52 100	280 862	76,00	74 021	74 021
SARL NRH APT	8 000		76,00	6 080	
SARL C030	50 000		76,00	38 000	
SAS L'AGENCE UNIQUE	10 000		76,00	426 841	426 841
SARL C010	100 000	(687 396)	76,00	38 000	
SARL TRIDENTT 050	100 000	616 795	76,00	76 000	76 000
2. Participations (10 à 50 %)					

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS T230			1 846 193	(163 951)	
SAS NRH020			430 616	(11 598)	
SARL NRH APT					
SARL C030					
SAS L'AGENCE UNIQUE					
SARL C010			1 969 471	(678 065)	
SARL TRIDENTT 050			3 959 782	94 333	
2. Participations (10 à 50 %)					

B. Renseignements globaux	**Filiales non reprises en A**		**Participations non reprises en A**	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

Filiales et participations

31/12/2024	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL C020	50 000		76,00	38 000	
SAS C040	30 000	(46 306)	76,00	22 800	
SAS AC180	30 000		76,00	22 800	
SARL FOCS CONSULT	10 000	54 836	76,00	3 800	3 800
SAS AC220	30 000		76,00	22 800	
SAS AC130	16 268	(97 790)	75,84	76 020	76 020
SAS ALTROS SERVICES	246 875		70,00	647 500	647 500
2. Participations (10 à 50 %)					

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL C020					
SAS C040			7 684 689	(176 863)	
SAS AC180					
SARL FOCS CONSULT			98 023	(18 813)	
SAS AC220					
SAS AC130			1 994 791	(101 923)	
SAS ALTROS SERVICES					
2. Participations (10 à 50 %)					

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

Filiales et participations

13/13

31/12/2024	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL GO MOBILITE	4 000	71 705	70,00	2 800	2 800
FDT IMFA			66,67	10 000	
SARL ECOSPHR	33 390		51,02	17 035	17 035
SARL ACVILA EUROPE	1 000		51,00	5 100	5 100
2. Participations (10 à 50 %)					

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL GO MOBILITE			124 941	6 610	
FDT IMFA					
SARL ECOSPHR					
SARL ACVILA EUROPE					
2. Participations (10 à 50 %)					

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

VERIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIERES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mare Nostrum
Société anonyme
au capital de 757 496,80 euros
9, avenue de Constantine
38100 Grenoble

Exercice clos le 31 décembre 2024

Grant Thornton
Commissaire aux comptes
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Youxta Audit
Commissaire aux comptes
5/7, avenue de Poumeyrol
69300 Caluire-et-Cuire

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

MARE NOSTRUM

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société Mare Nostrum,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Mare Nostrum relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Continuité d'exploitation ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Le principe d'évaluation des écarts d'acquisition est exposé dans la note 1.6.2 « Regroupements d'entreprise et écarts d'acquisition » et la note 11 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les valeurs recouvrables, notamment à revoir l'actualisation des flux futurs de trésorerie attendus des unités génératrices de trésorerie, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société[2] à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Neuilly-sur-Seine et Caluire-et-Cuire, le 15 mai 2025

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton Membre français de Grant Thornton International		Youxta Audit
Laurent Bouby Associé	Katia Fleche Associée	Geoffroy Joly Associé

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Mare Nostrum
Société anonyme
au capital de 757 496,80 euros
9, avenue de Constantine
38100 Grenoble

Exercice clos le 31 décembre 2024

Grant Thornton
Commissaire aux comptes
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Youxta Audit
Commissaire aux comptes
5/7, avenue de Poumeyrol
69300 Caluire-et-Cuire

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

MARE NOSTRUM

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société Mare Nostrum,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Mare Nostrum relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation et créances rattachées sont évalués selon les modalités décrites dans les notes « Participations et créances rattachées » et « Provisions pour dépréciations » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à vérifier que les notes de l'annexe donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Caluire-et-Cuire, le 15 mai 2025

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton Membre français de Grant Thornton International	Youxta Audit
Laurent Bouby Associé	Katia Fleche Associée
	Geoffroy Joly Associé

MARE NOSTRUM
Société Anonyme au capital de 757 496,80 euros
Siège social : 9 Avenue de Constantine - 38100 GRENOBLE
479 802 365 RCS GRENOBLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 30 JUIN 2025

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

TROISIEME RÉSOLUTION *(Affectation du résultat des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration, approuve la proposition du Conseil d'administration et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à -10 286 393,70 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-10 286 393,70 euros
En totalité sur le compte « Primes d'émission » *Lequel s'élève désormais à 2 018 211,35 euros.*	-10 286 393,70 euros

L'Assemblée Générale décide, en outre, d'apurer à due concurrence le compte « Report à nouveau » débiteur dont le montant s'élève à la somme de -15 118 739,52 euros sur le compte « Prime d'émission » lequel est ramené à 0 euro.

L'Assemblée Générale constate, en conséquence, que le compte « Report à nouveau » s'élève désormais à la somme de -13 100 528,17 euros.

L'Assemblée Générale, en conséquence, constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Enfin, conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025

Cette résolution, mise aux voix, obtient les votes suivants :

POUR : 11 290 594 *CONTRE :* — *ABSTENTION :* —

La résolution est : (*ADOPTEE*) / *REJETEE*

Certifié conforme

Le Président Directeur Général
Monsieur Nicolas CUYNAT

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Grant Thornton
Commissaire aux Comptes
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Youxta Audit
Commissaire aux Comptes
5/7, avenue de Poumeyrol
69300 Caluire-et-Cuire

Mare Nostrum
Société anonyme
au capital de 757 496,80 euros
9, avenue de Constantine
38100 Grenoble

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

MARE NOSTRUM
Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société Mare Nostrum,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Mare Nostrum relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Continuité d'exploitation ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Le principe d'évaluation des écarts d'acquisition est exposé dans la note 1.6.2 « Regroupements d'entreprise et écarts d'acquisition » et la note 11 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les valeurs recouvrables, notamment à revoir l'actualisation des flux futurs de trésorerie attendus des unités génératrices de trésorerie, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Neuilly-sur-Seine et Caluire-et-Cuire, le 15 mai 2025

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton Membre français de Grant Thornton International		Youxta Audit
Laurent Bouby Associé	Katia Fleche Associée	Geoffroy Joly Associé

GROUPE MARE NOSTRUM

COMPTES CONSOLIDÉS
AU 31 DECEMBRE 2024

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Sommaire

ETATS DE SYNTHESE 4

COMPTE DE RESULTAT 4

BILAN ACTIF 5

BILAN PASSIF 6

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 7

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE 8

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES 9

PARTIE 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES 9

1.1. Faits marquants 9
1.2. Présentation des comptes en normes françaises 10
1.3. Application des méthodes de référence 10
1.4. Estimations et jugements comptables déterminants 10
1.5. Méthodes de consolidation 10
1.6. Principes comptables et méthodes d'évaluation 11

PARTIE 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION 19

PARTIE 3 - NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT 23

Note 1 - Chiffre d'affaires 23
Note 2 - Autres produits d'exploitation 24
Note 3 - Autres charges et charges externes 25
Note 4 - Charges de personnel 25
Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions 26
Note 6 - Résultat financier 26
Note 7 - Résultat exceptionnel 27
Note 8 - Impôts 28
Note 9 – Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence 28
Note 10 – Résultat par action et résultat dilué par action 29

PARTIE 4 - NOTES SUR LES POSTES DU BILAN 30

Note 11 - Immobilisations incorporelles 30
Note 12 - Immobilisations corporelles 32
Note 13 - Immobilisations financières 33
Note 14 – Titres mis en équivalence 36
Note 15 - Clients et comptes rattachés 36
Note 16 - Autres créances et comptes de régularisation 37
Note 17 - Provisions pour risques et charges 39
Note 18 - Emprunts et dettes financières 40
Note 19 – Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation 42

PARTIE 5 - NOTES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE 43

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 20 – Variation du besoin en fonds de roulement 43

PARTIE 6 – AUTRES INFORMATIONS 43

Société consolidante 44
Parties liées 44
Rémunération des dirigeants 46
Engagements hors bilan 46
Evènements postérieurs à la clôture 46

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

ETATS DE SYNTHESE

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)		31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	*Note 1*	120 522	169 534
Autres produits d'exploitation	*Note 2*	2 575	5 510
Achats consommés		-5 599	-6 590
Autres charges externes	*Note 3*	-26 727	-39 192
Impôts et taxes		-1 996	-3 358
Charges de personnel	*Note 4*	-89 133	-127 503
Dotation aux amortissements et provisions	*Note 5*	-2 343	-2 600
Autres charges		-881	-1 701
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**-3 583**	**-5 900**
Dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	*Note 11*	-787	-3 289
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**-4 370**	**-9 189**
Résultat sur opérations en commun		0	0
Charges et produits financiers	*Note 6*	-2 684	-660
Charges et produits exceptionnels	*Note 7*	-2 967	-1 304
Impôt sur les résultats	*Note 8*	-465	-896
Résultat Net des entreprises intégrées		**-10 486**	**-12 049**
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	*Note 9*	1	10
Résultat Net de l'ensemble consolidé		**-10 485**	**-12 040**
Intérêts minoritaires		-536	-315
RESULTAT NET (part du Groupe)		**-9 949**	**-11 725**
Résultat par action (en euros)	*Note 10*	<1,31>	<1,55>
Résultat dilué par action (en euros)	*Note 10*	<1,31>	<1,55>

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)		31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	*Note 11*	12 126	15 676
Dont écarts d'acquisition	*Note 11*	*10 328*	*12 574*
Immobilisations corporelles	*Note 12*	1 047	1 469
Immobilisations financières	*Note 13*	9 057	4 161
Titres mis en Equivalence	*Note 14*	40	39
Actif immobilisé		**22 270**	**21 345**
Stocks et en-cours		37	23
Clients et comptes rattachés	*Note 15*	20 754	24 903
Autres créances et régularisation	*Note 16*	13 207	21 331
Valeurs Mobilières de Placement	*Note 18*	2 632	2 521
Disponibilités	*Note 18*	5 366	4 771
Actif circulant		**41 996**	**53 549**
TOTAL ACTIF		**64 267**	**74 894**

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres			
Capital		757	757
Primes		12 305	12 305
Réserves et résultat consolidés		-26 314	-16 372
Autres		-152	-168
Capitaux propres groupe		**-13 405**	**-3 478**
Intérêts minoritaires		602	1 036
Capitaux propres		**-12 803**	**-2 442**
Provisions pour risques et charges	*Note 17*	**505**	**747**
Emprunts obligataires	*Note 18*	1 000	1 000
Emprunts et dettes financières	*Note 18*	20 514	20 050
Fournisseurs	*Note 19*	11 304	9 978
Autres dettes et comptes de régularisation	*Note 19*	43 747	45 560
Dettes		**76 565**	**76 588**
TOTAL PASSIF		**64 267**	**74 894**

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat Groupe	CAPITAUX GROUPE	CAPITAUX MINO-RITAIRES
Capitaux propres 31/12/2022	**757**	**12 305**	**-2 746**	**-92**	**-2 120**	**8 104**	**1 723**
Affectation du résultat au 31/12/2022			-2 120		2 120	**0**	-293
Variation de capital						**0**	7
Ecart de change				-76		**-76**	-8
Autres variations			219			**219**	-78
Résultat au 31/12/2023					-11 725	**-11 725**	-315
Capitaux 31/12/2023	**757**	**12 305**	**-4 647**	**-168**	**-11 725**	**-3 478**	**1 036**

(en milliers d'euros)	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat Groupe	CAPITAUX GROUPE	CAPITAUX MINO-RITAIRES
Capitaux propres 31/12/2023	**757**	**12 305**	**-4 647**	**-168**	**-11 725**	**-3 478**	**1 036**
Affectation du résultat au 31/12/2023			-11 725		11 725	**0**	-102
Variation de capital						**0**	0
Ecart de change				16		**16**	2
Autres variations			5			**5**	202
Résultat au 31/12/2024					-9 949	**-9 949**	-536
Capitaux 31/12/2024	**757**	**12 305**	**-16 366**	**-152**	**-9 949**	**-13 405**	**602**

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale (en €)
Actions composant le capital social au début de l'exercice	7 574 968	0,1
Actions composant le capital en fin d'exercice	7 574 968	0,1

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)		31/12/2024	31/12/2023
Résultat net		-10 485	-12 040
Résultat des sociétés mises en équivalence		-1	-10
Dotations et reprises		9 768	2 326
Amortissement des écarts d'acquisition		787	3 289
Variation impôts différés		112	188
Plus ou moins-values de cession		30	-281
QP de subvention virée en Résultat		0	0
Autres éléments	*Note 21*	-1 611	0
Capacité d'autofinancement		**1 400**	**-6 528**
Variation du besoin en fonds de roulement	*Note 20*	7 924	12 412
Flux de trésorerie liés à l'activité		**6 524**	**5 884**
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-170	-841
Variation d'immobilisations financières	*Note 22*	-5 952	-1 037
Cessions d'immobilisations incorporelles & corporelles		28	112
Cessions de titres sociétés consolidées		0	0
Incidence des variations de périmètre		-426	-32
Variation des dettes sur immobilisations		0	-178
Flux liés aux investissements		**-6 519**	**-1 975**
Augmentation de capital		0	0
Augmentation de capital minoritaires		0	7
Dividendes versés aux actionnaires		0	0
Dividendes versés aux minoritaires		-102	-293
Augmentation des dettes financières	*Note 18*	70	21
Remboursement des dettes financières		-123	-1 484
Variation des intérêts courus		245	37
Variation des comptes courants		332	613
Flux liés aux opérations de financement		**422**	**-1 097**
Incidence des variations de devises		-1	1
Variation de la trésorerie		**426**	**2 812**
Trésorerie à l'ouverture	*Note 18*	4 590	1 778
Trésorerie à la clôture	*Note 18*	5 016	4 590
Variation de la trésorerie		**426**	**2 812**

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Partie 1 - Principes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés établis en normes françaises de MARE NOSTRUM, à la clôture, sont constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie, du tableau de variation des capitaux propres et de la présente annexe.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon permanente aux clôtures de l'exercice actuel et du précédent et reposent sur le principe de continuité d'exploitation. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1. Faits marquants

Continuité d'exploitation

Depuis 2023, les conséquences de la crise sanitaire et la conjoncture économique ont durablement impacté les comptes et la trésorerie du groupe Mare Nostrum. Ce dernier a été confronté à des pressions financières accrues en raison d'un ralentissement de ses activités ayant entrainé la mise en place du plan « Horizon 2025 », du remboursement de ses échéances (notamment du PGE) et d'une baisse de l'activité en travail temporaire plus importante que prévu sur le deuxième semestre 2023. Dans ce contexte et face aux incertitudes du marché, la société a souhaité protéger sa trésorerie et a demandé l'ouverture d'une procédure collective auprès du Tribunal de Commerce de Grenoble en date du 22 janvier 2024 avec pour objectifs de protéger les intérêts de l'entreprise, de ses employés et de ses partenaires commerciaux, d'accélérer et de renforcer les actions de réorganisation prévues dans le plan « Horizon 2025 » et d'étudier différentes sources de financement complémentaires pour surmonter les défis financiers auxquels elle est confrontée.

Dans le cadre de cette restructuration, 35 sociétés ont été liquidées en 2024. Au 31/12/2024, 33 sociétés bénéficiaient d'une procédure de redressement judiciaire. La consultation des classes de parties affectées (MARE NOSTRUM) et consultations individuelles de créanciers (Filiales) interviendront au 2ème trimestre 2025. Les projets de plans de redressements seront soumis au tribunal de commerce pour homologation avant la fin de période d'observation en juillet 2025.

En parallèle, et toujours dans l'objectif de renforcer ses fonds propres, le Groupe étudie également la cession de certaines filiales du groupe et un rapprochement capitalistique (Cf Partie 6 – Evènements post clôture).

Par conséquent, sous réserve de la finalisation des plans s'inscrivant dans une solution de continuation, le conseil d'administration a arrêté les comptes au 31 décembre 2024 dans une perspective de continuité d'exploitation.

Déconsolidations

Le groupe n'exercice plus de contrôle sur trente-cinq sociétés qui sont entrées en procédures de liquidations judiciaires en 2024 : 2I 070, 2I 080, 2I 090, 2IP, AC 050, AC 080, AC 110, AC 120, AC 140, AC 150, AC 160, AC 170, AC 180, AC 190, AC 220, AC 230, ALTITUDE FACILITIES EVENT, C 020, C 030, EI 020, MAG 020, MN DEVELOPPEMENT, NRH 030, NRH 31, NRH 69, NRH 75, TERRA NOSTRA

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

DEVELOPPEMENT, TRIDENTT 080, TRIDENTT 180, TRIDENTT 190, TRIDENTT 200, TRIDENTT 220, TRIDENTT 250, TRIDENTT 260 et TRIDENTT 270.

Provisions pour dépréciations

Des évaluations intervenues sur 2024 font ressortir des valorisations des quotes-parts de Mare Nostrum dans les sociétés LINKEYS et LINKEYS FRANCE à 200 k€. Cela entraine une dépréciation de l'écart d'acquisition de LINKEYS de 390 k€, des immobilisations de LINKEYS de 359 k€ et des immobilisations de LINKEYS FRANCE de 354 k€.

1.2. Présentation des comptes en normes françaises

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes comptables françaises édictées par le règlement ANC n° 2020-01 du 9 octobre 2020.

Les comptes consolidés sont réalisés à partir des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2024.

1.3. Application des méthodes de référence

La société a utilisé l'ensemble des méthodes de référence prévues par le règlement ANC n° 2020-01 pour l'établissement des comptes consolidés dès lors qu'elles étaient applicables ou significatives.

Les contrats de location financement du Groupe concernent quasi exclusivement des véhicules. La valeur de ces derniers a été jugée non significative. Ainsi, lesdits contrats n'ont pas été retraités.

Ont également été jugés non significatifs les frais de constitution, de transformation ou de premiers établissements.

1.4. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conformément au règlement ANC n°2020-01 nécessite de retenir certaines estimations et hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et charges, ainsi que des informations données dans l'annexe.

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'évènements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances et de la situation économique actuelle.
En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont :

- Le suivi des écarts d'acquisition.
- L'estimation des provisions pour risques et charges.
- La reconnaissance des actifs d'impôts différés.
- L'estimation des produits à recevoir liés aux dépenses de formation engagées.

1.5. Méthodes de consolidation

Les états financiers regroupent, par la méthode de l'intégration globale, les comptes de toutes les sociétés dans lesquelles MARE NOSTRUM exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires.

Les sociétés dans lesquelles MARE NOSTRUM exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque l'entreprise consolidante dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

1.6. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.6.1. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. De même, les résultats internes au Groupe (résultats de cession et dividendes internes, provisions sur filiales, marges incluses dans les stocks) sont éliminés du résultat.

L'élimination des profits et des pertes entre deux sociétés en intégration globale est pratiquée en totalité, puis répartie entre les intérêts du groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. Les opérations entre une entreprise en intégration globale et une entreprise en intégration proportionnelle sont éliminées au pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement.

Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise.

1.6.2. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs identifiables, des passifs identifiables et des passifs éventuels pris en charge lors d'un regroupement d'entreprises à leur juste valeur à la date d'acquisition.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai d'un an suivant l'exercice d'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables acquis.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

L'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Ils sont considérés comme ayant une durée non limitée et font l'objet d'un test de valeur par unité génératrice de trésorerie chaque année et plus s'il existe des indices de perte de valeur. Les unités génératrices de trésorerie correspondent aux activités exercées par le Groupe : Intérim, Recrutement, Formation et Portage.

La valeur d'utilité estimée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés est déterminée selon les principes suivants :

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

- Les flux de trésorerie (avant impôt) sont issus de projections à moyen terme (5 ans) élaborés par le Groupe
- Le taux d'actualisation est déterminé en incluant des hypothèses de taux d'intérêt et de risque répondant à la définition du coût moyen pondéré du capital ; ce taux est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts (11,2% au 31/12/2024)
- La valeur terminale est calculée par actualisation à l'infini du flux de trésorerie normatif, déterminé sur la base d'un taux de croissance perpétuelle (1,5% au 31/12/2024)
- La progression du chiffre d'affaires retenue est en accord avec l'organisation et les investissements actuels. Elle ne tient donc compte que des restructurations qui seraient déjà engagées à la date des tests et se base sur les investissements de renouvellement et non sur ceux de croissance.

Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à sa valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les écarts d'acquisition négatifs correspondent généralement soit à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Ils sont comptabilisés en provisions pour risques et charges.

1.6.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles sont de différentes natures :

- des logiciels, sites Internet, créations d'extranets…
- des frais de constitution amortis sur une durée de 5 ans selon le mode linéaire,
- des marques achetées (non amorties) : la société est titulaire d'un droit légal (droit de propriété industrielle). L'acquisition de ce droit constitue en principe une présomption de contrôle suffisante dans la mesure où il est opposable aux tiers et peut ainsi leur restreindre l'accès aux avantages générés par l'élément. Les marques acquises sont ainsi comptabilisées en immobilisations pour leur coût d'acquisition. Ces marques ne sont pas amortissables, la durée de consommation des avantages économiques n'étant pas limitée à l'acquisition. Les marques sont valorisées au coût d'achat et font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur,
- des frais de recherche et développement. Les frais de développement peuvent être comptabilisés à l'actif s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale - ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels associatifs. Ceci implique de respecter l'ensemble des critères suivants :
 - la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
 - l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
 - la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
 - la capacité de l'immobilisation incorporelle à générer des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
 - la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les méthodes et durées d'amortissements utilisées pour les immobilisations incorporelles sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Mode	Durée
Frais de constitution	Linéaire	5 ans
Frais de recherche et développement	Linéaire	3 à 5 ans
Concessions et droits similaires	Linéaire	3 ans
Marques	Non amortissables	
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	3 à 4 ans

1.6.4. Immobilisations corporelles

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilisation différentes, ils sont enregistrés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes. Les amortissements sont comptabilisés en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée pour chaque composant.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.
Les immobilisations corporelles sont de différentes natures :

- installations techniques
- installations générales et agencements : notamment liés à l'aménagement des agences.
- matériels de transport
- matériels informatiques : essentiellement des ordinateurs, imprimantes.
- mobilier : notamment du mobilier de bureau nécessaire à l'aménagement des agences.

Les méthodes et durées d'amortissements utilisées pour les immobilisations corporelles sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	3 à 8 ans
Installations et agencements divers	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

1.6.5. Immobilisations financières

Les actifs financiers figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations financières sont constituées de :

- prêts au personnel,
- l'effort construction pour certaines sociétés ayant opté pour l'activation,
- dépôts et cautionnements,
- fonds de garantie (liés à l'organisme d'affacturage et aux sociétés de cautions financières),
- titres des sociétés non consolidées (ces titres sont détaillés dans la **Note 13**).

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation non consolidés s'avère inférieure à la valeur brute comptable, il est constitué, à concurrence de la différence relevée, une provision pour dépréciation. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour la Société ; elle est déterminée par rapport à sa quote-part dans les capitaux propres des entreprises concernées, éventuellement corrigée pour tenir compte des perspectives de développement et de résultat.
Les titres mis en équivalence sont décrits dans la **Note 14.**

1.6.6. Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Les taux de dépréciation appliqués sont :

- 100 % en cas de Liquidation Judiciaire
- 80 % en cas de Redressement Judiciaire
- 50 % en cas de Procédure de Sauvegarde ou Litige avéré

L'application de ces règles est complétée par une revue au cas par cas, pouvant donner lieu à des dépréciations complémentaires, des créances des clients n'étant pas dans l'une des catégories ci-dessus énoncées.

Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

MARE NOSTRUM a par ailleurs souscrit une assurance-crédit qui couvre une partie des risques d'impayés et peut permettre au Groupe d'être indemnisé en cas de non-paiement de ses créances commerciales issues de son activité travail temporaire. Lorsqu'une nouvelle créance douteuse est transférée à l'assurance-crédit, elle est enregistrée en perte irrécouvrable dès lors que l'assurance

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

indemnise la société. Tant que l'assurance n'a pas confirmé sa prise en charge, une provision pour dépréciation est constatée.

Pour certains clients, le Groupe a recours à l'affacturage. Le montant des créances cédées à l'organisme vient en diminution de l'actif.

Le coût du recours aux organismes d'affacturage présente deux volets :

- Une commission est versée à l'organisme d'affacturage. Cette commission a pour assiette les montants décaissés sur les lignes mises à disposition par l'organisme d'affacturage. Le montant de cette commission est de 982 k€ au 31 décembre 2024 (comptabilisée en charges externes d'exploitation) ;
- Des intérêts sont également payés à l'organisme d'affacturage et sont fonction du délai de paiement des factures (comptabilisés en charges financières).

Par ailleurs, le factor constitue un fonds de garantie comptabilisé en immobilisations financières à l'actif de la société.

1.6.7. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif du bilan, dans les « emprunts et dettes financières ».

Les « valeurs mobilières de placement » sont évaluées à leur coût historique.

1.6.8. Emprunts

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêts.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission d'un passif sont étalés linéairement sur la durée du passif concerné.

Obligations convertibles émises le 11 juin 2019 au bénéfice du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes.

En date du 7 juin 2019, le Conseil d'Administration de la Société agissant dans le cadre de la délégation de compétence accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 janvier 2019, a décidé l'émission de 1.000.000 obligations convertibles en actions (les « OCA ») au profit d'un établissement bancaire.
Le 11 juin 2019, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes a souscrit un emprunt obligataire convertible de 1M€ pour une durée de 7 années et à un taux d'intérêt annuel de 5%.
125.000 OC de 8€ chacune ont alors été émises et sont convertibles à raison d'1 action pour 1 obligation dans les cas suivants :

- demande par l'un des partenaires financiers de Mare Nostrum dans le cadre d'un besoin de renforcement des fonds propres de la société ;
- toute opération juridique portant sur le capital de Mare Nostrum et faisant perdre au concert des associés fondateurs sa qualité d'actionnaire disposant du plus grand nombre d'actions (directe ou indirecte) de Mare Nostrum.

Les OC non converties à leur échéance bénéficieront d'une prime de non-conversion, qui est provisionnée.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Souscription de Prêts Garantis par l'Etat (PGE)

Dans le contexte de crise sanitaire liée à la Covid 19, MARE NOSTRUM a souscrit 13 M€ de PGE sur 2020 en deux tranches (7 M€ au 1er semestre, 6 M€ au second semestre).

Par ailleurs, sa filiale AT Patrimoine a souscrit 1,1 M€ de PGE au 1er semestre 2021.

1.6.9. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée si :

- le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du Groupe,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

1.6.10. Engagements de retraites et assimilés

Les engagements de retraite sont évalués en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Le Groupe est tenu de verser une indemnité lors du départ à la retraite d'un salarié (régime à prestations définies). L'indemnité versée est un multiple du salaire mensuel de fin de carrière. Le nombre de mois dépend de l'ancienneté du salarié dans le Groupe au moment de son départ à la retraite, de la convention collective et du statut du salarié. Les droits ont été calculés sur une base linéaire entre la date à laquelle les services rendus par les membres du personnel ont commencé à générer des droits à prestation en vertu du régime (date d'entrée dans le Groupe) et la date à laquelle les services supplémentaires rendus par les membres du personnel ne génèreront pas un montant significatif de droit à prestations supplémentaires en vertu du régime (soit la date de départ en retraite).

L'estimation des engagements prend en compte la probabilité pour un salarié d'être vivant dans l'entreprise à la date de son départ à la retraite. Elle est pondérée par un taux d'actualisation financier qui varie chaque année et qui est publié.

D'autre part, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres aux entités consolidées. Ces paramètres sont les suivants au 31 décembre 2024 :

Taux de progression des salaires =	2%
Age de départ à la retraite =	67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres
Taux de rotation des salariés =	1% pour les cadres et 2% pour les non-cadres
Table de mortalité utilisée =	TV 88/90
Taux d'actualisation financier =	3,38%

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Ils étaient les suivants au 31 décembre 2023 :

Taux de progression des salaires =	2%
Age de départ à la retraite =	67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres
Taux de rotation des salariés =	1% pour les cadres et 2% pour les non-cadres
Table de mortalité utilisée =	TV 88/90
Taux d'actualisation financier =	3,17%

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

1.6.11. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour les différences temporaires existantes entre les bases comptables et les bases fiscales des actifs et des passifs consolidés (à l'exception des écarts d'acquisition et des participations dans les filiales). Ils sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté ou quasiment voté applicable à la période de reversement attendue.

Les effets dus aux changements des taux d'impôt s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils peuvent être imputables sur des différences temporaires taxables ou sur des bénéfices fiscaux futurs. L'imputation sur les bénéfices fiscaux futurs est prise en compte lorsqu'il existe une probabilité suffisante de réalisation ou de recouvrement évaluée à partir d'éléments prévisionnels disponibles validés par la direction du Groupe. En pratique, les prévisions sont retenues, par prudence, sur une durée de quatre ans.

Les impôts différés ont été évalués aux taux d'impôts nationaux dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé. Le taux retenu est de 25%.

1.6.12. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Groupe est spécialisé dans les métiers des ressources humaines, du BTP, de l'industrie, du transport, de la logistique et des services. Ceci s'articule autour de plusieurs activités :

- Une activité de travail temporaire, réunissant 10 marques (AL&CO, Tridentt Travail Temporaire, illico intérim, Ceres, E-Interim Solutions, Aer'ness Intérim, Celtic Travail Temporaire, Altitude Facilities, Grands Travaux Facilities, Infinity Interim)
- Une activité de recrutement : Neptune RH (réseau de cabinet de conseil en recrutement présent en France, au Portugal, en Pologne et en Roumanie), et LINKEYS (application de recrutement basé sur la cooptation)
- Une activité de formation articulée autour de plusieurs marques : Platinium CQFT, Contact D Pro, Focs Consult et AT Patrimoine
- Une activité de portage salarial (Altros) et d'accompagnement à la mobilité professionnelle (GO Mobilité)
- Une activité de prestations de services RH incluant une plateforme *back-office* destinée aux ETT des secteurs médical et médico-social (Inalvea Développement, UNI'TT), ainsi qu'un acteur de la prestation de services intervenant notamment dans le domaine de la culture (L'Agence Unique)
- Des activités annexes : activités des sociétés holdings

L'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les prestations de services sont comptabilisées au moment où le service est rendu. Les ventes de produits sont comptabilisées lors de la livraison et du transfert du titre de propriété.

1.6.13. Contrats de location financement

Les contrats de location financement de la société n'ont pas été jugés significatifs et n'ont donc pas été retraités.

1.6.14. Conversion des filiales en devise

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Comme préconisé par le règlement ANC n° 2020-01, les modes de conversion des comptes des filiales étrangères ont été appliqués selon le caractère autonome ou non des filiales concernées :

Selon la méthode du cours historique si l'entreprise est non autonome,
Selon la méthode du cours de clôture si l'entreprise est autonome.

Les filiales concernées sont la société roumaine et ACVILA et la société suisse LINKEYS.

1.6.15. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.
Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.
Si la prise en compte, pour le calcul du résultat par action, des instruments donnant droit au capital de façon différée, génère un effet anti-dilutif, ces instruments ne sont pas pris en compte.

1.6.16. Information sectorielle

Une répartition du chiffre d'affaires par métier est opérée selon les axes suivants :

- Intérim,
- Recrutement,
- Formation,
- Portage & Mobilité,
- Prestations de services RH & Autres

La répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques s'effectue sur la base de la destination du chiffre d'affaires.

1.6.17. Distinction résultat courant / résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments non récurrents des activités ordinaires sont portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises d'amortissements,
- Dotations et reprises de dépréciation des créances.

Les éléments exceptionnels, hors activités ordinaires, constituent le résultat exceptionnel.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Partie 2 - Périmètre de consolidation

A la clôture, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Société	Type	31/12/2024			31/12/2023		
		% Intérêt	% Contrôle	Méthode	% Intérêt	% Contrôle	Méthode
MARE NOSTRUM	Société mère						
2I 010	Société opérationnelle	83,51	88	IG	83,51	88	IG
2I 020	Société opérationnelle	97,84	98,44	IG	97,84	98,44	IG
2I 030	Société opérationnelle	91,95	96,89	IG	91,95	96,89	IG
2I 040	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
2I 050	Société opérationnelle	72,12	76	IG	72,12	76	IG
2I 060	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
2I 070	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
2I 080	Société opérationnelle	Non applicable			72,43	76	IG
2I 090	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
2I 100	Société opérationnelle	83,49	83,49	IG	83,49	83,49	IG
2ID	Société holding	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
2IP	Société opérationnelle	Non applicable			89,2	93,99	IG
AC 020	Société opérationnelle	80	80	IG	80	80	IG
AC 030	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 050	Société opérationnelle	Non applicable			99,22	99,22	IG
AC 060	Société opérationnelle	80	80	IG	80	80	IG
AC 070	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 080	Société opérationnelle	Non applicable			100	100	IG
AC 090	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
AC 100	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
AC 110	Société opérationnelle	Non applicable			94,9	94,9	IG
AC 120	Société opérationnelle	Non applicable			94,9	94,9	IG
AC 130	Société opérationnelle	75,84	75,84	IG	75,84	75,84	IG
AC 140	Société opérationnelle	Non applicable			98,95	98,95	IG
AC 150	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
AC 160	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
AC 170	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
AC 180	Société opérationnelle	Non applicable			76	76	IG
AC 190	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
AC 200	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 210	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 220	Société opérationnelle	Non applicable			76	76	IG
AC 230	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
ACVILA	Société opérationnelle	51	51	IG	51	51	IG
ALTITUDE FACILITIES EVENT	Société opérationnelle	Non applicable			99,87	99,87	IG
ALTROS INGENIERIE	Société opérationnelle	70	100	IG	70	100	IG
ALTROS IT	Société opérationnelle	65,8	94	IG	65,8	94	IG

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

ALTROS MANAGEMENT	Société opérationnelle	65,8	94	IG	65,8	94	IG
ALTROS	Société opérationnelle	70	100	IG	70	100	IG
ALTROS SERVICES	Société opérationnelle	70	70	IG	70	70	IG
ALTROS TALENTS	Société opérationnelle	65,8	94	IG	65,8	94	IG
ARCADIA AURA	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
ARCADIA BFC	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AT PATRIMOINE	Société opérationnelle	89,99	89,99	IG	89,99	89,99	IG
C010	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
C020	Société opérationnelle	Non applicable			76	76	IG
C030	Société opérationnelle	Non applicable			76	76	IG
C040	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
CELTIC INTERIM	Société opérationnelle	83,7	99,89	IG	83,7	99,89	IG
CONTACT D PRO	Société opérationnelle	40	40	MEE	40	40	MEE
EI 020	Société opérationnelle	Non applicable			88,8	88,8	IG
E-INTERIM SOLUTIONS	Société opérationnelle	97,86	97,86	IG	97,86	97,86	IG
ELP01	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
ELP02	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
ELP06	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
FOCS CONSULT	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
GO MOBILITE	Société opérationnelle	70	70	IG	70	70	IG
IMNFA	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
INALVEA DEVELOPPEMENT	Société opérationnelle	80	80	IG	80	80	IG
L'AGENCE UNIQUE	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
LINKEYS	Société opérationnelle	90,84	89,86	IG	90,84	89,86	IG
LINKEYS FRANCE	Société opérationnelle	90,84	100	IG	90,84	100	IG
M010	Société opérationnelle	83,79	83,79	IG	83,79	83,79	IG
MAG 020	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
MN DEVELOPPEMENT	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
NEPTUNE RH	Société opérationnelle	89,99	89,99	IG	89,99	89,99	IG
NEW GEST	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
NRH 010	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
NRH 020	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
NRH 030	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
NRH 31	Société opérationnelle	Non applicable			100	100	IG
NRH 69	Société opérationnelle	Non applicable			100	100	IG
NRH 75	Société opérationnelle	Non applicable			100	100	IG
NRH APT	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
PLATINIUM	Société opérationnelle	99,61	99,61	IG	99,61	99,61	IG
SILLAGE	Société opérationnelle	70	100	IG	70	100	IG
TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
TRIDENTT 050	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 070	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 080	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
TRIDENTT 090	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
TRIDENTT 100	Société opérationnelle	97,69	97,69	IG	97,69	97,69	IG

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

TRIDENTT 110	Société opérationnelle	99,78	99,78	IG	99,78	99,78	IG
TRIDENTT 120	Société opérationnelle	77,08	77,08	IG	77,08	77,08	IG
TRIDENTT 140	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 150	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 160	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 170	Société opérationnelle	84	84	IG	84	84	IG
TRIDENTT 180	Société opérationnelle	Non applicable			94,9	94,9	IG
TRIDENTT 190	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
TRIDENTT 200	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
TRIDENTT 220	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
TRIDENTT 230	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 240	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 250	Société opérationnelle	Non applicable			76	76	IG
TRIDENTT 260	Société opérationnelle	Non applicable			76	76	IG
TRIDENTT 270	Société opérationnelle	Non applicable			76	76	IG
TRIDENTT SAVOIE INTERIM	Société opérationnelle	93,41	93,41	IG	93,41	93,41	IG
TRIDENTT SECOND OEUVRE	Société opérationnelle	83,35	83,35	IG	83,35	83,35	IG
UNI'TT	Société opérationnelle	50	50	IG	50	50	IG

Nota Bene :

2024 :

- MARE NOSTRUM n'exercice plus le contrôle sur les sociétés en liquidations judiciaires suivantes :
 - 2I 070
 - 2I 080
 - 2I 090
 - 2IP
 - AC 050
 - AC 080
 - AC 110
 - AC 120
 - AC 140
 - AC 150
 - AC 160
 - AC 170
 - AC 180
 - AC 190
 - AC 220
 - AC 230
 - ALTITUDE FACILITIES EVENT
 - C 020
 - C 030
 - EI 020
 - MAG 020
 - MN DEVELOPPEMENT
 - NRH 030
 - NRH 31
 - NRH 69
 - NRH 75
 - TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

- TRIDENTT 080
- TRIDENTT 180
- TRIDENTT 190
- TRIDENTT 200
- TRIDENTT 220
- TRIDENTT 250
- TRIDENTT 260
- TRIDENTT 270

2023 :

- MARE NOSTRUM a :
 - Augmenté sa participation dans :
 - 2I 020, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 97,84%
 - AC 050, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 99,22%
 - AC 140, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 98,95%
 - ALTITUDE FACILITIES EVENT, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 99,87%
 - E-INTERIM SOLUTIONS, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 97,86%
 - ELP 01, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
 - ELP 02, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
 - ELP 06, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
 - INALVEA DEVELOPPEMENT, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 80%
 - NRH 31, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
 - NRH 69, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
 - NRH 75, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
 - TRIDENTT 100, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 97,69%
 - TRIDENTT 110, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 99,78%
 - Diminué sa participation dans :
 - 2I 100, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 83,49%

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Partie 3 - Notes sur les postes du compte de résultat

Note 1 - Chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Vente de marchandises	809	378
Production vendue biens	0	0
Production vendue services	118 548	168 276
Produits des activités annexes	1 165	880
Chiffre d'affaires	**120 522**	**169 534**

La répartition du chiffre d'affaires par métier est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Travail Temporaire	94 717	143 982
Recrutement	754	1 843
Formation	11 006	10 369
Portage & Mobilité	9 308	8 765
Prestations de services RH & Autres	4 736	4 574
Chiffre d'affaires	**120 522**	**169 534**

L'activité Travail Temporaire, totalise un chiffre d'affaires annuel de 94,7 M€ en 2024 contre 144 M€ en 2023. Sur l'exercice, l'activité phare du Groupe a réussi à consolider ses positions en pleine réorganisation avec un repli de son activité limité à - 7% à périmètre comparable (c'est à dire chiffre d'affaires 2023 retraité des sociétés liquidées et agences fermées en 2024, - 34% à périmètre constant) dans un marché du Travail Temporaire au niveau national qui a vu le nombre d'intérimaires baisser en moyenne de – 8,6% sur l'année 2024. La division Formation, qui a conservé le même périmètre et n'est pas concernée par les procédures en cours, voit ses revenus annuels progresser de 5%, portés par le lancement des nouvelles formations (PASI, etc.). Ainsi, le chiffre d'affaires de la division s'élève à 11 M€ en 2024 contre 10,4 M€ l'an passé. L'activité Portage, également préservée par les procédures, s'améliore pour augmenter de 8,7 M€ en 2023 à 9,3 M€ en 2024. La division Recrutement réalise, quant à elle sur le nouveau périmètre, 0,7 M€ de chiffre d'affaires en 2024 consécutivement à la réorganisation des cabinets de recrutement, soit un recul de 1,1 M€. Concernant la division Prestations RH & autres, le chiffre d'affaires s'établit à 4,7 M€ sur 2024 contre 4,5 M€ en 2023. Cette division, bénéficie de l'accélération des revenus de l'Agence Unique (+ 59% de chiffre d'affaires).

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Le chiffre d'affaires par zone géographique se présentait ainsi :

Libellé	31/12/2024	France	Europe (hors France)	Autres
Ventes de marchandises	809	809	0	0
Production vendue Biens	0	0	0	0
Production vendue Services	118 548	116 410	1 237	901
Produits des act. annexes	1 165	1 088	7	69
Chiffre d'affaires	**120 522**	**118 307**	**1 245**	**970**

Libellé	31/12/2023	France	Europe (hors France)	Autres
Ventes de marchandises	378	378	0	0
Production vendue Biens	0	0	0	0
Production vendue Services	168 276	165 948	1 359	969
Produits des act. annexes	880	794	20	66
Chiffre d'affaires	**169 534**	**167 120**	**1 379**	**1 035**

Une partie du chiffre d'affaires de la société ALTROS est générée au Moyen-Orient.

Note 2 - Autres produits d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	48
Subventions d'exploitation	141	375
Reprises amortissements et provisions	327	511
Transferts de charges	1 870	3 745
Autres produits	236	830
Autres produits d'exploitation	**2 575**	**5 510**

Les transferts de charges comprennent principalement des coûts d'hébergement et de déplacement des intérimaires.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 3 - Autres charges et charges externes

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Sous-traitance	2 894	2 514
Loyers	6 660	10 931
Assurance	865	932
Honoraires	2 649	3 047
Communication et publicité	392	933
Voyages et déplacements	11 364	17 937
Services bancaires	1 332	1 725
Autres achats et charges externes	571	1 172
Autres charges externes	**26 727**	**39 192**

Les loyers diminuent de 4 271 K€ entre 2023 et 2024, consécutivement à la fermeture de 37 sociétés en 2024.

Le poste « Voyages et déplacements » concerne, pour la majorité du solde, les indemnités de grands déplacements payées aux salariés intérimaires. Cette indemnité concerne les salariés du BTP. C'est une allocation forfaitaire attribuée aux travailleurs lorsque leur lieu de travail est trop éloigné de leur lieu d'habitation. Ce montant figure sur les bulletins de salaires mais il n'est pas soumis à charges sociales.
Ces indemnités s'élèvent à 9 960 k€ au 31/12/2024 contre 15 703 k€ au 31/12/2023.

Note 4 - Charges de personnel

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Salaires et traitements	70 445	101 133
Charges sociales	18 670	26 351
Participation / Intéressement	18	19
Charges de personnel	**89 133**	**127 503**

L'effectif du groupe à la clôture se présente ainsi par catégorie* :

Catégories	31/12/2024	31/12/2023
Permanents	317	448
Intérimaires	1 711	2 545
Effectif	**2 027**	**2 993**

* Les effectifs permanents sont mentionnés en « équivalent temps plein ».

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 334	1 644
Dotations aux provisions sur immobilisations	355	584
Dotations aux provisions sur actif circulant	588	336
Dotations aux provisions pour risques et charges	66	35
Dotations aux amortissements et provisions	**2 343**	**2 600**

Les dotations aux provisions sur immobilisations concernent les sociétés LINKEYS et LINKEYS FRANCE dont la valeur des immobilisations est estimée à 200 k€.

Note 6 - Résultat financier

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Produits de participations	3	796
Produits des autres immobilisations financières	-1	1
Différences positives de change	37	203
Produits nets sur cession de VMP	8	13
Autres intérêts et produits assimilés	17	85
Reprises sur provisions et transferts de charges	1	1
Total des produits financiers	**63**	**1 099**
Intérêts et charges assimilées	548	1 522
Différences négatives de change	48	61
Charges nettes sur cession de VMP	0	0
Autres charges financières	0	20
Dotations aux provisions	2 151	157
Total des charges financières	**2 747**	**1 759**
Résultat financier	**-2 684**	**-660**

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Les différences positives et négatives de change concernent essentiellement LINKEYS.

Le poste « Intérêts et charges assimilées » concerne principalement les intérêts liés au factor et aux emprunts bancaires, les agios bancaires et les intérêts de comptes courant avec des sociétés hors groupe.

Les dotations aux provisions financières concernent principalement des dépréciations de titres de sociétés hors groupe. Ces sociétés hors groupe sont essentiellement des sociétés dont la liquidation judiciaire est intervenue en 2024.

Note 7 - Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	199	28
Produits de cession d'immobilisations	28	463
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	7 106	3
Reprises sur provisions et transferts de charges	197	0
Total des produits exceptionnels	**7 530**	**494**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	776	1 535
VNC des immobilisations cédées	58	182
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 865	2
Dotations exceptionnelles aux provisions	5 798	80
Total des charges exceptionnelles	**10 497**	**1 799**
Résultat exceptionnel	**-2 967**	**-1 304**

Les autres produits exceptionnels sur opérations en capital concernent principalement :

- des ajustements de passifs liés aux procédures collectives pour 5 494 K€, aux motifs :
 - d'absences de déclaration de leurs dettes par les créanciers au mandataires judiciaires ou pour des montants moindres que ceux figurant au passif des débitrices
 - de rejets de créances déclarées par les créanciers et contestées par les débitrices ou mandataires judiciaires devant le juge commissaire
- des résultats de cession consolidés de sociétés déconsolidées pour 1 611 K€.

Les autres charges exceptionnelles sur opérations en capital sont composées :

- Des honoraires exceptionnels liées aux procédures collectives d'un montant de 4 974 K€
- Des ajustements de passifs liés aux procédures collectives pour 539 K€ (dettes contestées par les débitrices mais admises au passif de la procédure par le juge commissaire).

Les dotations exceptionnelles aux provisions concernent principalement des dépréciations de créances envers des sociétés déconsolidées et les dépréciations des titres de sociétés déconsolidées.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 8 - Impôts

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Impôt sur les sociétés	353	708
Impôt différé	112	188
Charge d'impôt	**465**	**896**

Le Groupe MARE NOSTRUM n'a pas opté pour le dispositif de l'intégration fiscale.
Le sous-groupe AT PATRIMOINE a, quant à lui, opté pour le dispositif de l'intégration fiscale en 2024.

Déficits reportables :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Déficit reportable initial	**44 784**	**43 437**
Déficit reportable consommé	**1 881**	**2 168**
Déficit reportable net	**42 903**	**41 269**

Preuve d'impôt :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT NET	**-10 485**	**-12 040**
Impôt sur les sociétés	353	708
IS Différé	112	188
Sous-Total Impôt	**465**	**896**
Résultat avant IS	**-10 020**	**-11 144**
Taux IS	25%	25%
IS Théorique	**-2 505**	**-2 786**
Ecart IS théorique / IS Réel	**2 970**	**3 682**
ECART	**0**	**0**
Déficits reportables	**2 967**	**4 843**
Autres décalages temporaires	**0**	**-20**
Différences permanentes	**-96**	**-907**
Différence de taux stés	**88**	**15**
Effet de l'imposition à taux réduit	**0**	**-9**
Autres différences	**11**	**-241**
Impôts expliqués	**2 970**	**3 682**

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 9 – Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part présente la variation suivante :

	31/12/2024	31/12/2023
Résultats des sociétés mises en équivalence	**1**	**10**

Le résultat des sociétés mises en équivalence est déterminé en appliquant le pourcentage d'intérêts aux résultats des sociétés concernées. Ainsi, les variations constatées sont fonction des résultats.
Une seule société est intégrée selon la méthode de la mise en équivalence : CONTACT D PRO.

Note 10 – Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat net par action est obtenu en ramenant le résultat net au nombre pondéré d'actions en cours de l'exercice (soit 7 574 968 actions).

Le résultat net dilué par action est calculé par rapport au nombre moyen pondéré d'actions en circulation incluant la conversion potentielle de toutes les actions pouvant avoir un effet dilutif. Les bons de souscription d'actions liés aux obligations convertibles représentent des éléments dilutifs. L'emprunt obligataire convertible de 1 M€ figurant au passif au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2024 est susceptible d'aboutir à la conversion de 125 000 obligations en 125 000 actions. Cependant, le résultat net étant négatif, ces éléments ne sont pas considérés comme des instruments dilutifs.

Il se présente de la façon suivante :

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net (part du Groupe) (en milliers d'euros)	**-9 949**	**-11 725**
Nombre d'actions	**7 574 968**	**7 574 968**
Résultat par action (en euros)	**-1,31**	**-1,55**
Nombre d'action comprenant les éléments dilutifs	**7 574 968**	**7 574 968**
Résultat dilué par action (en euros)	**-1,31**	**-1,55**

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Partie 4 - Notes sur les postes du bilan

Note 11 - Immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition sont inclus dans les immobilisations incorporelles.

(en milliers d'euros)	Brut	Amortissements	Net
Valeur au 31/12/2023	15 900	-3 326	12 574
Ecart d'acquisition constaté au cours de l'exercice	0	0	0
Sortie	-1 458	0	-1 458
Autres variations	0	0	0
Dotation de l'exercice	0	-787	-787
Ecarts d'acquisition	**14 442**	**-4 114**	**10 328**

Les sorties d'écarts d'acquisition de 1 458 k€ concernent les sociétés en liquidations judiciaires.

La dotation de 787 k€ concerne :
- pour 390 k€ l'écart d'acquisition de LINKEYS,
- pour 397 k€ l'écart d'acquisition de TRIDENTT 090.

Les immobilisations incorporelles se présentent ainsi :

(en milliers d'euros)	Brut	Amortissements	Net	31/12/2023
Ecarts d'acquisition	14 442	4 114	10 328	12 574
Frais d'établissement	25	23	2	2
Frais de recherche et développement	2 278	2 089	189	520
Concessions, Brevets, Droits similaires	3 091	1 530	1 561	2 130
Fonds de commerce	2	0	2	2
Autres immobilisations incorporelles	1 624	1 581	43	448
Avances & acomptes /Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	**21 463**	**9 337**	**12 126**	**15 676**

Le poste « Concession, Brevets, Droits similaires » est composé principalement de la marque AL&CO acquise par MARE NOSTRUM auprès de la société AL&CO DEVELOPPEMENT pour 1,2 M€ sur la base d'une valeur estimée à dire d'expert indépendant.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

La variation des immobilisations incorporelles se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclasse-ments	Autres variations	31/12/2024
Ecarts d'acquisition	15 900	0	0	0	-1 458	14 442
Amortissements des écarts d'acquisition	-3 326	-787	0	0	0	-4 114
Frais d'établissement	28	0	-1	0	-2	25
Amortissements des frais d'établissement	-26	-1	1	0	2	-23
Frais de recherche et de développement	2 278	0	0	0	0	2 278
Amortissements des frais de recherche et de développement	-1 759	-330	0	0	0	-2 089
Concessions, brevets, droits similaires	3 184	64	-25	8	-140	3 091
Amortissements des concessions, brevets, droits similaires	-1 053	-606	25	0	105	-1 530
Fonds de commerce	2	0	0	0	0	2
Amortissements des fonds de commerce	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	2 148	0	-71	0	-452	1 624
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	-1 700	-150	39	0	230	-1 581
Immobilisations incorporelles	**15 676**	**-1 809**	**-32**	**8**	**-1 715**	**12 126**

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 12 - Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Brut	Amortissements	Net	31/12/2023
Terrains	0	0	0	0
Constructions	27	27	0	13
Installations Techniques, Matériel & Outillage	188	113	75	96
Autres immobilisations corporelles	3 972	3 000	972	1 341
Immobilisations en cours	0	0	0	19
Avances & acomptes /Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	**4 188**	**3 141**	**1 047**	**1 469**

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclasse-ments	Autres variations	31/12/2024
Terrains	0	0	0	0	0	0
Dépréciations des terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	75	0	0	0	-47	27
Amortissements des Constructions	-62	0	0	0	35	-27
Installations techniques, matériel et outillage	193	1	0	0	-5	188
Amortissements des installations techniques, matériel et outillage	-96	-21	0	0	4	-113
Autres immobilisations corporelles	4 415	104	-104	8	-451	3 972
Amortissements des autres immobilisations corporelles	-3 074	-355	77	0	351	-3 000
Immobilisations corporelles en cours	19	0	0	-15	-4	0
Dépréciations des immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	**1 469**	**-271**	**-27**	**-7**	**-117**	**1 047**

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 13 - Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Brut	Dépréciations	Net	31/12/2023
Participations	6 924	6 815	109	204
Créances sur Participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	45	0	45	50
Prêts	760	0	760	788
Autres Immobilisations Financières	8 144	0	8 144	3 119
Immobilisations financières	**15 873**	**6 815**	**9 057**	**4 161**

Le poste « Participations » au 31 décembre 2024 comprend :

- Des titres de la SOCAMETT et SOMUDIMEC pour 83 k€ : la SOCAMETT a pour objet de cautionner les Entreprises de Travail Temporaire (ETT) en matière de salaires versés aux intérimaires, d'indemnités de précarité d'emploi et d'indemnités compensatrices de congés payés, de cotisations obligatoires dues pour les salariés intérimaires. Le montant de la garantie financière est égal à 8% du chiffre d'affaires hors taxe des sociétés. En contrepartie, les sociétés de travail temporaire doivent acquérir des parts sociales de la SOCAMETT
- Des titres des sociétés non consolidées (6 841 k€).

Les titres des sociétés non consolidées sont répartis de la façon suivante :

Titres chez	Titres de	Valeur brute (k€)	Provision (k€)	Titres sociétés déconsolidées Valeur brute (k€)	Titres sociétés déconsolidées Provision (k€)	% de détention	Commentaires
2I 050	INFINITY IMMO	1	0			50,00%	N/S
2ID	2I 080	35	35			69,98%	Liquidation en cours
2ID	2IP	792	792	0	0	89,20%	Liquidation en cours
AC 020	SASP LT 65	5	0			Non connu	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	LUDOVINO	2	0			34,00%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	GDS 21	1	1			33,33%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	ECOSPH'R	17	0			51,00%	Cession en cours
MARE NOSTRUM	ENIGMATIC	60	60			9,87%	Influence négligeable

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

MARE NOSTRUM	AL&CO DEVELOPPEMENT	0	0			13,00%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	SCI AV EUROPE	0	0			33,98%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	COMMUNITY WEB	8	8			85,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	IMFA	10	10			67,00%	Fonds de dotation
MARE NOSTRUM	TIKOPIA	1	0			10,00%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	FCG	96	96			0,40%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	2I 070	34	34	61	61	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	2I 080	3	3	9	9	6,02%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	2I 090	47	47	70	70	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 050	600	600			99,22%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 080	429	429	346	346	100,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 110	288	288			94,90%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 120	47	47			94,90%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 140	282	282			98,95%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 150	47	47			94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 160	47	47	54	54	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 170	47	47	63	63	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 180	23	23	84	84	76,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 190	31	31	38	38	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 220	23	23	87	87	76,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 230	29	29	6	6	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	ALTITUDE FACILITIES EVENT	381	381	168	168	99,87%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	C 020	38	38	248	248	76,00%	Liquidation en cours

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

MARE NOSTRUM	C 030	38	38	129	129	76,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	EI 020	44	44			88,80%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	MAG 020	6	6			94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	MN DEVELOPPEMENT	5	5			94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	NRH 030	100	100			94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	NRH31	9	9	2	2	100,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	NRH69	10	10			100,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	NRH75	67	67	20	20	100,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 080	70	70	145	145	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 180	287	287			94,90%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 190	47	47	239	239	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 200	55	55	31	31	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 220	61	61	90	90	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 250	23	23	44	44	76,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 260	23	23	11	11	76,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 270	23	23	291	291	76,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT	207	207	106	106	94,00%	Liquidation en cours
Total		**4 500**	**4 474**	**2 341**	**2 341**		

Le poste « Autres immobilisations financières » est principalement composé de :

- Dépôts de garantie
- Fonds de garantie des organismes de caution du travail temporaire, y compris par la banque THEMIS (4 842 k€ pour cette dernière au 31 décembre 2024, nul au 31 décembre 2023). Cette variation fait suite au changement de garant financier au 1er juillet 2024.
- Fonds de garantie des organismes d'affacturage (2 583 k€ au 31 décembre 2024 contre 2 177 k€ au 31 décembre 2023)

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 14 – Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence correspondent à la quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés intégrées selon la méthode de la mise en équivalence, à savoir : CONTACT D PRO.

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Dividendes	Résultat	Variation de périmètre	31/12/2024
Titres Mis en équivalence	**39**	**0**	**1**	**0**	**40**

Note 15 - Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	**31/12/2024**	**31/12/2023**
Valeur brute	26 858	25 605
Provisions	-6 104	-701
Valeur nette	**20 754**	**24 903**

Dans le secteur du travail temporaire, les comptes clients font l'objet d'une assurance-crédit.

L'analyse par échéance des créances clients se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	**31/12/2024**	**Echéance moins d'un an**	**Echéance de 1 à 5 ans**	**Echéance plus de 5 ans**
Créances clients	26 858	26 858	0	0

Les montants des créances cédées à l'organisme d'affacturage sont mentionnés dans les engagements hors bilan (Partie 6).

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 16 - Autres créances et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	Brut	Provisions	Net	31/12/2023
Impôts différés actifs	518	0	518	603
Avances & Acomptes versés	2 962	134	2 829	2 908
Personnel & Organismes sociaux	561	0	561	1 640
Etat - Taxes et IS	380	0	380	813
Comptes de TVA	3 339	0	3 339	6 864
Comptes courants débiteurs	5 290	3 063	2 228	3 313
Autres Créances	3 607	645	2 962	4 515
Charges constatées d'avance	392	0	392	675
Charges à répartir	0	0	0	0
Primes de Remboursement des Obligations	0	0	0	0
Autres Créances et comptes de régularisation	**17 048**	**-3 841**	**13 207**	**21 331**

Le poste « Avances et acomptes versés » (2 962 k€) comprend les fournisseurs débiteurs et les avoirs à recevoir.

Le poste « Comptes courants débiteurs » est principalement composé pour 5 290 k€ en valeur brute de comptes courants de sociétés liées hors périmètre, dont principalement :

- 919 k€ pour AEQUOR
- 893 k€ pour AZUR 4.0
- 630 k€ pour TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT
- 338 k€ pour NRH 31
- 292 k€ pour AC 170
- 253 k€ pour AV EUROPE
- 248 k€ pour R1 ENERGIE
- 218 k€ pour AC 220
- 205 k€ pour AC 180
- 176 k€ pour NRH 69
- 124 K€ pour AC 230
- 103 k€ pour AC 120
- 97 k€ pour AC 190
- 96 k€ pour SC2A

Certaines de ces créances sont dépréciées à 100% et ne seront pas recouvrées à moins d'un an.

Le poste « Autres créances » (3 607 k€) comprend des produits à recevoir afférents aux remboursements de formations et subventions d'apprentissage et des débiteurs divers dont 1 812 k€ concernant des parties liées (cf. Partie 6 : Autres informations - Parties liées).

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

L'analyse par échéance des autres créances se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Avances et acomptes versés	2 962	2 962	0	0
C/C débiteurs	5 290	5 290	0	0
Personnel	561	561	0	0
Créances fiscales	380	380	0	0
TVA débitrice	3 339	3 339	0	0
Créances sur immobilisations	0	0	0	0
Autres créances	3 607	3 607	0	0
Charges constatées d'avance	392	392	0	0
Charges à répartir	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
Autres Créances et comptes de régularisation	**16 530**	**16 530**	**0**	**0**

Le détail des impôts différés actifs et des impôts différés passifs de présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Acquisitions / Dotations	Cessions / Consommations	Reclassements	Autres variations	31/12/2024
Engagements de retraite	39	0	-13	0	0	26
Activation déficits reportables	542	0	-46	0	-26	470
Décalage temporaire	22	0	0	0	0	22
IMPOTS DIFFERES ACTIF	**603**	**0**	**-59**	**0**	**-26**	**518**
Décalage temporaire	51	0	-51	0	0	0
Provisions intragroupes	3	0	0	0	25	28
IMPOTS DIFFERES PASSIF	**54**	**0**	**-51**	**0**	**25**	**28**

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 17 - Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Provision engagement personnel	105	156
Provisions pour risques	396	541
Provisions pour charges	4	50
Provisions pour risques et charges	**505**	**747**

La variation des provisions se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Dotations	Reprises	Reclasse-ments	Autres variations	31/12/2024
Provision engagement personnel	156	0	-51	0	0	105
Provisions pour risques	541	119	-5	0	-259	396
Provisions pour charges	50	4	-50	0	0	4
Provisions pour risques et charges	**747**	**123**	**-106**	**0**	**-259**	**505**

Les dotations aux provisions pour risques de 119 k€ concernent principalement :

- la provision de la prime de non-conversion liée à l'emprunt obligataire souscrit par la CASRA chez MARE NOSTRUM,
- la provision d'un risque chez 2ID.

Les reprises de provisions (106 k€) concernent notamment les engagements de retraite pour 51 K€. Cette reprise n'a pas été utilisée et est consécutive à la baisse de l'effectif du groupe consolidé.

Les autres variations des provisions pour risques de -259 k€ concernent les sociétés déconsolidées.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 18 - Emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles	1 000	1 000
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts obligataires	**1 000**	**1 000**
Emprunts long terme	17 118	17 168
Autres emprunts et dettes financières	62	72
Concours bancaires courants	2 982	2 702
Intérêts courus	352	108
Emprunts et dettes financières	**20 514**	**20 050**
Endettement financier	**21 514**	**21 050**

Le détail des dettes par échéance se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	1 000	0	1 000	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts long terme	17 118	240	765	16 113
Autres emprunts et dettes financières	62	62	0	0
Concours bancaires courants créditeurs	2 982	0	2 982	0
Intérêts courus	352	0	352	0
Endettement financier	**21 514**	**302**	**5 099**	**16 113**

Le poste « Emprunts obligataires convertibles » est composé d'un emprunt obligataire convertible en actions assorti de bons de souscription d'actions mis en œuvre par MARE NOSTRUM et souscrit par la société CASRA CAPITAL. 190 839 BSA ont été accordés, portant intérêts au taux annuel de 5%, à échéance au 11 juin 2026.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Le poste « Emprunts long terme » comprend :

Société	Montant à l'origine (en milliers d'euros)	Taux à l'origine	Dernière échéance à l'origine	Solde restant dû (en milliers d'euros)
MARE NOSTRUM	5 000	5,95%	nov.-28	2 857
MARE NOSTRUM	2 400	5,90%	déc.-25	1 200
MARE NOSTRUM	500	3,20%	mai-23	74
MARE NOSTRUM	466	5,00%	avr.-29	279
MARE NOSTRUM	150	5,00%	sept.-27	66
MARE NOSTRUM	200	5,00%	juil.-26	55
MARE NOSTRUM	500	5,00%	juil.-28	249
MARE NOSTRUM	200	5,00%	janv.-27	72
MARE NOSTRUM	1 250	3,54%	juin-28	1 018
MARE NOSTRUM	1 250	4,29%	mai-27	905
MARE NOSTRUM	1 000	0,31%	mai-26	710
MARE NOSTRUM	1 000	5,00%	mai-28	700
MARE NOSTRUM	1 000	0,70%	juin-28	815
MARE NOSTRUM	500	0,80%	mai-26	397
MARE NOSTRUM	1 000	5,00%	mai-28	793
MARE NOSTRUM	1 000	5,00%	oct.-28	881
MARE NOSTRUM	1 000	2,93%	oct.-26	938
MARE NOSTRUM	500	0,80%	nov.-26	459
MARE NOSTRUM	1 000	5,00%	oct.-28	938
MARE NOSTRUM	1 250	4,32%	oct.-28	1 121
MARE NOSTRUM	1 250	3,39%	oct.-28	1 121
MARE NOSTRUM	600	6,27%	mars-30	429
ACVILA	17	N/S	N/S	13
AT PATRIMOINE	450	0,55%	mars-27	376
AT PATRIMOINE	450	0,73%	févr.-27	379
AT PATRIMOINE	125	0,55%	févr.-27	103
AT PATRIMOINE	125	0,73%	févr.-27	105
AT PATRIMOINE	33	0,90%	déc.-26	14
ALTROS SERVICE	82	1,10%	juin-26	28
C 010	71	1,38%	mai-24	12
LINKEYS	22	0,70%	mars-29	11
			Total	17 118

La procédure de redressement judiciaire de la société MARE NOSTRUM a pour effet le gel des dettes bancaires et leur remboursement selon un plan qui sera proposé au tribunal de commerce en 2025.

L'endettement financier net se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 999	7 293
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	-2 982	-2 702
TRESORERIE NETTE	**5 017**	**4 591**
Dettes financières	18 532	18 348
ENDETTEMENT BRUT	**18 532**	**18 348**
ENDETTEMENT NET	**13 515**	**13 757**

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 19 – Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Impôts différés passifs	28	54
Fournisseurs	11 304	9 978
Avances & Acomptes reçus sur commandes	1 429	3 393
Personnel	5 875	7 350
Organismes sociaux	7 009	5 457
Comptes de TVA	20 801	25 812
Etat - taxes et IS	1 247	2 149
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	332	0
Comptes courants créditeurs	4 962	759
Autres dettes	1 957	571
Produits constatés d'avance	107	14
Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	**55 051**	**55 538**

L'augmentation des postes fournisseurs, organismes sociaux et Etat est liée au gel des dettes dans le cadre des procédures collectives. Les dettes de TVA ont quant à elle diminué du fait de l'ajustement des passifs déclarés par les organismes fiscaux. La hausse des comptes courants créditeurs est principalement liée à la déconsolidation des filiales en liquidation judiciaire.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Partie 5 - Notes sur le Tableau de flux de trésorerie

Note 20 – Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement représente la variation des besoins de financements à court terme résultant des décalages de flux de trésorerie. Ces flux de trésorerie sont liés à l'activité opérationnelle du Groupe (décaissements et encaissements).

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Variation des stocks	- 14	33
Variation des clients	- 3 314	- 201
Variation des créances d'exploitation	1 266	881
Variation des fournisseurs	2 954	1 522
Variation des dettes d'exploitation	7 033	10 176
Variation du besoin en fonds de roulement	**7 924**	**12 412**

Note 21 – Autres éléments

La déconsolidation sans cession de sociétés dont la contribution dans les capitaux propres était négative engendre un produit exceptionnel non générateur de trésorerie de 1 611 k€, retraité de la capacité d'autofinancement dans ce flux.

Note 22 – Variation d'immobilisations financières

La variation d'immobilisations financières, de 5 952 k€, est essentiellement composée de l'augmentation des fonds de garantie des organismes de caution du travail temporaire et des fonds de garantie des organismes d'affacturage, comme évoqué en **note 13**.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Partie 6 – Autres informations

Société consolidante

La société MARE NOSTRUM, société consolidante des présents comptes, est elle-même détenue, à **46,77%,** par la SAS AEQUOR. C'est cette dernière qui est la société mère lors de l'établissement des comptes consolidés établis pour la consolidation légale.

Parties liées

Cette liste est établie pour les transactions :
- qui ne sont pas internes au Groupe consolidé,
- qui présentent une importance significative et n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.
Il peut s'agir de facturations au titre de mandats, de loyers ou de prestations de services.

31/12/2024 :

Société (chez)	Société (avec)	Personne(s) concernée(s)	Montants (milliers euros)	Sens
MARE NOSTRUM	AEQUOR	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT	919	D
MARE NOSTRUM	AZUR 4.0	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT	893	D
		TOTAL	**1 812**	**D**

31/12/2023 :

Société (chez)	Société (avec)	Personne(s) concernée(s)	Montants (milliers euros)	Sens
MARE NOSTRUM	AEQUOR	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT	1 204	D
MARE NOSTRUM	AZUR 4.0	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT	923	D
		TOTAL	**2 127**	**D**

La société MARE NOSTRUM réalise également des opérations avec des sociétés du périmètre mais qui ne sont pas consolidées. La liste de ces entités est incluse en Note 14 de la présente annexe.

Les principaux impacts sur le compte de résultat consolidé figurent dans le tableau suivant :

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Société prestatrice	Société bénéficiaire	Prestation	Charges (-) ou Produits (+) chez la bénéficiaire (en milliers d'euros)
AGORUM	2I 020	Locations véricules et achats divers	- 40
AGORUM	2ID	Locations véricules et achats divers	- 45
AGORUM	AC 210	Locations véricules et achats divers	- 67
AGORUM	C040	Locations véricules et achats divers	- 127
AGORUM	M010	Locations véricules et achats divers	- 49
AGORUM	Divers (N/S individuellement)	Locations véricules et achats divers	- 411
AZUR 4.0	2I 040	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	2I 100	Mandat Présidence	- 11
AZUR 4.0	AC 070	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	AC 090	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	AC 100	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	AC 130	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	AC 200	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	AC 210	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	TRIDENTT 070	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	TRIDENTT 110	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	TRIDENTT 120	Mandat Présidence	- 11
AZUR 4.0	TRIDENTT 140	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	TRIDENTT 150	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	TRIDENTT 160	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	TRIDENTT 230	Mandat Présidence	- 11
AZUR 4.0	TRIDENTT 240	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	TRIDENTT SAVOIE INTERIM	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	PLATINIUM	Location de locaux	- 10
FINANCIERE SAIN VIAL	Divers (N/S individuellement)	Centrale d'achat	- 2
FINANCIERE SAIN VIAL	2I 030	Mandat DG	- 9
FINANCIERE SAIN VIAL	2I 040	Mandat DG	- 9
FINANCIERE SAIN VIAL	2I 050	Mandat DG	- 20
FINANCIERE SAIN VIAL	2ID	Convention de services	- 193
FINANCIERE SAIN VIAL	AC 070	Mandat DG	- 7
FINANCIERE SAIN VIAL	AC 090	Mandat DG	- 9
FINANCIERE SAIN VIAL	AC 100	Mandat DG	- 9
FINANCIERE SAIN VIAL	AC 200	Mandat DG	- 9
FINANCIERE SAIN VIAL	AC 210	Mandat DG	- 9
FINANCIERE SAIN VIAL	ELP 06	Mandat DG	- 120
FINANCIERE SAIN VIAL	INALVEA DEVELOPPEMENT	Mandat DG	- 60
FINANCIERE SAIN VIAL	MARE NOSTRUM	Convention de services	- 37
R1 ENERGIE	2ID	Refacturations	- 5
R1 ENERGIE	C010	Refacturations	- 4
R1 ENERGIE	Divers (N/S individuellement)	Refacturations	- 46
R1 ENERGIE	INALVEA DEVELOPPEMENT	Refacturations	- 7
R1 ENERGIE	MARE NOSTRUM	Refacturations	- 9
R1 ENERGIE	NEW GEST	Refacturations	- 6
R1 ENERGIE	PLATINIUM	Refacturations	- 5
R1 ENERGIE	Divers (N/S individuellement)	Ventes de marchandises	- 7
R1 ENERGIE	MARE NOSTRUM	Ventes de marchandises	- 24
SCI CONSTANTINE	MARE NOSTRUM	Location de locaux	- 761
VIGNEMONT TOUS TRAVAUX	2ID	Mandat DG	- 90
		Total	**- 2 409**

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Rémunération des dirigeants

Le 20 février 2020, le Conseil d'Administration de Mare Nostrum a fixé comme suit les rémunérations de ses dirigeants mandataires sociaux nommés par l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 18 janvier 2019 :

- Nicolas Cuynat :
 - 36 000 € annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général ;
- Thierry de Vignemont :
 - 31 661 € annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général Délégué

Les sociétés Financière Sain Vial et Vignemont Tous Travaux ont par ailleurs respectivement été nommées Président Directeur Général et Directeur Général de la Société 2ID, filiale à 94,90% de Mare Nostrum, et sont rémunérées au titre de ces mandats sociaux. A ainsi été mise en place par une Assemblée Générale du 27 décembre 2024, une rémunération fixe de 180 000 € annuels pour Financière Sain Vial et 90 000 € annuels pour Vignemont Tous Travaux.

Engagements hors bilan

Créances financées par affacturage

Périodes	*Montants financés*
31/12/2024	11 642 k€
31/12/2023	15 792 k€

Evènements postérieurs à la clôture

Au 1er semestre 2025, le groupe concentre ses efforts pour finaliser des travaux engagés depuis l'ouverture des procédures collectives, afin de proposer au tribunal de commerce les plans de redressement.

Le groupe continue son plan "Horizon 2025" qui a pour objectifs :

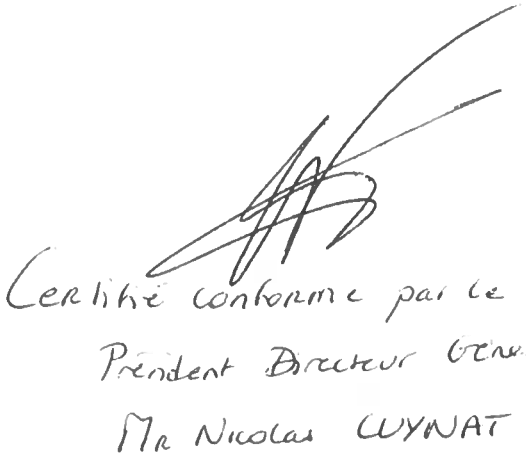
- Une réduction de la masse salariale notamment concernant le personnel permanent (-90 salariés ETP en moyenne à fin février 2025 comparé à fin février 2024)
- Une baisse de l'ensemble des frais de structure (fermeture d'agences, réorganisation interne, baisse des coûts informatiques...), avec notamment la réduction de 36% du parc immobilier.
- L'arrêt de certaines activités déficitaires. En 2025, deux sociétés ont été liquidées et une société est entrée en redressement judiciaire.

Enfin, les discussions exclusives entamées en novembre dernier avec le Groupe Domino RH, acteur majeur dans la gestion des ressources humaines, sont poursuivies en vue d'un rapprochement capitalistique.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Mare Nostrum
Société Anonyme au capital de 757 496,80 euros
Siège social : 9 avenue de Constantine - 38100 GRENOBLE
479 802 365 RCS GRENOBLE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024



Sommaire

ETATS DE SYNTHESE 4

COMPTE DE RESULTAT 4

BILAN ACTIF 5

BILAN PASSIF 6

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 7

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE 8

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES 9

PARTIE 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES 9

1.1. Faits marquants 9
1.2. Présentation des comptes en normes françaises 10
1.3. Application des méthodes de référence 10
1.4. Estimations et jugements comptables déterminants 10
1.5. Méthodes de consolidation 10
1.6. Principes comptables et méthodes d'évaluation 11

PARTIE 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION 19

PARTIE 3 - NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT 23

Note 1 - Chiffre d'affaires 23
Note 2 - Autres produits d'exploitation 24
Note 3 - Autres charges et charges externes 25
Note 4 - Charges de personnel 25
Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions 26
Note 6 - Résultat financier 26
Note 7 - Résultat exceptionnel 27
Note 8 - Impôts 28
Note 9 – Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence 28
Note 10 – Résultat par action et résultat dilué par action 29

PARTIE 4 - NOTES SUR LES POSTES DU BILAN 30

Note 11 - Immobilisations incorporelles 30
Note 12 - Immobilisations corporelles 32
Note 13 - Immobilisations financières 33
Note 14 – Titres mis en équivalence 36
Note 15 - Clients et comptes rattachés 36
Note 16 - Autres créances et comptes de régularisation 37
Note 17 - Provisions pour risques et charges 39
Note 18 - Emprunts et dettes financières 40
Note 19 – Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation 42

PARTIE 5 - NOTES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE 43

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 20 – Variation du besoin en fonds de roulement 43

PARTIE 6 – AUTRES INFORMATIONS 43

Société consolidante 44
Parties liées 44
Rémunération des dirigeants 46
Engagements hors bilan 46
Evènements postérieurs à la clôture 46

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

ETATS DE SYNTHESE

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)		31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	*Note 1*	120 522	169 534
Autres produits d'exploitation	*Note 2*	2 575	5 510
Achats consommés		-5 599	-6 590
Autres charges externes	*Note 3*	-26 727	-39 192
Impôts et taxes		-1 996	-3 358
Charges de personnel	*Note 4*	-89 133	-127 503
Dotation aux amortissements et provisions	*Note 5*	-2 343	-2 600
Autres charges		-881	-1 701
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**-3 583**	**-5 900**
Dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	*Note 11*	-787	-3 289
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**-4 370**	**-9 189**
Résultat sur opérations en commun		0	0
Charges et produits financiers	*Note 6*	-2 684	-660
Charges et produits exceptionnels	*Note 7*	-2 967	-1 304
Impôt sur les résultats	*Note 8*	-465	-896
Résultat Net des entreprises intégrées		**-10 486**	**-12 049**
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	*Note 9*	1	10
Résultat Net de l'ensemble consolidé		**-10 485**	**-12 040**
Intérêts minoritaires		-536	-315
RESULTAT NET (part du Groupe)		**-9 949**	**-11 725**
Résultat par action (en euros)	*Note 10*	<1,31>	<1,55>
Résultat dilué par action (en euros)	*Note 10*	<1,31>	<1,55>

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)		31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	*Note 11*	12 126	15 676
Dont écarts d'acquisition	*Note 11*	*10 328*	*12 574*
Immobilisations corporelles	*Note 12*	1 047	1 469
Immobilisations financières	*Note 13*	9 057	4 161
Titres mis en Equivalence	*Note 14*	40	39
Actif immobilisé		**22 270**	**21 345**
Stocks et en-cours		37	23
Clients et comptes rattachés	*Note 15*	20 754	24 903
Autres créances et régularisation	*Note 16*	13 207	21 331
Valeurs Mobilières de Placement	*Note 18*	2 632	2 521
Disponibilités	*Note 18*	5 366	4 771
Actif circulant		**41 996**	**53 549**
TOTAL ACTIF		**64 267**	**74 894**

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres			
Capital		757	757
Primes		12 305	12 305
Réserves et résultat consolidés		-26 314	-16 372
Autres		-152	-168
Capitaux propres groupe		**-13 405**	**-3 478**
Intérêts minoritaires		602	1 036
Capitaux propres		**-12 803**	**-2 442**
Provisions pour risques et charges	*Note 17*	**505**	**747**
Emprunts obligataires	*Note 18*	1 000	1 000
Emprunts et dettes financières	*Note 18*	20 514	20 050
Fournisseurs	*Note 19*	11 304	9 978
Autres dettes et comptes de régularisation	*Note 19*	43 747	45 560
Dettes		**76 565**	**76 588**
TOTAL PASSIF		**64 267**	**74 894**

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat Groupe	CAPITAUX GROUPE	CAPITAUX MINO-RITAIRES
Capitaux propres 31/12/2022	**757**	**12 305**	**-2 746**	**-92**	**-2 120**	**8 104**	**1 723**
Affectation du résultat au 31/12/2022			-2 120		2 120	**0**	-293
Variation de capital						**0**	7
Ecart de change				-76		**-76**	-8
Autres variations			219			**219**	-78
Résultat au 31/12/2023					-11 725	**-11 725**	-315
Capitaux 31/12/2023	757	12 305	-4 647	-168	-11 725	-3 478	1 036

(en milliers d'euros)	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat Groupe	CAPITAUX GROUPE	CAPITAUX MINO-RITAIRES
Capitaux propres 31/12/2023	**757**	**12 305**	**-4 647**	**-168**	**-11 725**	**-3 478**	**1 036**
Affectation du résultat au 31/12/2023			-11 725		11 725	**0**	-102
Variation de capital						**0**	0
Ecart de change				16		**16**	2
Autres variations			5			**5**	202
Résultat au 31/12/2024					-9 949	**-9 949**	-536
Capitaux 31/12/2024	757	12 305	-16 366	-152	-9 949	-13 405	602

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale (en €)
Actions composant le capital social au début de l'exercice	7 574 968	0,1
Actions composant le capital en fin d'exercice	7 574 968	0,1

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)		31/12/2024	31/12/2023
Résultat net		-10 485	-12 040
Résultat des sociétés mises en équivalence		-1	-10
Dotations et reprises		9 768	2 326
Amortissement des écarts d'acquisition		787	3 289
Variation impôts différés		112	188
Plus ou moins-values de cession		30	-281
QP de subvention virée en Résultat		0	0
Autres éléments	*Note 21*	-1 611	0
Capacité d'autofinancement		**1 400**	**-6 528**
Variation du besoin en fonds de roulement	*Note 20*	7 924	12 412
Flux de trésorerie liés à l'activité		**6 524**	**5 884**
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-170	-841
Variation d'immobilisations financières	*Note 22*	-5 952	-1 037
Cessions d'immobilisations incorporelles & corporelles		28	112
Cessions de titres sociétés consolidées		0	0
Incidence des variations de périmètre		-426	-32
Variation des dettes sur immobilisations		0	-178
Flux liés aux investissements		**-6 519**	**-1 975**
Augmentation de capital		0	0
Augmentation de capital minoritaires		0	7
Dividendes versés aux actionnaires		0	0
Dividendes versés aux minoritaires		-102	-293
Augmentation des dettes financières	*Note 18*	70	21
Remboursement des dettes financières		-123	-1 484
Variation des intérêts courus		245	37
Variation des comptes courants		332	613
Flux liés aux opérations de financement		**422**	**-1 097**
Incidence des variations de devises		-1	1
Variation de la trésorerie		**426**	**2 812**
Trésorerie à l'ouverture	*Note 18*	4 590	1 778
Trésorerie à la clôture	*Note 18*	5 016	4 590
Variation de la trésorerie		**426**	**2 812**

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Partie 1 - Principes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés établis en normes françaises de MARE NOSTRUM, à la clôture, sont constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie, du tableau de variation des capitaux propres et de la présente annexe.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon permanente aux clôtures de l'exercice actuel et du précédent et reposent sur le principe de continuité d'exploitation. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1. Faits marquants

Continuité d'exploitation

Depuis 2023, les conséquences de la crise sanitaire et la conjoncture économique ont durablement impacté les comptes et la trésorerie du groupe Mare Nostrum. Ce dernier a été confronté à des pressions financières accrues en raison d'un ralentissement de ses activités ayant entrainé la mise en place du plan « Horizon 2025 », du remboursement de ses échéances (notamment du PGE) et d'une baisse de l'activité en travail temporaire plus importante que prévu sur le deuxième semestre 2023. Dans ce contexte et face aux incertitudes du marché, la société a souhaité protéger sa trésorerie et a demandé l'ouverture d'une procédure collective auprès du Tribunal de Commerce de Grenoble en date du 22 janvier 2024 avec pour objectifs de protéger les intérêts de l'entreprise, de ses employés et de ses partenaires commerciaux, d'accélérer et de renforcer les actions de réorganisation prévues dans le plan « Horizon 2025 » et d'étudier différentes sources de financement complémentaires pour surmonter les défis financiers auxquels elle est confrontée.

Dans le cadre de cette restructuration, 35 sociétés ont été liquidées en 2024. Au 31/12/2024, 33 sociétés bénéficiaient d'une procédure de redressement judiciaire. La consultation des classes de parties affectées (MARE NOSTRUM) et consultations individuelles de créanciers (Filiales) interviendront au 2ème trimestre 2025. Les projets de plans de redressements seront soumis au tribunal de commerce pour homologation avant la fin de période d'observation en juillet 2025.

En parallèle, et toujours dans l'objectif de renforcer ses fonds propres, le Groupe étudie également la cession de certaines filiales du groupe et un rapprochement capitalistique (Cf Partie 6 – Evènements post clôture).

Par conséquent, sous réserve de la finalisation des plans s'inscrivant dans une solution de continuation, le conseil d'administration a arrêté les comptes au 31 décembre 2024 dans une perspective de continuité d'exploitation.

Déconsolidations

Le groupe n'exercice plus de contrôle sur trente-cinq sociétés qui sont entrées en procédures de liquidations judiciaires en 2024 : 2I 070, 2I 080, 2I 090, 2IP, AC 050, AC 080, AC 110, AC 120, AC 140, AC 150, AC 160, AC 170, AC 180, AC 190, AC 220, AC 230, ALTITUDE FACILITIES EVENT, C 020, C 030, EI 020, MAG 020, MN DEVELOPPEMENT, NRH 030, NRH 31, NRH 69, NRH 75, TERRA NOSTRA

MEUNIER
Expertise comptable
Audit Conseil en entreprises

DEVELOPPEMENT, TRIDENTT 080, TRIDENTT 180, TRIDENTT 190, TRIDENTT 200, TRIDENTT 220, TRIDENTT 250, TRIDENTT 260 et TRIDENTT 270.

Provisions pour dépréciations

Des évaluations intervenues sur 2024 font ressortir des valorisations des quotes-parts de Mare Nostrum dans les sociétés LINKEYS et LINKEYS FRANCE à 200 k€. Cela entraine une dépréciation de l'écart d'acquisition de LINKEYS de 390 k€, des immobilisations de LINKEYS de 359 k€ et des immobilisations de LINKEYS FRANCE de 354 k€.

1.2. Présentation des comptes en normes françaises

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes comptables françaises édictées par le règlement ANC n° 2020-01 du 9 octobre 2020.

Les comptes consolidés sont réalisés à partir des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2024.

1.3. Application des méthodes de référence

La société a utilisé l'ensemble des méthodes de référence prévues par le règlement ANC n° 2020-01 pour l'établissement des comptes consolidés dès lors qu'elles étaient applicables ou significatives.

Les contrats de location financement du Groupe concernent quasi exclusivement des véhicules. La valeur de ces derniers a été jugée non significative. Ainsi, lesdits contrats n'ont pas été retraités.

Ont également été jugés non significatifs les frais de constitution, de transformation ou de premiers établissements.

1.4. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conformément au règlement ANC n°2020-01 nécessite de retenir certaines estimations et hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et charges, ainsi que des informations données dans l'annexe.

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'évènements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances et de la situation économique actuelle.
En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont :

- Le suivi des écarts d'acquisition.
- L'estimation des provisions pour risques et charges.
- La reconnaissance des actifs d'impôts différés.
- L'estimation des produits à recevoir liés aux dépenses de formation engagées.

1.5. Méthodes de consolidation

Les états financiers regroupent, par la méthode de l'intégration globale, les comptes de toutes les sociétés dans lesquelles MARE NOSTRUM exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires.

Les sociétés dans lesquelles MARE NOSTRUM exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque l'entreprise consolidante dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

1.6. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.6.1. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. De même, les résultats internes au Groupe (résultats de cession et dividendes internes, provisions sur filiales, marges incluses dans les stocks) sont éliminés du résultat.

L'élimination des profits et des pertes entre deux sociétés en intégration globale est pratiquée en totalité, puis répartie entre les intérêts du groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. Les opérations entre une entreprise en intégration globale et une entreprise en intégration proportionnelle sont éliminées au pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement.

Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise.

1.6.2. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs identifiables, des passifs identifiables et des passifs éventuels pris en charge lors d'un regroupement d'entreprises à leur juste valeur à la date d'acquisition.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai d'un an suivant l'exercice d'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables acquis.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

L'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Ils sont considérés comme ayant une durée non limitée et font l'objet d'un test de valeur par unité génératrice de trésorerie chaque année et plus s'il existe des indices de perte de valeur. Les unités génératrices de trésorerie correspondent aux activités exercées par le Groupe : Intérim, Recrutement, Formation et Portage.

La valeur d'utilité estimée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés est déterminée selon les principes suivants :

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

- Les flux de trésorerie (avant impôt) sont issus de projections à moyen terme (5 ans) élaborés par le Groupe
- Le taux d'actualisation est déterminé en incluant des hypothèses de taux d'intérêt et de risque répondant à la définition du coût moyen pondéré du capital ; ce taux est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts (11,2% au 31/12/2024)
- La valeur terminale est calculée par actualisation à l'infini du flux de trésorerie normatif, déterminé sur la base d'un taux de croissance perpétuelle (1,5% au 31/12/2024)
- La progression du chiffre d'affaires retenue est en accord avec l'organisation et les investissements actuels. Elle ne tient donc compte que des restructurations qui seraient déjà engagées à la date des tests et se base sur les investissements de renouvellement et non sur ceux de croissance.

Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à sa valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les écarts d'acquisition négatifs correspondent généralement soit à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Ils sont comptabilisés en provisions pour risques et charges.

1.6.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles sont de différentes natures :

- des logiciels, sites Internet, créations d'extranets...
- des frais de constitution amortis sur une durée de 5 ans selon le mode linéaire,
- des marques achetées (non amorties) : la société est titulaire d'un droit légal (droit de propriété industrielle). L'acquisition de ce droit constitue en principe une présomption de contrôle suffisante dans la mesure où il est opposable aux tiers et peut ainsi leur restreindre l'accès aux avantages générés par l'élément. Les marques acquises sont ainsi comptabilisées en immobilisations pour leur coût d'acquisition. Ces marques ne sont pas amortissables, la durée de consommation des avantages économiques n'étant pas limitée à l'acquisition. Les marques sont valorisées au coût d'achat et font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur,
- des frais de recherche et développement. Les frais de développement peuvent être comptabilisés à l'actif s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale - ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels associatifs. Ceci implique de respecter l'ensemble des critères suivants :
 - la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
 - l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
 - la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
 - la capacité de l'immobilisation incorporelle à générer des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
 - la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les méthodes et durées d'amortissements utilisées pour les immobilisations incorporelles sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Mode	Durée
Frais de constitution	Linéaire	5 ans
Frais de recherche et développement	Linéaire	3 à 5 ans
Concessions et droits similaires	Linéaire	3 ans
Marques	Non amortissables	
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	3 à 4 ans

1.6.4. Immobilisations corporelles

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilisation différentes, ils sont enregistrés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes. Les amortissements sont comptabilisés en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée pour chaque composant.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.
Les immobilisations corporelles sont de différentes natures :

- installations techniques
- installations générales et agencements : notamment liés à l'aménagement des agences.
- matériels de transport
- matériels informatiques : essentiellement des ordinateurs, imprimantes.
- mobilier : notamment du mobilier de bureau nécessaire à l'aménagement des agences.

Les méthodes et durées d'amortissements utilisées pour les immobilisations corporelles sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	3 à 8 ans
Installations et agencements divers	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

1.6.5. Immobilisations financières

Les actifs financiers figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations financières sont constituées de :

- prêts au personnel,
- l'effort construction pour certaines sociétés ayant opté pour l'activation,
- dépôts et cautionnements,
- fonds de garantie (liés à l'organisme d'affacturage et aux sociétés de cautions financières),
- titres des sociétés non consolidées (ces titres sont détaillés dans la **Note 13**).

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation non consolidés s'avère inférieure à la valeur brute comptable, il est constitué, à concurrence de la différence relevée, une provision pour dépréciation. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour la Société ; elle est déterminée par rapport à sa quote-part dans les capitaux propres des entreprises concernées, éventuellement corrigée pour tenir compte des perspectives de développement et de résultat.
Les titres mis en équivalence sont décrits dans la **Note 14.**

1.6.6. Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Les taux de dépréciation appliqués sont :

- 100 % en cas de Liquidation Judiciaire
- 80 % en cas de Redressement Judiciaire
- 50 % en cas de Procédure de Sauvegarde ou Litige avéré

L'application de ces règles est complétée par une revue au cas par cas, pouvant donner lieu à des dépréciations complémentaires, des créances des clients n'étant pas dans l'une des catégories ci-dessus énoncées.

Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

MARE NOSTRUM a par ailleurs souscrit une assurance-crédit qui couvre une partie des risques d'impayés et peut permettre au Groupe d'être indemnisé en cas de non-paiement de ses créances commerciales issues de son activité travail temporaire. Lorsqu'une nouvelle créance douteuse est transférée à l'assurance-crédit, elle est enregistrée en perte irrécouvrable dès lors que l'assurance

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

indemnise la société. Tant que l'assurance n'a pas confirmé sa prise en charge, une provision pour dépréciation est constatée.

Pour certains clients, le Groupe a recours à l'affacturage. Le montant des créances cédées à l'organisme vient en diminution de l'actif.

Le coût du recours aux organismes d'affacturage présente deux volets :

- Une commission est versée à l'organisme d'affacturage. Cette commission a pour assiette les montants décaissés sur les lignes mises à disposition par l'organisme d'affacturage. Le montant de cette commission est de 982 k€ au 31 décembre 2024 (comptabilisée en charges externes d'exploitation) ;
- Des intérêts sont également payés à l'organisme d'affacturage et sont fonction du délai de paiement des factures (comptabilisés en charges financières).

Par ailleurs, le factor constitue un fonds de garantie comptabilisé en immobilisations financières à l'actif de la société.

1.6.7. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif du bilan, dans les « emprunts et dettes financières ».

Les « valeurs mobilières de placement » sont évaluées à leur coût historique.

1.6.8. Emprunts

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêts.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission d'un passif sont étalés linéairement sur la durée du passif concerné.

Obligations convertibles émises le 11 juin 2019 au bénéfice du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes.

En date du 7 juin 2019, le Conseil d'Administration de la Société agissant dans le cadre de la délégation de compétence accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 janvier 2019, a décidé l'émission de 1.000.000 obligations convertibles en actions (les « OCA ») au profit d'un établissement bancaire.
Le 11 juin 2019, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes a souscrit un emprunt obligataire convertible de 1M€ pour une durée de 7 années et à un taux d'intérêt annuel de 5%.
125.000 OC de 8€ chacune ont alors été émises et sont convertibles à raison d'1 action pour 1 obligation dans les cas suivants :

- demande par l'un des partenaires financiers de Mare Nostrum dans le cadre d'un besoin de renforcement des fonds propres de la société ;
- toute opération juridique portant sur le capital de Mare Nostrum et faisant perdre au concert des associés fondateurs sa qualité d'actionnaire disposant du plus grand nombre d'actions (directe ou indirecte) de Mare Nostrum.

Les OC non converties à leur échéance bénéficieront d'une prime de non-conversion, qui est provisionnée.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit | Conseil en entreprises

Souscription de Prêts Garantis par l'Etat (PGE)

Dans le contexte de crise sanitaire liée à la Covid 19, MARE NOSTRUM a souscrit 13 M€ de PGE sur 2020 en deux tranches (7 M€ au 1er semestre, 6 M€ au second semestre).

Par ailleurs, sa filiale AT Patrimoine a souscrit 1,1 M€ de PGE au 1er semestre 2021.

1.6.9. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée si :

- le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du Groupe,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

1.6.10. Engagements de retraites et assimilés

Les engagements de retraite sont évalués en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Le Groupe est tenu de verser une indemnité lors du départ à la retraite d'un salarié (régime à prestations définies). L'indemnité versée est un multiple du salaire mensuel de fin de carrière. Le nombre de mois dépend de l'ancienneté du salarié dans le Groupe au moment de son départ à la retraite, de la convention collective et du statut du salarié. Les droits ont été calculés sur une base linéaire entre la date à laquelle les services rendus par les membres du personnel ont commencé à générer des droits à prestation en vertu du régime (date d'entrée dans le Groupe) et la date à laquelle les services supplémentaires rendus par les membres du personnel ne génèreront pas un montant significatif de droit à prestations supplémentaires en vertu du régime (soit la date de départ en retraite).

L'estimation des engagements prend en compte la probabilité pour un salarié d'être vivant dans l'entreprise à la date de son départ à la retraite. Elle est pondérée par un taux d'actualisation financier qui varie chaque année et qui est publié.

D'autre part, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres aux entités consolidées. Ces paramètres sont les suivants au 31 décembre 2024 :

Taux de progression des salaires =	2%
Age de départ à la retraite =	67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres
Taux de rotation des salariés =	1% pour les cadres et 2% pour les non-cadres
Table de mortalité utilisée =	TV 88/90
Taux d'actualisation financier =	3,38%

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Ils étaient les suivants au 31 décembre 2023 :

Taux de progression des salaires =	2%
Age de départ à la retraite =	67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres
Taux de rotation des salariés =	1% pour les cadres et 2% pour les non-cadres
Table de mortalité utilisée =	TV 88/90
Taux d'actualisation financier =	3,17%

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

1.6.11. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour les différences temporaires existantes entre les bases comptables et les bases fiscales des actifs et des passifs consolidés (à l'exception des écarts d'acquisition et des participations dans les filiales). Ils sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté ou quasiment voté applicable à la période de reversement attendue.

Les effets dus aux changements des taux d'impôt s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils peuvent être imputables sur des différences temporaires taxables ou sur des bénéfices fiscaux futurs. L'imputation sur les bénéfices fiscaux futurs est prise en compte lorsqu'il existe une probabilité suffisante de réalisation ou de recouvrement évaluée à partir d'éléments prévisionnels disponibles validés par la direction du Groupe. En pratique, les prévisions sont retenues, par prudence, sur une durée de quatre ans.

Les impôts différés ont été évalués aux taux d'impôts nationaux dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé. Le taux retenu est de 25%.

1.6.12. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Groupe est spécialisé dans les métiers des ressources humaines, du BTP, de l'industrie, du transport, de la logistique et des services. Ceci s'articule autour de plusieurs activités :

- Une activité de travail temporaire, réunissant 10 marques (AL&CO, Tridentt Travail Temporaire, illico intérim, Ceres, E-Interim Solutions, Aer'ness Intérim, Celtic Travail Temporaire, Altitude Facilities, Grands Travaux Facilities, Infinity Interim)
- Une activité de recrutement : Neptune RH (réseau de cabinet de conseil en recrutement présent en France, au Portugal, en Pologne et en Roumanie), et LINKEYS (application de recrutement basé sur la cooptation)
- Une activité de formation articulée autour de plusieurs marques : Platinium CQFT, Contact D Pro, Focs Consult et AT Patrimoine
- Une activité de portage salarial (Altros) et d'accompagnement à la mobilité professionnelle (GO Mobilité)
- Une activité de prestations de services RH incluant une plateforme *back-office* destinée aux ETT des secteurs médical et médico-social (Inalvea Développement, UNI'TT), ainsi qu'un acteur de la prestation de services intervenant notamment dans le domaine de la culture (L'Agence Unique)
- Des activités annexes : activités des sociétés holdings

L'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les prestations de services sont comptabilisées au moment où le service est rendu. Les ventes de produits sont comptabilisées lors de la livraison et du transfert du titre de propriété.

1.6.13. Contrats de location financement

Les contrats de location financement de la société n'ont pas été jugés significatifs et n'ont donc pas été retraités.

1.6.14. Conversion des filiales en devise

MEUNIER
Expertise comptable
Audit Conseil en entreprises

Comme préconisé par le règlement ANC n° 2020-01, les modes de conversion des comptes des filiales étrangères ont été appliqués selon le caractère autonome ou non des filiales concernées :

Selon la méthode du cours historique si l'entreprise est non autonome,
Selon la méthode du cours de clôture si l'entreprise est autonome.

Les filiales concernées sont la société roumaine et ACVILA et la société suisse LINKEYS.

1.6.15. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.
Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.
Si la prise en compte, pour le calcul du résultat par action, des instruments donnant droit au capital de façon différée, génère un effet anti-dilutif, ces instruments ne sont pas pris en compte.

1.6.16. Information sectorielle

Une répartition du chiffre d'affaires par métier est opérée selon les axes suivants :

- Intérim,
- Recrutement,
- Formation,
- Portage & Mobilité,
- Prestations de services RH & Autres

La répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques s'effectue sur la base de la destination du chiffre d'affaires.

1.6.17. Distinction résultat courant / résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments non récurrents des activités ordinaires sont portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises d'amortissements,
- Dotations et reprises de dépréciation des créances.

Les éléments exceptionnels, hors activités ordinaires, constituent le résultat exceptionnel.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Partie 2 - Périmètre de consolidation

A la clôture, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Société	Type	31/12/2024			31/12/2023		
		% Intérêt	% Contrôle	Méthode	% Intérêt	% Contrôle	Méthode
MARE NOSTRUM	Société mère						
2I 010	Société opérationnelle	83,51	88	IG	83,51	88	IG
2I 020	Société opérationnelle	97,84	98,44	IG	97,84	98,44	IG
2I 030	Société opérationnelle	91,95	96,89	IG	91,95	96,89	IG
2I 040	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
2I 050	Société opérationnelle	72,12	76	IG	72,12	76	IG
2I 060	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
2I 070	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
2I 080	Société opérationnelle	Non applicable			72,43	76	IG
2I 090	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
2I 100	Société opérationnelle	83,49	83,49	IG	83,49	83,49	IG
2ID	Société holding	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
2IP	Société opérationnelle	Non applicable			89,2	93,99	IG
AC 020	Société opérationnelle	80	80	IG	80	80	IG
AC 030	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 050	Société opérationnelle	Non applicable			99,22	99,22	IG
AC 060	Société opérationnelle	80	80	IG	80	80	IG
AC 070	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 080	Société opérationnelle	Non applicable			100	100	IG
AC 090	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
AC 100	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
AC 110	Société opérationnelle	Non applicable			94,9	94,9	IG
AC 120	Société opérationnelle	Non applicable			94,9	94,9	IG
AC 130	Société opérationnelle	75,84	75,84	IG	75,84	75,84	IG
AC 140	Société opérationnelle	Non applicable			98,95	98,95	IG
AC 150	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
AC 160	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
AC 170	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
AC 180	Société opérationnelle	Non applicable			76	76	IG
AC 190	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
AC 200	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 210	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 220	Société opérationnelle	Non applicable			76	76	IG
AC 230	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
ACVILA	Société opérationnelle	51	51	IG	51	51	IG
ALTITUDE FACILITIES EVENT	Société opérationnelle	Non applicable			99,87	99,87	IG
ALTROS INGENIERIE	Société opérationnelle	70	100	IG	70	100	IG
ALTROS IT	Société opérationnelle	65,8	94	IG	65,8	94	IG

MEUNIER
Expertise comptable
Audit Conseil en entreprises

ALTROS MANAGEMENT	Société opérationnelle	65,8	94	IG	65,8	94	IG
ALTROS	Société opérationnelle	70	100	IG	70	100	IG
ALTROS SERVICES	Société opérationnelle	70	70	IG	70	70	IG
ALTROS TALENTS	Société opérationnelle	65,8	94	IG	65,8	94	IG
ARCADIA AURA	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
ARCADIA BFC	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AT PATRIMOINE	Société opérationnelle	89,99	89,99	IG	89,99	89,99	IG
C010	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
C020	Société opérationnelle	Non applicable			76	76	IG
C030	Société opérationnelle	Non applicable			76	76	IG
C040	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
CELTIC INTERIM	Société opérationnelle	83,7	99,89	IG	83,7	99,89	IG
CONTACT D PRO	Société opérationnelle	40	40	MEE	40	40	MEE
EI 020	Société opérationnelle	Non applicable			88,8	88,8	IG
E-INTERIM SOLUTIONS	Société opérationnelle	97,86	97,86	IG	97,86	97,86	IG
ELP01	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
ELP02	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
ELP06	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
FOCS CONSULT	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
GO MOBILITE	Société opérationnelle	70	70	IG	70	70	IG
IMNFA	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
INALVEA DEVELOPPEMENT	Société opérationnelle	80	80	IG	80	80	IG
L'AGENCE UNIQUE	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
LINKEYS	Société opérationnelle	90,84	89,86	IG	90,84	89,86	IG
LINKEYS FRANCE	Société opérationnelle	90,84	100	IG	90,84	100	IG
M010	Société opérationnelle	83,79	83,79	IG	83,79	83,79	IG
MAG 020	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
MN DEVELOPPEMENT	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
NEPTUNE RH	Société opérationnelle	89,99	89,99	IG	89,99	89,99	IG
NEW GEST	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
NRH 010	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
NRH 020	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
NRH 030	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
NRH 31	Société opérationnelle	Non applicable			100	100	IG
NRH 69	Société opérationnelle	Non applicable			100	100	IG
NRH 75	Société opérationnelle	Non applicable			100	100	IG
NRH APT	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
PLATINIUM	Société opérationnelle	99,61	99,61	IG	99,61	99,61	IG
SILLAGE	Société opérationnelle	70	100	IG	70	100	IG
TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
TRIDENTT 050	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 070	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 080	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
TRIDENTT 090	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
TRIDENTT 100	Société opérationnelle	97,69	97,69	IG	97,69	97,69	IG

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

TRIDENTT 110	Société opérationnelle	99,78	99,78	IG	99,78	99,78	IG
TRIDENTT 120	Société opérationnelle	77,08	77,08	IG	77,08	77,08	IG
TRIDENTT 140	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 150	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 160	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 170	Société opérationnelle	84	84	IG	84	84	IG
TRIDENTT 180	Société opérationnelle	Non applicable			94,9	94,9	IG
TRIDENTT 190	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
TRIDENTT 200	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
TRIDENTT 220	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG
TRIDENTT 230	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 240	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 250	Société opérationnelle	Non applicable			76	76	IG
TRIDENTT 260	Société opérationnelle	Non applicable			76	76	IG
TRIDENTT 270	Société opérationnelle	Non applicable			76	76	IG
TRIDENTT SAVOIE INTERIM	Société opérationnelle	93,41	93,41	IG	93,41	93,41	IG
TRIDENTT SECOND OEUVRE	Société opérationnelle	83,35	83,35	IG	83,35	83,35	IG
UNI'TT	Société opérationnelle	50	50	IG	50	50	IG

Nota Bene :

2024 :

- MARE NOSTRUM n'exercice plus le contrôle sur les sociétés en liquidations judiciaires suivantes :
 - 2I 070
 - 2I 080
 - 2I 090
 - 2IP
 - AC 050
 - AC 080
 - AC 110
 - AC 120
 - AC 140
 - AC 150
 - AC 160
 - AC 170
 - AC 180
 - AC 190
 - AC 220
 - AC 230
 - ALTITUDE FACILITIES EVENT
 - C 020
 - C 030
 - EI 020
 - MAG 020
 - MN DEVELOPPEMENT
 - NRH 030
 - NRH 31
 - NRH 69
 - NRH 75
 - TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

- TRIDENTT 080
- TRIDENTT 180
- TRIDENTT 190
- TRIDENTT 200
- TRIDENTT 220
- TRIDENTT 250
- TRIDENTT 260
- TRIDENTT 270

2023 :

- MARE NOSTRUM a :
 - Augmenté sa participation dans :
 - 2I 020, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 97,84%
 - AC 050, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 99,22%
 - AC 140, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 98,95%
 - ALTITUDE FACILITIES EVENT, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 99,87%
 - E-INTERIM SOLUTIONS, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 97,86%
 - ELP 01, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
 - ELP 02, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
 - ELP 06, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
 - INALVEA DEVELOPPEMENT, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 80%
 - NRH 31, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
 - NRH 69, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
 - NRH 75, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
 - TRIDENTT 100, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 97,69%
 - TRIDENTT 110, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 99,78%
 - Diminué sa participation dans :
 - 2I 100, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 83,49%

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Partie 3 - Notes sur les postes du compte de résultat

Note 1 - Chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Vente de marchandises	809	378
Production vendue biens	0	0
Production vendue services	118 548	168 276
Produits des activités annexes	1 165	880
Chiffre d'affaires	**120 522**	**169 534**

La répartition du chiffre d'affaires par métier est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Travail Temporaire	94 717	143 982
Recrutement	754	1 843
Formation	11 006	10 369
Portage & Mobilité	9 308	8 765
Prestations de services RH & Autres	4 736	4 574
Chiffre d'affaires	**120 522**	**169 534**

L'activité Travail Temporaire, totalise un chiffre d'affaires annuel de 94,7 M€ en 2024 contre 144 M€ en 2023. Sur l'exercice, l'activité phare du Groupe a réussi à consolider ses positions en pleine réorganisation avec un repli de son activité limité à - 7% à périmètre comparable (c'est à dire chiffre d'affaires 2023 retraité des sociétés liquidées et agences fermées en 2024, - 34% à périmètre constant) dans un marché du Travail Temporaire au niveau national qui a vu le nombre d'intérimaires baisser en moyenne de – 8,6% sur l'année 2024. La division Formation, qui a conservé le même périmètre et n'est pas concernée par les procédures en cours, voit ses revenus annuels progresser de 5%, portés par le lancement des nouvelles formations (PASI, etc.). Ainsi, le chiffre d'affaires de la division s'élève à 11 M€ en 2024 contre 10,4 M€ l'an passé. L'activité Portage, également préservée par les procédures, s'améliore pour augmenter de 8,7 M€ en 2023 à 9,3 M€ en 2024. La division Recrutement réalise, quant à elle sur le nouveau périmètre, 0,7 M€ de chiffre d'affaires en 2024 consécutivement à la réorganisation des cabinets de recrutement, soit un recul de 1,1 M€. Concernant la division Prestations RH & autres, le chiffre d'affaires s'établit à 4,7 M€ sur 2024 contre 4,5 M€ en 2023. Cette division, bénéficie de l'accélération des revenus de l'Agence Unique (+ 59% de chiffre d'affaires).

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Le chiffre d'affaires par zone géographique se présentait ainsi :

Libellé	31/12/2024	France	Europe (hors France)	Autres
Ventes de marchandises	809	809	0	0
Production vendue Biens	0	0	0	0
Production vendue Services	118 548	116 410	1 237	901
Produits des act. annexes	1 165	1 088	7	69
Chiffre d'affaires	**120 522**	**118 307**	**1 245**	**970**

Libellé	31/12/2023	France	Europe (hors France)	Autres
Ventes de marchandises	378	378	0	0
Production vendue Biens	0	0	0	0
Production vendue Services	168 276	165 948	1 359	969
Produits des act. annexes	880	794	20	66
Chiffre d'affaires	**169 534**	**167 120**	**1 379**	**1 035**

Une partie du chiffre d'affaires de la société ALTROS est générée au Moyen-Orient.

Note 2 - Autres produits d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	48
Subventions d'exploitation	141	375
Reprises amortissements et provisions	327	511
Transferts de charges	1 870	3 745
Autres produits	236	830
Autres produits d'exploitation	**2 575**	**5 510**

Les transferts de charges comprennent principalement des coûts d'hébergement et de déplacement des intérimaires.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 3 - Autres charges et charges externes

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Sous-traitance	2 894	2 514
Loyers	6 660	10 931
Assurance	865	932
Honoraires	2 649	3 047
Communication et publicité	392	933
Voyages et déplacements	11 364	17 937
Services bancaires	1 332	1 725
Autres achats et charges externes	571	1 172
Autres charges externes	**26 727**	**39 192**

Les loyers diminuent de 4 271 K€ entre 2023 et 2024, consécutivement à la fermeture de 37 sociétés en 2024.

Le poste « Voyages et déplacements » concerne, pour la majorité du solde, les indemnités de grands déplacements payées aux salariés intérimaires. Cette indemnité concerne les salariés du BTP. C'est une allocation forfaitaire attribuée aux travailleurs lorsque leur lieu de travail est trop éloigné de leur lieu d'habitation. Ce montant figure sur les bulletins de salaires mais il n'est pas soumis à charges sociales.
Ces indemnités s'élèvent à 9 960 k€ au 31/12/2024 contre 15 703 k€ au 31/12/2023.

Note 4 - Charges de personnel

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Salaires et traitements	70 445	101 133
Charges sociales	18 670	26 351
Participation / Intéressement	18	19
Charges de personnel	**89 133**	**127 503**

L'effectif du groupe à la clôture se présente ainsi par catégorie* :

Catégories	31/12/2024	31/12/2023
Permanents	317	448
Intérimaires	1 711	2 545
Effectif	2 027	2 993

* Les effectifs permanents sont mentionnés en « équivalent temps plein ».

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 334	1 644
Dotations aux provisions sur immobilisations	355	584
Dotations aux provisions sur actif circulant	588	336
Dotations aux provisions pour risques et charges	66	35
Dotations aux amortissements et provisions	**2 343**	**2 600**

Les dotations aux provisions sur immobilisations concernent les sociétés LINKEYS et LINKEYS FRANCE dont la valeur des immobilisations est estimée à 200 k€.

Note 6 - Résultat financier

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Produits de participations	3	796
Produits des autres immobilisations financières	-1	1
Différences positives de change	37	203
Produits nets sur cession de VMP	8	13
Autres intérêts et produits assimilés	17	85
Reprises sur provisions et transferts de charges	1	1
Total des produits financiers	**63**	**1 099**
Intérêts et charges assimilées	548	1 522
Différences négatives de change	48	61
Charges nettes sur cession de VMP	0	0
Autres charges financières	0	20
Dotations aux provisions	2 151	157
Total des charges financières	**2 747**	**1 759**
Résultat financier	**-2 684**	**-660**

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Les différences positives et négatives de change concernent essentiellement LINKEYS.

Le poste « Intérêts et charges assimilées » concerne principalement les intérêts liés au factor et aux emprunts bancaires, les agios bancaires et les intérêts de comptes courant avec des sociétés hors groupe.

Les dotations aux provisions financières concernent principalement des dépréciations de titres de sociétés hors groupe. Ces sociétés hors groupe sont essentiellement des sociétés dont la liquidation judiciaire est intervenue en 2024.

Note 7 - Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	199	28
Produits de cession d'immobilisations	28	463
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	7 106	3
Reprises sur provisions et transferts de charges	197	0
Total des produits exceptionnels	**7 530**	**494**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	776	1 535
VNC des immobilisations cédées	58	182
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 865	2
Dotations exceptionnelles aux provisions	5 798	80
Total des charges exceptionnelles	**10 497**	**1 799**
Résultat exceptionnel	**-2 967**	**-1 304**

Les autres produits exceptionnels sur opérations en capital concernent principalement :

- des ajustements de passifs liés aux procédures collectives pour 5 494 K€, aux motifs :
 - d'absences de déclaration de leurs dettes par les créanciers au mandataires judiciaires ou pour des montants moindres que ceux figurant au passif des débitrices
 - de rejets de créances déclarées par les créanciers et contestées par les débitrices ou mandataires judiciaires devant le juge commissaire
- des résultats de cession consolidés de sociétés déconsolidées pour 1 611 K€.

Les autres charges exceptionnelles sur opérations en capital sont composées :

- Des honoraires exceptionnels liées aux procédures collectives d'un montant de 4 974 K€
- Des ajustements de passifs liés aux procédures collectives pour 539 K€ (dettes contestées par les débitrices mais admises au passif de la procédure par le juge commissaire).

Les dotations exceptionnelles aux provisions concernent principalement des dépréciations de créances envers des sociétés déconsolidées et les dépréciations des titres de sociétés déconsolidées.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 8 - Impôts

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Impôt sur les sociétés	353	708
Impôt différé	112	188
Charge d'impôt	**465**	**896**

Le Groupe MARE NOSTRUM n'a pas opté pour le dispositif de l'intégration fiscale.
Le sous-groupe AT PATRIMOINE a, quant à lui, opté pour le dispositif de l'intégration fiscale en 2024.

Déficits reportables :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Déficit reportable initial	44 784	43 437
Déficit reportable consommé	1 881	2 168
Déficit reportable net	**42 903**	**41 269**

Preuve d'impôt :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT NET	-10 485	-12 040
Impôt sur les sociétés	353	708
IS Différé	112	188
Sous-Total Impôt	465	896
Résultat avant IS	-10 020	-11 144
Taux IS	25%	25%
IS Théorique	-2 505	-2 786
Ecart IS théorique / IS Réel	2 970	3 682
ECART	0	0
Déficits reportables	2 967	4 843
Autres décalages temporaires	0	-20
Différences permanentes	-96	-907
Différence de taux stés	88	15
Effet de l'imposition à taux réduit	0	-9
Autres différences	11	-241
Impôts expliqués	2 970	3 682

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 9 – Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part présente la variation suivante :

	31/12/2024	31/12/2023
Résultats des sociétés mises en équivalence	**1**	**10**

Le résultat des sociétés mises en équivalence est déterminé en appliquant le pourcentage d'intérêts aux résultats des sociétés concernées. Ainsi, les variations constatées sont fonction des résultats.
Une seule société est intégrée selon la méthode de la mise en équivalence : CONTACT D PRO.

Note 10 – Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat net par action est obtenu en ramenant le résultat net au nombre pondéré d'actions en cours de l'exercice (soit 7 574 968 actions).

Le résultat net dilué par action est calculé par rapport au nombre moyen pondéré d'actions en circulation incluant la conversion potentielle de toutes les actions pouvant avoir un effet dilutif. Les bons de souscription d'actions liés aux obligations convertibles représentent des éléments dilutifs. L'emprunt obligataire convertible de 1 M€ figurant au passif au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2024 est susceptible d'aboutir à la conversion de 125 000 obligations en 125 000 actions. Cependant, le résultat net étant négatif, ces éléments ne sont pas considérés comme des instruments dilutifs.

Il se présente de la façon suivante :

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net (part du Groupe) (en milliers d'euros)	**-9 949**	**-11 725**
Nombre d'actions	**7 574 968**	**7 574 968**
Résultat par action (en euros)	**-1,31**	**-1,55**
Nombre d'action comprenant les éléments dilutifs	**7 574 968**	**7 574 968**
Résultat dilué par action (en euros)	**-1,31**	**-1,55**

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Partie 4 - Notes sur les postes du bilan

Note 11 - Immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition sont inclus dans les immobilisations incorporelles.

(en milliers d'euros)	Brut	Amortissements	Net
Valeur au 31/12/2023	15 900	-3 326	12 574
Ecart d'acquisition constaté au cours de l'exercice	0	0	0
Sortie	-1 458	0	-1 458
Autres variations	0	0	0
Dotation de l'exercice	0	-787	-787
Ecarts d'acquisition	**14 442**	**-4 114**	**10 328**

Les sorties d'écarts d'acquisition de 1 458 k€ concernent les sociétés en liquidations judiciaires.

La dotation de 787 k€ concerne :

- pour 390 k€ l'écart d'acquisition de LINKEYS,
- pour 397 k€ l'écart d'acquisition de TRIDENTT 090.

Les immobilisations incorporelles se présentent ainsi :

(en milliers d'euros)	Brut	Amortissements	Net	31/12/2023
Ecarts d'acquisition	14 442	4 114	10 328	12 574
Frais d'établissement	25	23	2	2
Frais de recherche et développement	2 278	2 089	189	520
Concessions, Brevets, Droits similaires	3 091	1 530	1 561	2 130
Fonds de commerce	2	0	2	2
Autres immobilisations incorporelles	1 624	1 581	43	448
Avances & acomptes /Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	**21 463**	**9 337**	**12 126**	**15 676**

Le poste « Concession, Brevets, Droits similaires » est composé principalement de la marque AL&CO acquise par MARE NOSTRUM auprès de la société AL&CO DEVELOPPEMENT pour 1,2 M€ sur la base d'une valeur estimée à dire d'expert indépendant.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

La variation des immobilisations incorporelles se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclasse-ments	Autres variations	31/12/2024
Ecarts d'acquisition	15 900	0	0	0	-1 458	14 442
Amortissements des écarts d'acquisition	-3 326	-787	0	0	0	-4 114
Frais d'établissement	28	0	-1	0	-2	25
Amortissements des frais d'établissement	-26	-1	1	0	2	-23
Frais de recherche et de développement	2 278	0	0	0	0	2 278
Amortissements des frais de recherche et de développement	-1 759	-330	0	0	0	-2 089
Concessions, brevets, droits similaires	3 184	64	-25	8	-140	3 091
Amortissements des concessions, brevets, droits similaires	-1 053	-606	25	0	105	-1 530
Fonds de commerce	2	0	0	0	0	2
Amortissements des fonds de commerce	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	2 148	0	-71	0	-452	1 624
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	-1 700	-150	39	0	230	-1 581
Immobilisations incorporelles	**15 676**	**-1 809**	**-32**	**8**	**-1 715**	**12 126**

MEUNIER
Expertise comptable
Audit Conseil en entreprises

Note 12 - Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Brut	Amortissements	Net	31/12/2023
Terrains	0	0	0	0
Constructions	27	27	0	13
Installations Techniques, Matériel & Outillage	188	113	75	96
Autres immobilisations corporelles	3 972	3 000	972	1 341
Immobilisations en cours	0	0	0	19
Avances & acomptes /Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	**4 188**	**3 141**	**1 047**	**1 469**

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclasse-ments	Autres variations	31/12/2024
Terrains	0	0	0	0	0	0
Dépréciations des terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	75	0	0	0	-47	27
Amortissements des Constructions	-62	0	0	0	35	-27
Installations techniques, matériel et outillage	193	1	0	0	-5	188
Amortissements des installations techniques, matériel et outillage	-96	-21	0	0	4	-113
Autres immobilisations corporelles	4 415	104	-104	8	-451	3 972
Amortissements des autres immobilisations corporelles	-3 074	-355	77	0	351	-3 000
Immobilisations corporelles en cours	19	0	0	-15	-4	0
Dépréciations des immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	**1 469**	**-271**	**-27**	**-7**	**-117**	**1 047**

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 13 - Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Brut	Dépréciations	Net	31/12/2023
Participations	6 924	6 815	109	204
Créances sur Participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	45	0	45	50
Prêts	760	0	760	788
Autres Immobilisations Financières	8 144	0	8 144	3 119
Immobilisations financières	**15 873**	**6 815**	**9 057**	**4 161**

Le poste « Participations » au 31 décembre 2024 comprend :

- Des titres de la SOCAMETT et SOMUDIMEC pour 83 k€ : la SOCAMETT a pour objet de cautionner les Entreprises de Travail Temporaire (ETT) en matière de salaires versés aux intérimaires, d'indemnités de précarité d'emploi et d'indemnités compensatrices de congés payés, de cotisations obligatoires dues pour les salariés intérimaires. Le montant de la garantie financière est égal à 8% du chiffre d'affaires hors taxe des sociétés. En contrepartie, les sociétés de travail temporaire doivent acquérir des parts sociales de la SOCAMETT
- Des titres des sociétés non consolidées (6 841 k€).

Les titres des sociétés non consolidées sont répartis de la façon suivante :

Titres chez	Titres de	Valeur brute (k€)	Provision (k€)	Titres sociétés déconsolidées Valeur brute (k€)	Titres sociétés déconsolidées Provision (k€)	% de détention	Commentaires
2I 050	INFINITY IMMO	1	0			50,00%	N/S
2ID	2I 080	35	35			69,98%	Liquidation en cours
2ID	2IP	792	792	0	0	89,20%	Liquidation en cours
AC 020	SASP LT 65	5	0			Non connu	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	LUDOVINO	2	0			34,00%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	GDS 21	1	1			33,33%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	ECOSPH'R	17	0			51,00%	Cession en cours
MARE NOSTRUM	ENIGMATIC	60	60			9,87%	Influence négligeable

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

MARE NOSTRUM	AL&CO DEVELOPPEMENT	0	0			13,00%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	SCI AV EUROPE	0	0			33,98%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	COMMUNITY WEB	8	8			85,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	IMFA	10	10			67,00%	Fonds de dotation
MARE NOSTRUM	TIKOPIA	1	0			10,00%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	FCG	96	96			0,40%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	2I 070	34	34	61	61	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	2I 080	3	3	9	9	6,02%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	2I 090	47	47	70	70	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 050	600	600			99,22%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 080	429	429	346	346	100,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 110	288	288			94,90%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 120	47	47			94,90%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 140	282	282			98,95%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 150	47	47			94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 160	47	47	54	54	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 170	47	47	63	63	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 180	23	23	84	84	76,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 190	31	31	38	38	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 220	23	23	87	87	76,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 230	29	29	6	6	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	ALTITUDE FACILITIES EVENT	381	381	168	168	99,87%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	C 020	38	38	248	248	76,00%	Liquidation en cours

MARE NOSTRUM	C 030	38	38	129	129	76,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	EI 020	44	44			88,80%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	MAG 020	6	6			94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	MN DEVELOPPEMENT	5	5			94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	NRH 030	100	100			94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	NRH31	9	9	2	2	100,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	NRH69	10	10			100,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	NRH75	67	67	20	20	100,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 080	70	70	145	145	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 180	287	287			94,90%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 190	47	47	239	239	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 200	55	55	31	31	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 220	61	61	90	90	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 250	23	23	44	44	76,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 260	23	23	11	11	76,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 270	23	23	291	291	76,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT	207	207	106	106	94,00%	Liquidation en cours
Total		**4 500**	**4 474**	**2 341**	**2 341**		

Le poste « Autres immobilisations financières » est principalement composé de :

- Dépôts de garantie
- Fonds de garantie des organismes de caution du travail temporaire, y compris par la banque THEMIS (4 842 k€ pour cette dernière au 31 décembre 2024, nul au 31 décembre 2023). Cette variation fait suite au changement de garant financier au 1er juillet 2024.
- Fonds de garantie des organismes d'affacturage (2 583 k€ au 31 décembre 2024 contre 2 177 k€ au 31 décembre 2023)

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 14 – Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence correspondent à la quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés intégrées selon la méthode de la mise en équivalence, à savoir : CONTACT D PRO.

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Dividendes	Résultat	Variation de périmètre	31/12/2024
Titres Mis en équivalence	39	0	1	0	40

Note 15 - Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Valeur brute	26 858	25 605
Provisions	-6 104	-701
Valeur nette	**20 754**	**24 903**

Dans le secteur du travail temporaire, les comptes clients font l'objet d'une assurance-crédit.

L'analyse par échéance des créances clients se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Créances clients	26 858	26 858	0	0

Les montants des créances cédées à l'organisme d'affacturage sont mentionnés dans les engagements hors bilan (Partie 6).

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 16 - Autres créances et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	Brut	Provisions	Net	31/12/2023
Impôts différés actifs	518	0	518	603
Avances & Acomptes versés	2 962	134	2 829	2 908
Personnel & Organismes sociaux	561	0	561	1 640
Etat - Taxes et IS	380	0	380	813
Comptes de TVA	3 339	0	3 339	6 864
Comptes courants débiteurs	5 290	3 063	2 228	3 313
Autres Créances	3 607	645	2 962	4 515
Charges constatées d'avance	392	0	392	675
Charges à répartir	0	0	0	0
Primes de Remboursement des Obligations	0	0	0	0
Autres Créances et comptes de régularisation	**17 048**	**-3 841**	**13 207**	**21 331**

Le poste « Avances et acomptes versés » (2 962 k€) comprend les fournisseurs débiteurs et les avoirs à recevoir.

Le poste « Comptes courants débiteurs » est principalement composé pour 5 290 k€ en valeur brute de comptes courants de sociétés liées hors périmètre, dont principalement :

- 919 k€ pour AEQUOR
- 893 k€ pour AZUR 4.0
- 630 k€ pour TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT
- 338 k€ pour NRH 31
- 292 k€ pour AC 170
- 253 k€ pour AV EUROPE
- 248 k€ pour R1 ENERGIE
- 218 k€ pour AC 220
- 205 k€ pour AC 180
- 176 k€ pour NRH 69
- 124 K€ pour AC 230
- 103 k€ pour AC 120
- 97 k€ pour AC 190
- 96 k€ pour SC2A

Certaines de ces créances sont dépréciées à 100% et ne seront pas recouvrées à moins d'un an.

Le poste « Autres créances » (3 607 k€) comprend des produits à recevoir afférents aux remboursements de formations et subventions d'apprentissage et des débiteurs divers dont 1 812 k€ concernant des parties liées (cf. Partie 6 : Autres informations - Parties liées).

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

L'analyse par échéance des autres créances se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Avances et acomptes versés	2 962	2 962	0	0
C/C débiteurs	5 290	5 290	0	0
Personnel	561	561	0	0
Créances fiscales	380	380	0	0
TVA débitrice	3 339	3 339	0	0
Créances sur immobilisations	0	0	0	0
Autres créances	3 607	3 607	0	0
Charges constatées d'avance	392	392	0	0
Charges à répartir	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
Autres Créances et comptes de régularisation	**16 530**	**16 530**	**0**	**0**

Le détail des impôts différés actifs et des impôts différés passifs de présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Acquisitions / Dotations	Cessions / Consommations	Reclassements	Autres variations	31/12/2024
Engagements de retraite	39	0	-13	0	0	26
Activation déficits reportables	542	0	-46	0	-26	470
Décalage temporaire	22	0	0	0	0	22
IMPOTS DIFFERES ACTIF	**603**	**0**	**-59**	**0**	**-26**	**518**
Décalage temporaire	51	0	-51	0	0	0
Provisions intragroupes	3	0	0	0	25	28
IMPOTS DIFFERES PASSIF	**54**	**0**	**-51**	**0**	**25**	**28**

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 17 - Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Provision engagement personnel	105	156
Provisions pour risques	396	541
Provisions pour charges	4	50
Provisions pour risques et charges	**505**	**747**

La variation des provisions se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Dotations	Reprises	Reclasse-ments	Autres variations	31/12/2024
Provision engagement personnel	156	0	-51	0	0	105
Provisions pour risques	541	119	-5	0	-259	396
Provisions pour charges	50	4	-50	0	0	4
Provisions pour risques et charges	**747**	**123**	**-106**	**0**	**-259**	**505**

Les dotations aux provisions pour risques de 119 k€ concernent principalement :

- la provision de la prime de non-conversion liée à l'emprunt obligataire souscrit par la CASRA chez MARE NOSTRUM,
- la provision d'un risque chez 2ID.

Les reprises de provisions (106 k€) concernent notamment les engagements de retraite pour 51 K€. Cette reprise n'a pas été utilisée et est consécutive à la baisse de l'effectif du groupe consolidé.

Les autres variations des provisions pour risques de -259 k€ concernent les sociétés déconsolidées.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 18 - Emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles	1 000	1 000
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts obligataires	**1 000**	**1 000**
Emprunts long terme	17 118	17 168
Autres emprunts et dettes financières	62	72
Concours bancaires courants	2 982	2 702
Intérêts courus	352	108
Emprunts et dettes financières	**20 514**	**20 050**
Endettement financier	**21 514**	**21 050**

Le détail des dettes par échéance se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	1 000	0	1 000	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts long terme	17 118	240	765	16 113
Autres emprunts et dettes financières	62	62	0	0
Concours bancaires courants créditeurs	2 982	0	2 982	0
Intérêts courus	352	0	352	0
Endettement financier	**21 514**	**302**	**5 099**	**16 113**

Le poste « Emprunts obligataires convertibles » est composé d'un emprunt obligataire convertible en actions assorti de bons de souscription d'actions mis en œuvre par MARE NOSTRUM et souscrit par la société CASRA CAPITAL. 190 839 BSA ont été accordés, portant intérêts au taux annuel de 5%, à échéance au 11 juin 2026.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Le poste « Emprunts long terme » comprend :

Société	Montant à l'origine (en milliers d'euros)	Taux à l'origine	Dernière échéance à l'origine	Solde restant dû (en milliers d'euros)
MARE NOSTRUM	5 000	5,95%	nov.-28	2 857
MARE NOSTRUM	2 400	5,90%	déc.-25	1 200
MARE NOSTRUM	500	3,20%	mai-23	74
MARE NOSTRUM	466	5,00%	avr.-29	279
MARE NOSTRUM	150	5,00%	sept.-27	66
MARE NOSTRUM	200	5,00%	juil.-26	55
MARE NOSTRUM	500	5,00%	juil.-28	249
MARE NOSTRUM	200	5,00%	janv.-27	72
MARE NOSTRUM	1 250	3,54%	juin-28	1 018
MARE NOSTRUM	1 250	4,29%	mai-27	905
MARE NOSTRUM	1 000	0,31%	mai-26	710
MARE NOSTRUM	1 000	5,00%	mai-28	700
MARE NOSTRUM	1 000	0,70%	juin-28	815
MARE NOSTRUM	500	0,80%	mai-26	397
MARE NOSTRUM	1 000	5,00%	mai-28	793
MARE NOSTRUM	1 000	5,00%	oct.-28	881
MARE NOSTRUM	1 000	2,93%	oct.-26	938
MARE NOSTRUM	500	0,80%	nov.-26	459
MARE NOSTRUM	1 000	5,00%	oct.-28	938
MARE NOSTRUM	1 250	4,32%	oct.-28	1 121
MARE NOSTRUM	1 250	3,39%	oct.-28	1 121
MARE NOSTRUM	600	6,27%	mars-30	429
ACVILA	17	N/S	N/S	13
AT PATRIMOINE	450	0,55%	mars-27	376
AT PATRIMOINE	450	0,73%	févr.-27	379
AT PATRIMOINE	125	0,55%	févr.-27	103
AT PATRIMOINE	125	0,73%	févr.-27	105
AT PATRIMOINE	33	0,90%	déc.-26	14
ALTROS SERVICE	82	1,10%	juin-26	28
C 010	71	1,38%	mai-24	12
LINKEYS	22	0,70%	mars-29	11
			Total	17 118

La procédure de redressement judiciaire de la société MARE NOSTRUM a pour effet le gel des dettes bancaires et leur remboursement selon un plan qui sera proposé au tribunal de commerce en 2025.

L'endettement financier net se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 999	7 293
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	-2 982	-2 702
TRESORERIE NETTE	5 017	4 591
Dettes financières	18 532	18 348
ENDETTEMENT BRUT	18 532	18 348
ENDETTEMENT NET	13 515	13 757

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Note 19 – Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Impôts différés passifs	28	54
Fournisseurs	11 304	9 978
Avances & Acomptes reçus sur commandes	1 429	3 393
Personnel	5 875	7 350
Organismes sociaux	7 009	5 457
Comptes de TVA	20 801	25 812
Etat - taxes et IS	1 247	2 149
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	332	0
Comptes courants créditeurs	4 962	759
Autres dettes	1 957	571
Produits constatés d'avance	107	14
Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	**55 051**	**55 538**

L'augmentation des postes fournisseurs, organismes sociaux et Etat est liée au gel des dettes dans le cadre des procédures collectives. Les dettes de TVA ont quant à elle diminué du fait de l'ajustement des passifs déclarés par les organismes fiscaux. La hausse des comptes courants créditeurs est principalement liée à la déconsolidation des filiales en liquidation judiciaire.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Partie 5 - Notes sur le Tableau de flux de trésorerie

Note 20 – Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement représente la variation des besoins de financements à court terme résultant des décalages de flux de trésorerie. Ces flux de trésorerie sont liés à l'activité opérationnelle du Groupe (décaissements et encaissements).

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Variation des stocks	- 14	33
Variation des clients	- 3 314	- 201
Variation des créances d'exploitation	1 266	881
Variation des fournisseurs	2 954	1 522
Variation des dettes d'exploitation	7 033	10 176
Variation du besoin en fonds de roulement	**7 924**	**12 412**

Note 21 – Autres éléments

La déconsolidation sans cession de sociétés dont la contribution dans les capitaux propres était négative engendre un produit exceptionnel non générateur de trésorerie de 1 611 k€, retraité de la capacité d'autofinancement dans ce flux.

Note 22 – Variation d'immobilisations financières

La variation d'immobilisations financières, de 5 952 k€, est essentiellement composée de l'augmentation des fonds de garantie des organismes de caution du travail temporaire et des fonds de garantie des organismes d'affacturage, comme évoqué en **note 13**.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit · Conseil en entreprises

Partie 6 – Autres informations

Société consolidante

La société MARE NOSTRUM, société consolidante des présents comptes, est elle-même détenue, à **46,77%,** par la SAS AEQUOR. C'est cette dernière qui est la société mère lors de l'établissement des comptes consolidés établis pour la consolidation légale.

Parties liées

Cette liste est établie pour les transactions :
- qui ne sont pas internes au Groupe consolidé,
- qui présentent une importance significative et n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.

Il peut s'agir de facturations au titre de mandats, de loyers ou de prestations de services.

31/12/2024 :

Société (chez)	Société (avec)	Personne(s) concernée(s)	Montants (milliers euros)	Sens
MARE NOSTRUM	AEQUOR	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT	919	D
MARE NOSTRUM	AZUR 4.0	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT	893	D
		TOTAL	**1 812**	**D**

31/12/2023 :

Société (chez)	Société (avec)	Personne(s) concernée(s)	Montants (milliers euros)	Sens
MARE NOSTRUM	AEQUOR	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT	1 204	D
MARE NOSTRUM	AZUR 4.0	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT	923	D
		TOTAL	**2 127**	**D**

La société MARE NOSTRUM réalise également des opérations avec des sociétés du périmètre mais qui ne sont pas consolidées. La liste de ces entités est incluse en Note 14 de la présente annexe.

Les principaux impacts sur le compte de résultat consolidé figurent dans le tableau suivant :

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises

Société prestatrice	Société bénéficiaire	Prestation	Charges (-) ou Produits (+) chez la bénéficiaire (en milliers d'euros)
AGORUM	2I 020	Locations véricules et achats divers	- 40
AGORUM	2ID	Locations véricules et achats divers	- 45
AGORUM	AC 210	Locations véricules et achats divers	- 67
AGORUM	C040	Locations véricules et achats divers	- 127
AGORUM	M010	Locations véricules et achats divers	- 49
AGORUM	Divers (N/S individuellement)	Locations véricules et achats divers	- 411
AZUR 4.0	2I 040	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	2I 100	Mandat Présidence	- 11
AZUR 4.0	AC 070	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	AC 090	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	AC 100	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	AC 130	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	AC 200	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	AC 210	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	TRIDENTT 070	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	TRIDENTT 110	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	TRIDENTT 120	Mandat Présidence	- 11
AZUR 4.0	TRIDENTT 140	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	TRIDENTT 150	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	TRIDENTT 160	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	TRIDENTT 230	Mandat Présidence	- 11
AZUR 4.0	TRIDENTT 240	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	TRIDENTT SAVOIE INTERIM	Mandat Présidence	- 12
AZUR 4.0	PLATINIUM	Location de locaux	- 10
FINANCIERE SAIN VIAL	Divers (N/S individuellement)	Centrale d'achat	- 2
FINANCIERE SAIN VIAL	2I 030	Mandat DG	- 9
FINANCIERE SAIN VIAL	2I 040	Mandat DG	- 9
FINANCIERE SAIN VIAL	2I 050	Mandat DG	- 20
FINANCIERE SAIN VIAL	2ID	Convention de services	- 193
FINANCIERE SAIN VIAL	AC 070	Mandat DG	- 7
FINANCIERE SAIN VIAL	AC 090	Mandat DG	- 9
FINANCIERE SAIN VIAL	AC 100	Mandat DG	- 9
FINANCIERE SAIN VIAL	AC 200	Mandat DG	- 9
FINANCIERE SAIN VIAL	AC 210	Mandat DG	- 9
FINANCIERE SAIN VIAL	ELP 06	Mandat DG	- 120
FINANCIERE SAIN VIAL	INALVEA DEVELOPPEMENT	Mandat DG	- 60
FINANCIERE SAIN VIAL	MARE NOSTRUM	Convention de services	- 37
R1 ENERGIE	2ID	Refacturations	- 5
R1 ENERGIE	C010	Refacturations	- 4
R1 ENERGIE	Divers (N/S individuellement)	Refacturations	- 46
R1 ENERGIE	INALVEA DEVELOPPEMENT	Refacturations	- 7
R1 ENERGIE	MARE NOSTRUM	Refacturations	- 9
R1 ENERGIE	NEW GEST	Refacturations	- 6
R1 ENERGIE	PLATINIUM	Refacturations	- 5
R1 ENERGIE	Divers (N/S individuellement)	Ventes de marchandises	- 7
R1 ENERGIE	MARE NOSTRUM	Ventes de marchandises	- 24
SCI CONSTANTINE	MARE NOSTRUM	Location de locaux	- 761
VIGNEMONT TOUS TRAVAUX	2ID	Mandat DG	- 90
		Total	**- 2 409**

Rémunération des dirigeants

Le 20 février 2020, le Conseil d'Administration de Mare Nostrum a fixé comme suit les rémunérations de ses dirigeants mandataires sociaux nommés par l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 18 janvier 2019 :

- Nicolas Cuynat :
 - 36 000 € annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général ;
- Thierry de Vignemont :
 - 31 661 € annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général Délégué

Les sociétés Financière Sain Vial et Vignemont Tous Travaux ont par ailleurs respectivement été nommées Président Directeur Général et Directeur Général de la Société 2ID, filiale à 94,90% de Mare Nostrum, et sont rémunérées au titre de ces mandats sociaux. A ainsi été mise en place par une Assemblée Générale du 27 décembre 2024, une rémunération fixe de 180 000 € annuels pour Financière Sain Vial et 90 000 € annuels pour Vignemont Tous Travaux.

Engagements hors bilan

Créances financées par affacturage

Périodes	*Montants financés*
31/12/2024	11 642 k€
31/12/2023	15 792 k€

Evènements postérieurs à la clôture

Au 1er semestre 2025, le groupe concentre ses efforts pour finaliser des travaux engagés depuis l'ouverture des procédures collectives, afin de proposer au tribunal de commerce les plans de redressement.

Le groupe continue son plan "Horizon 2025" qui a pour objectifs :

- Une réduction de la masse salariale notamment concernant le personnel permanent (-90 salariés ETP en moyenne à fin février 2025 comparé à fin février 2024)
- Une baisse de l'ensemble des frais de structure (fermeture d'agences, réorganisation interne, baisse des coûts informatiques...), avec notamment la réduction de 36% du parc immobilier.
- L'arrêt de certaines activités déficitaires. En 2025, deux sociétés ont été liquidées et une société est entrée en redressement judiciaire.

Enfin, les discussions exclusives entamées en novembre dernier avec le Groupe Domino RH, acteur majeur dans la gestion des ressources humaines, sont poursuivies en vue d'un rapprochement capitalistique.

MEUNIER
Expertise comptable
Audit - Conseil en entreprises